

L'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI

5, RUE BARTHOLDI - BOULOGNE-SUR-SEINE - MOLITOR 19-90 - 19-91
REVUE MENSUELLE - 8^{ME} ANNÉE - NUMÉRO 2 - FÉVRIER 1937

★

ANDRÉ BLOC

DIRECTEUR

Comité de Patronage: MM. Pol Abraham, Alf. Agache, L. Bazin, Eugène Beaudouin, Louis Boileau, Djo Bourgeois, Victor Bourgeois, Urbain Cassan, Pierre Chareau, Jacques Debat-Ponsan, Jean Démaret, Adolphe Dervaux, Jean Desbouis, André Dubreuil, W. M. Dudok, Félix Dumail, Roger Expert, Louis Faure-Dujarric, Raymond Fischer, E. Freyssinet, Tony Garnier, Jean Ginsberg, Hector Guimard, Marcel Hennequet, Roger Hummol, Pierre Jeanneret, Francis Jourdain, Albert Laprade, Le Corbusier, H. Le Mémo, Marcel Lods, Berthold Lubetkin, André Lurçat, Rob. Mallet-Stevens, Louis Madeline, J. B. Mathon, J. C. Moreux, Henri Pacon, Pierre Patout, Auguste Perret, G. H. Pingusson, Henri Prost, Michel Roux-Spitz, Henri Sellier, Charles Siclis, Paul Sirvin, Marcel Temporal, Joseph Vago, André Ventre, Vetter

PIERRE VAGO

RÉDACTEUR EN CHEF

Comité de Rédaction: André Hermant, Albert Laprade, G. H. Pingusson, M. Rotival, J. P. Sabatou

Correspondants: Algérie: Marcel Lathuilière — Angleterre: Erno Goldfinger — Autriche: Egon Riss — Belgique: Maurice Van Krikinge — Brésil: Eduardo Pederneiras — Bulgarie: Lubain Toneff — Danemark: Hanjen — Etats-Unis: André Foulhoux — Chine: Harry Litvak — Hongrie: Denis Gyoergyi — Italie: P. M. Bardi — Japon: Antonin Raymond — Palestine: J. Barkai — Pays-Bas: J. P. Kloos — Portugal: P. Pardal-Monteiro — Suède: Viking Goeransson — Suisse: Siegfried Giedion — Tchécoslovaquie: Jan Sokol — Turquie: Zaki Sayar — U. R. S. S.: David Arkine

SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX:

RÉDACTION: **ANDRÉ HERMANT**

ADMINISTRATION: M^{ME} **M. E. CAHEN**

★

Dépôtaires Généraux de «L'Architecture d'Aujourd'hui» à l'Étranger. — Roumanie: Librairie «Hasefer», Rue Eugen Carada, Bucarest. — Espagne: Editions Inchausti, Alcalá 63, Madrid. — Argentine: Acme Agency, Casilla Correo 1136, Buenos-Ayres. — Brésil: Publicacoes Internacionais, Avenida Rio Branco, 117, Rio-de-Janeiro. — Chili: Librairie Ivens, Casilla 205, Santiago. — Colombie: Librairie Cosmos, Calle 14, N° 127, Apartado 453, Bogota. — Australie: Florence et Fowler, Elisabeth House, Elisabeth Street, Melbourne Ct. — Pérou: Librairie Hart et Cie, Casilla 739, Lima. — Danemark: Librairie Arnold Busch, 49, Koebmagergade, Copenhague. — Uruguay: Palmnitzki, Calle Dionisio Orribe 3222, Montevideo

TARIF DES ABONNEMENTS:

Tarif des abonnements: France et Colonies:	Pour les pays étrangers acceptant les abon-
Un an (douze numéros) 180 Fr.	nements poste: 180 fr. + taxe variable. — Se ren-
Pays étrangers à 1/2 tarif postal: un an 250 Fr.	seigner à votre bureau de poste ou chez votre
Pays étrangers à plein tarif postal 280 Fr.	Libraire.

PRIX DE CE NUMÉRO: FRANCE ET COLONIES: 20 FR. ÉTRANGER 25 FR.

SOMMAIRE

- 3 LA GRANDE MISÈRE DU BATIMENT ANDRÉ BLOC.
4 RÉGLEMENTATION DU TITRE ET DE LA PROFESSION D'ARCHITECTE PIERRE VAGO.

LE BOIS DANS L'ÉQUIPEMENT DE L'HABITATION

- 9 MEUBLES EN BOIS ANDRÉ HERMANT.
26 PORTES, FENÊTRES ET FERMETURES EN BOIS ALEX PERSITZ, MAX BLUMENTHAL.
36 LE BOIS A L'EXPOSITION DE 1937.

CONSTRUCTIONS NOUVELLES

- 40 CINÉMA NORMANDIE A PARIS Arch. DE MONTAUT ET GORSKA.
43 MAISON D'ENFANTS A VILLARD-DE-LANS Arch. POURADIER-DUTEIL.
45 IMMEUBLE DE RAPPORT A PARIS Arch. MOREL, FILLIOL ET FERAY.
46 HOTEL DES POSTES, MARSEILLE Arch. AUGUSTE BLUYSEN.
49 CONSTRUCTIONS NOUVELLES EN SUISSE.

LA 4^{ème} EXPOSITION DE L'HABITATION

- 64 L'ÉQUIPEMENT DOMESTIQUE J. P. SABATOU.
72 LA TECHNIQUE DE L'HABITATION ANDRÉ HERMANT.
80 LE SALON DES ARTS MÉNAGERS ANDRÉ BLOC
83 INFORMATIONS.

LA GRANDE MISÈRE DU BATIMENT

Le Bâtiment est une industrie — clef dont la prospérité ou la ruine entraîne immédiatement un état analogue dans de nombreuses branches de l'activité nationale: Mines, Carrières, Métallurgie, Menuiserie, Mécanique, Peinture, Electricité, etc.

Le « Bâtiment » connaît depuis plusieurs années la vie au ralenti, et sa marche lente serait aujourd'hui l'arrêt quasi-total si l'Exposition de 1937 ne lui avait fourni un éphémère stimulant.

Dans deux mois les constructions provisoires et définitives de l'Exposition devront être achevées. Et après? Le Gouvernement a donné de précieuses assurances aux ouvriers auxquels il a demandé un effort considérable. Il a songé sans doute aussi, mais sans leur dire, aux chefs d'entreprises qui depuis quelque temps déploient des prodiges d'ingéniosité pour écarter le spectre de la faillite ou de la liquidation.

L'Etat et les Municipalités devront donc trouver l'argent nécessaire au financement des travaux indispensables. Ce ne sera pas chose aisée, mais il n'y a pas d'autre moyen, puisque on a enlevé toute possibilité de rémunération normale aux capitaux privés s'investissant dans la construction.

A-t-on préparé soigneusement les programmes des constructions nouvelles? Il y a des tâches urgentes. Les îlots insalubres sont encore la honte de notre capitale. Il faut en outre



supprimer les taudis et ne pas reloger, même provisoirement, les populations évacuées dans de nouveaux taudis. Certain récent concours de la Ville de Paris y aurait conduit fatalement, si une suite lui avait été donnée. Il faut qu'on ait enfin le courage d'aborder de grandes tâches.

Les programmes restreints, les solutions mesquines, les initiatives timorées caractérisent admirablement notre époque. Quand cesserons-nous d'être des velléitaires? Si nous n'avons pas tout à admirer dans certains pays voisins, il faut bien reconnaître qu'on hésite moins qu'ici à y résoudre de grands problèmes. La France ne devrait pas être la dernière à entreprendre de pacifiques travaux qui donneront du bonheur à de nombreux foyers et de la prospérité à ses industries.

A côté des besoins pressants concernant l'habitation, l'édification des groupes scolaires, la construction des stades, des piscines, il en est d'autres d'un intérêt indiscutable. On y songe paraît-il en haut lieu où l'on consent parfois à déchirer le voile du mystère enveloppant certains projets. C'est ainsi que nous avons appris la très prochaine construction d'un « Palais des Hôtes Illustres » sur les terrains avoisinant la Porte Dauphine. On en aurait trouvé le financement. Trois mois suffiraient à la réalisation. Quelle précipitation! Un tel Palais devrait être un chef-d'œuvre d'architecture contemporaine. Il devrait abriter d'autres chefs-d'œuvre. Les meilleurs artistes de ce temps: peintres, sculpteurs, décorateurs auraient à prêter leur concours. Il ne s'agirait pas cette fois d'aide aux artistes chômeurs, ni d'œuvre charitable, mais plutôt d'une grande œuvre difficile demandant quelque réflexion.

Au lieu d'investir d'une manière désordonnée les ressources de l'Etat et des Municipalités, préparons minutieusement et au grand jour les programmes. Il est grand temps d'adopter de saines méthodes de travail.

Quand les besoins les plus immédiats seront satisfaits et que l'hygiène règnera dans tous les foyers, quand il n'y aura plus de classes surchargées pour les écoliers, quand on aura réalisé les opérations d'urbanisme qui décongestionneront la capitale et supprimeront les îlots insalubres, on pourra s'atteler à d'autres besoins dont on doit dès à présent envisager la réalisation.

Au premier rang, dans l'ordre d'urgence, devrait être inscrite la réorganisation des Ministères. Il est grand temps de mettre de l'ordre et de la méthode dans les organismes directeurs d'un pays de plus en plus étatisé. Au lieu de multiplier le nombre des fonctionnaires, il serait préférable de clarifier leur tâche, de la faciliter aussi en mettant à leur disposition une installation moderne dotée de tous les perfectionnements.

On s'est étonné d'apprendre l'achat par l'Etat de l'Hôtel Majestic pour y loger des services du Ministère de la Guerre. Même si l'opération immobilière était excellente, cet achat souligne l'absence de toute idée directrice. Quand songera-t-on à grouper les Ministères, soit à Paris, soit à Versailles, au lieu de procéder à la dispersion des services. Si l'on objecte l'éventualité dangereuse des bombardements aériens sur des locaux trop concentrés, on peut répondre qu'il existe des moyens de protection appropriés. D'ailleurs certains bâtiments employés aujourd'hui à l'usage de Ministères sont assez faciles à repérer par avion. On aimerait de toute façon qu'un programme soit établi et que les fonctionnaires cessent de travailler dans des bureaux vétustes, mais éclairés, trop vastes ou trop encombrés, perdus dans d'interminables couloirs, trop disséminés pour permettre la surveillance nécessaire.

Viennent ensuite dans l'ordre des nécessités, les grandes installations destinées à donner aux citadins une vie plus joyeuse. Paris manque évidemment de jeux nautiques. Tous les Parisiens ne peuvent s'évader chaque dimanche de la capitale. Il faut songer à organiser de vastes piscines, des plages, soit dans la ville même, soit aux environs immédiats.

On pourra ensuite songer si l'on veut à recevoir dignement les hôtes illustres de la République... Mais chaque chose vient en son temps et dans le domaine de la construction, il faut enfin cesser d'improviser.

André BLOC.

RÉGLEMENTATION DU TITRE ET DE LA PROFESSION D'ARCHITECTE

PAR PIERRE VAGO

Nous avons exposé, dans notre numéro de juillet 1935, l'état d'un problème particulièrement important pour notre corporation: celui de la défense du titre et de la profession d'architecte. A notre avis, cette question est intimement liée à deux autres qui préoccupent à juste titre les architectes et les Pouvoirs Publics: celle de l'enseignement de l'architecture ou de la « formation des architectes », et celle des architectes dits fonctionnaires. Ceci est tellement vrai, que la proposition de loi déposée, au nom de la Commission de l'Enseignement et des Beaux-Arts de la Chambre des Députés, par M. Charles Pomaret, le 13 décembre 1934 (1), dut être retirée de l'ordre du jour de la Chambre à la suite de la pression des milieux qui s'estimaient visés, dans leurs situations acquises ou dans leurs privilèges: nous faisons allusion aux architectes fonctionnaires et aux élèves et anciens élèves de l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts, groupés dans la « Grande Masse »

Il est certain que les divers textes présentés se prêtaient à de nombreuses critiques car le problème à résoudre est vaste, et les intérêts en présence, multiples et complexes. En ce qui nous concerne, nous avons retenu les objections suivantes:

a) Le projet de loi ne supprimerait pas des abus scandaleux maintes fois déplorés; il donnerait, au contraire, une consécration légale à une situation de fait lamentable;

b) Par la possibilité d'obtenir le titre et le droit d'exercer la profession d'architecte par simple examen, le projet de loi risque de provoquer un abaissement du niveau de la corporation. Il est évident que toute réglementation devrait exiger des architectes une formation technique, professionnelle, culturelle et artistique que seules des études sérieuses, prolongées et contrôlées peuvent assurer.

Et nous avons conclu:

« La question est tellement importante, la décision à laquelle va s'arrêter le législateur si lourde de conséquences, qu'il nous paraît indispensable d'élever le débat. Il s'agit de résoudre, en même temps que le problème de la réglementation du titre, ceux de la formation de l'architecte et de l'organisation corporative de la profession. »

Or, voici que la question revient au premier plan de l'actualité. L'inlassable M. Charles Pomaret vient de déposer, avec plusieurs de ses collègues, sur le bureau de la Chambre, une nouvelle proposition de loi « tendant à assurer le placement immédiat et régulier de la jeunesse française », par des « dispositions tendant à éliminer les anciens, éliminer les adolescents, supprimer les cumuls, protéger les professions, prévoir les besoins, créer des débouchés, limiter le droit de délivrance des diplômes par l'enseignement privé, protéger les titres universitaires. »

Voici une analyse succincte des principales dispositions du texte proposé:

Le titre I traite de la limite d'âge. Les art. 1 et 2 stipulent que, pour les fonctionnaires de toutes les administrations publiques, la mise à la retraite se fera à 60 ans, limite qui pourra être portée, dans certains cas particuliers et exceptionnels à 62 et à 65 ans.

(1) Voir dans l'A. A. N° 7, 1935, les textes des propositions Brandon et Pomaret, et le texte du projet gouvernemental, ainsi que les commentaires des principaux groupements intéressés.

Selon l'art. 3, « nul ne peut exercer, à titre gratuit ou à titre onéreux, à partir de l'âge de 65 ans », une profession libérale. « Cette interdiction ne prendra effet qu'à partir du 1^{er} Janvier 1939 afin de permettre aux groupements professionnels, en collaboration avec les Ministres du Travail et de l'Education Nationale, de réaliser la mise en vigueur d'un régime approprié de retraites », en dehors de toute participation financière de l'Etat, bien entendu.

Le titre II a trait aux cumuls. L'art. 4 interdit le cumul de 2 ou plusieurs traitements publics, ou de traitements et pensions d'ancienneté. Des dérogations sont prévues pour les fonctionnaires de l'enseignement supérieur et des Beaux-Arts; l'art. 5 interdit l'exercice de toute activité privée, libérale, industrielle ou commerciale aux titulaires de pensions d'ancienneté, etc...

Le titre III s'occupe des questions de scolarité, du travail des enfants et de la préparation professionnelle.

Le titre IV tend à assurer la protection des professions libérales: ingénieurs (art. 13), architectes (art. 14), médecins (art. 15 à 19), vétérinaires (art. 20 à 22), etc...

Voici le texte de l'art. 14:

« Nul ne peut exercer la profession d'architecte et porter le titre d'architecte s'il n'est citoyen ou sujet français et s'il n'a subi avec succès l'examen d'Etat qui sanctionne les études d'architecture faites en conformité d'un programme d'études établi dans les conditions prévues par un règlement d'administration publique.

Sont dispensés de cet examen les titulaires des diplômes d'architecte délivrés par l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts, l'Ecole Nationale des Arts Décoratifs, l'Ecole spéciale des Travaux Publics et l'Ecole Spéciale d'Architecture.

Les architectes de nationalité étrangère peuvent exercer l'architecture en France s'ils subissent l'examen prévu ci-dessus et si les architectes français sont eux-mêmes autorisés à l'exercer dans le pays d'origine.

Tout Français qui justifiera qu'il exerçait la profession d'architecte à la date du 1^{er} Janvier 1935 et qu'il était à ce titre imposé à la patente, sera dispensé de l'examen et pourra porter le titre d'architecte.

L'architecte qui exerce, même accidentellement, la profession d'entrepreneur, d'industriel, de fournisseur de matériaux, ou toute activité rétribuée par des remises ou commissions, perd la qualité d'architecte.

Les infractions aux dispositions du § 1 susvisé sont réprimées conformément à l'art. 250 du Code pénal. »

Le titre V concerne les fonctionnaires. L'art. 27 charge les services de la Présidence de Conseil de dresser le tableau complet des fonctionnaires. L'art. 28 stipule que le recrutement des fonctionnaires doit être assuré normalement et sans interruption. L'art. 29 réserve à l'Etat et aux administrations publiques le droit d'annoncer les concours pour l'accès aux emplois publics. L'art. 30 précise que nul ne pourra être directeur dans un ministère, ou préfet, s'il n'a atteint l'âge de 40 ans.

Enfin, le titre VI se propose de remédier au chômage des intellectuels: il ne pourra être créé d'instituts ou d'écoles scientifiques et techniques rattachés aux universités que par une loi (art. 31); il sera procédé à une réforme d'ensemble du régime des licences dans les disciplines scientifiques et littéraires (art. 32); les écoles privées ne pourront plus délivrer de diplômes professionnels à moins d'y être autorisées par la loi (art. 35); etc.

Ce nouveau texte soulève de nouvelles et graves objections, sans éliminer celles que nous avons présentées au sujet de la proposition de loi Pomaret.

..

Le problème de la réglementation du titre, même limitée à la seule profession d'architecte est suffisamment compliqué pour donner lieu à une loi spéciale. Aussi estimons-nous que c'est une erreur de vouloir l'englober dans un texte général réglementant l'ensemble des professions libérales et « intellectuelles ». C'en est une autre de relier le problème de la réglementation de la profession à celui du « placement immédiat de la jeunesse ».

Il ne s'agit pas de trouver un expédient destiné à « placer » quelques centaines de chômeurs. Il ne s'agit pas non plus d'improviser une protection, d'ailleurs toute illusoire, du « titre ». Depuis des dizaines d'années, dans tous les pays, la corporation des Architectes lutte pour obtenir un statut qui définisse ses droits et ses devoirs, dans l'intérêt général. A cet égard, le législateur pourrait utilement compiler les dossiers des congrès successifs du Comité Permanent International des Architectes, ainsi que les rapports et les remarquables débats de la 2^{me} Réunion Internationale d'Architectes sur la « formation de l'architecte ».

Car là est le problème. Il faut, tout d'abord, FORMER DES ARCHITECTES. Puis, on pourra définir leurs prérogatives. C'est toute la profession qui doit être réformée, réorganisée et réglementée. A défaut, tous les textes que le législateur proposerait, rencontreront une résistance tenace et justifiée. Déjà, les principaux groupements — les trois « grandes Masses », c'est-à-dire les jeunes, en tête — ont pris nettement position contre un texte démagogique, et un peu ridicule, qui parlait de la louable et double intention de protéger le titre et de favoriser les jeunes.

La protestation des jeunes est formelle. « Jamais, lit-on dans la lettre qu'ils ont adressée aux signataires de la proposition de loi, jamais la jeunesse française ne s'associera à une telle mesure ».

Reprenons donc le problème à la base. Quels sont les points névralgiques de la question, tels qu'ils se dessinent à travers un examen attentif des débats auxquels a donné lieu la réglementation du titre et de la profession ?

A) Les architectes réclament, unanimes, la protection du « marché ». Ils demandent instamment que « le concours d'une personne physique investie du titre d'architecte, soit obligatoire pour l'établissement des projets et des plans, la surveillance des travaux et le règlement des dépenses, lorsqu'il s'agit de constructions neuves, de réparations ou d'entretien, quels que soient le lieu et la destination, et pour remplir toute mission judiciaire ou administrative relevant de cette profession » (Texte de la Grande Masse).

B) Ils demandent la protection de la loi contre la concurrence des « margoulin », soit la « protection du titre ». Ici, les difficultés sont plus sérieuses. Qui doit être autorisé à porter le titre d'architecte ? La loi prévoit trois catégories de personnes :

1°) Les architectes ayant suivi les cours et obtenu le diplôme d'une des quatre grandes écoles suivantes : la section d'architecture de l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts ; la section d'architecture de l'Ecole Nationale des Arts Décoratifs ; l'Ecole Spéciale d'Architecture et l'Ecole Supérieure du Bâtiment de l'Ecole Spéciale des Travaux Publics.

2°) Les architectes, non diplômés, qui, à la date du 1^{er} janvier 1935, étaient imposés à la patente ; cette catégorie, évidemment provisoire, est instituée pour sauvegarder les « situations acquises ».

3°) Les citoyens ou sujets français qui, sans avoir fréquenté les grandes écoles ou n'ayant pas réussi à obtenir un diplôme, subiraient avec succès un « examen d'Etat » dont le programme reste à établir.

Or, il est bien évident que, loin de guérir le mal, l'adoption de ce texte l'aggraverait sérieusement, et apporterait un nouvel élément de trouble à une situation déjà suffisamment confuse.

Nous abordons ici, en plein, le problème de la formation des architectes.

..

Enonçons, pour commencer, trois postulats qui ne seront contestés par personne, je pense :

a) Il y a plutôt trop d'architectes que trop peu.

b) Il y a lieu d'élever le niveau de la corporation, plutôt que de l'abaisser.

c) L'architecte, à la fois artiste et technicien, doit avoir un bagage culturel important des connaissances techniques — théoriques et pratiques — très étendues ; un long entraînement artistique. Seules, des études spéciales sérieuses, prolongées, contrôlées peuvent assurer une formation satisfaisante des futurs architectes.

Dans ces conditions, on ne voit pas très bien l'utilité de l'examen d'Etat, tel que la proposition Pomaret l'a envisagé. Ou bien aboutirait-il à la création d'une ou de plusieurs écoles préparatoires, qui feraient double emploi avec les écoles existantes, et personne ne saurait soutenir l'opportunité d'une telle innovation ; ou bien ouvrirait-il la profession à des individus pourvus d'une formation sommaire et primaire, ce qui serait une véritable calamité. Aussi, l'unanimité s'est-elle faite contre la mesure proposée par M. Pomaret et ses collègues.

Nous ne nous arrêterons pas à la catégorie des architectes non diplômés, mais patentés au 1^{er} janvier 1935 ; celle-ci étant destinée à disparaître par extinction. Notons cependant que le texte proposé n'apporte aucun remède à la situation actuelle, maintes fois déplorée ; qu'il consacre, au contraire, des situations scandaleuses, des abus, des cumuls, des trusts et des monopoles dont l'immoralité est manifeste et qui nuisent aux intérêts matériels et moraux de l'ensemble de la corporation.

Resteraient en présence les architectes diplômés des quatre écoles citées dans le texte de la proposition de loi. Ici, des divergences commencent à se manifester, et il ne fait pas de doute qu'elles se transformeraient bientôt en conflits et donneraient lieu à de violentes luttes intestines dès que la loi serait votée et mise en vigueur. Ne serait-il pas préférable d'éliminer, dès l'origine, les germes du conflit, et de procéder courageusement aux réformes organiques nécessaires, dans l'intérêt des architectes et, surtout, de l'architecture française ?

Que l'on ne s'y trompe pas : le « front commun » des architectes sur un « programme minimum de revendications » ne saurait résister après la victoire. Sous une apparente unanimité, se cachent des jalousies et de profonds conflits d'intérêt. Il suffit de connaître la mentalité de certains milieux, il suffit de relire les compte-rendus des violentes discussions qui eurent lieu au sein de la Fédération — aujourd'hui Confédération — des sociétés françaises d'architectes, dont l'écho n'est pas encore éteint, pour se rendre à l'évidence. De quoi s'agit-il donc ?

La situation est simple : les architectes issus de l'Ecole des Beaux-Arts réclament la consécration de leur « supériorité » sur leurs confrères des autres écoles, et invoquent, à l'appui de leur thèse, les arguments suivants :

a) L'Ecole des Beaux-Arts est la plus ancienne école d'architecture ;

b) L'Ecole des Beaux-Arts est la première école nationale et supérieure d'architecture ;

c) L'Ecole des Beaux-Arts délivre, depuis de nombreuses années, un diplôme signé par le ministre, et accorde à ses diplômés le titre d'architecte « diplômé par le Gouvernement » ;

d) L'Ecole des Beaux-Arts n'admet des élèves qu'au concours, et la sélection est particulièrement sévère ;

e) L'Ecole des Beaux-Arts est celle où la durée des études est la plus longue, l'obtention du diplôme la plus difficile ;

f) L'Ecole des Beaux-Arts forme la majorité des architectes diplômés — malgré la difficulté de l'admission et la durée et la sévérité des épreuves ; — elle forme aussi l'élite des architectes français, ainsi que le prouvent les succès remportés par ses anciens élèves dans les grandes compétitions nationales et internationales, et la consécration des faits.

Si certains arguments ne nous paraissent pas probants, nous devons cependant reconnaître que l'Ecole Nationale des Beaux-Arts dépasse de beaucoup, en importance, les autres écoles françaises d'architecture. Voici quelques chiffres :

TABLEAU COMPARATIF DE L'ORGANISATION, DES PROGRAMMES ET DES ÉTUDES

DANS LES QUATRE ÉCOLES DÉLIVRANT DES DIPLOMES D'ARCHITECTES

TITRE ET DÉFINITION:	ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES ARTS BEAUX-ARTS - 9, Quai Malaquet à Paris (VI)	ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES ARTS DÉCORATIFS - 31, Rue d'Elm à Paris (V)	ÉCOLE SPÉCIALE D'ARCHITECTURE - 254, Bd Raspail à Paris (XIV)	ÉCOLE SPÉCIALE DES TRAVAUX PUBLICS, DU BÂTIMENT ET DE L'INDUSTRIE - Ecole Privée Reconnue par l'État - 57, Bd St-Germain à Paris (V).
HISTORIQUE ET COMPOSITION:	Fondée en 1671 (Ecole Académique d'Architecture). Comprend 3 sections: Architecture Peinture Sculpture	Fondée en 1766 Comprend 3 sections: Décoration Architecture Sculpture	Fondée en 1865 par Emile Trélat, l'Ecole a été reconnue d'utilité publique en 1870 et admise à délivrer un diplôme officiel d'architecte signé par le Ministre de l'Education Nationale par décret du 9 Janvier 1934. L'école admet les Français et les étrangers	Fondée en 1903 par M. Léon Eyrolles qui la dirige actuellement, l'Ecole Supérieure du Bâtiment, qui est une des branches de l'Ecole Spéciale des Travaux Publics, du Bâtiment et de l'Industrie, a été reconnue par l'État par décret du 5 février 1921 et autorisée à délivrer des diplômes officiels d'ingénieur-Architecte signés par le Ministre de l'Education Nationale.
CONDITIONS D'ADMISSION:	L'école admet les Français et les Etrangers des deux sexes. Nul ne peut demander son inscription au Cours d'admission s'il a moins de 17 ans, et plus de 26 ans. Le Concours d'admission a lieu 2 fois par an. Il comprend les épreuves suivantes: Architecture / Eléments analytiques Dessin / Composition Modelage Mathématiques (écrit et oral) Descriptive (écrit et oral) Histoire Générale (écrit et oral)	Le Concours d'admission a lieu 2 fois par an: les candidats Français et étrangers des deux sexes doivent être âgés de 15 au moins, 25 ans au plus. Il comprend 4 épreuves: Composition architecturale Dessin Géométrie élémentaire Géométrie descriptive	L'Ecole admet les Français et les étrangers des 2 sexes sans limite d'âge. Tout candidat à la première année d'études doit posséder le baccalauréat. A défaut, il doit subir un examen d'admission portant sur les matières suivantes: Mathématiques Géométrie descriptive Physique, Chimie et Géographie Histoire Dessin La présence journalière est obligatoire. Tous les examens, exercices, concours sont obligatoires, la note 0 étant éliminatoire.	Le concours obligatoire d'admission pour les jeunes gens venant d'une Ecole d'Architecture ou de la 3 ^e année du Cours technique Secondaire en Ecole Supérieure du Bâtiment (2 sessions par an) comprend les matières suivantes: Algèbre et Analyse, Géométrie analytique, Trigonométrie et calcul numérique, Géométrie descriptive, Physique et Chimie, Rédaction, Dessin de construction, Composition architecturale. Des cours techniques secondaires qui ont une durée de 1 à 3 ans préparent à ce concours. La présence journalière est obligatoire.
DIRECTEUR DE L'ÉCOLE:	LANDOWSKI, membre de l'Institut	Léon DESHAIRS	Henri PROST, Membre de l'Institut.	Léon EYROLLES
CHEFS D'ATELIER:	BIGOT DEBAT-PONSAN DEFASSE ET AU- BLET EXPERT GROMORT HERAUD LALOUX ET LEMA- RESQUIER	LABRO LECOMTE LEFEVRE ET FERRAN PATOULLARD RECOURA ET MA- THON UMBENSTOCK TOURNON	Professeurs: Charles BAYONNE (2 ^e division) Paul GENUYS (1 ^{re} division) Jean TROUVELOT (division sup.) Atelier de la Grande Masse	Professeurs d'Architecture: MATHON CHOLLET LEFOL SORS Urbanisme: DANGER

	ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES BEAUX-ARTS	ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES ARTS DÉCORATIFS	ÉCOLE SPÉCIALE D'ARCHITECTURE	ÉCOLE SPÉCIALE DES TRAVAUX PUBLICS
DURÉE DES ÉTUDES:	Non limitée; Durée moyenne: 5, 6 ans.	Non limitée Durée moyenne: 4-5 ans	Quatre classes. Durée moyenne: 4 à 5 ans.	3 à 5 ans (selon les études antérieures de l'élève).
MATIÈRES PROFESSEES:	Architecture Dessin de figure et d'ornement Modélage Statique et résistance des matériaux Géométrie descriptive Stéréotomie Perspective Physique, Chimie, Géologie Construction Béton Armé (depuis 1932) Electricité (depuis 1934) Chauffage et Ventilation (depuis 1932) Hygiène et Salubrité (depuis 1932) Histoire de l'architecture Architecture Française Législation du Bâtiment Histoire et Littérature	2 ^{me} division: Architecture Architecture décorative Mathématiques Dessin et modelage Histoire de l'Art 1 ^{re} division: Architecture Mathématiques Supérieures Perspective Construction (depuis 1933) 3 ^{me} division: Architecture Législation du Bâtiment (depuis 1933)	1 ^{re} année: Architecture et Technique élémentaire de la construction, Mathématiques supérieures (1904); Géométrie descriptive (1895); Perspective (1865); Physique appliquée à l'architecture (1865); Histoire des Civilisations (865); Dessin. 2 ^{me} année: Architecture et Dessin; Histoire de l'Art (Antiquité) (1865); Stéréotomie (1865); Stabilité des constructions (1865); Topographie (1882); Géologie (1865); Chimie appliquée (1865); Hygiène Générale. 3 ^{me} année: Architecture et dessin; Histoire de l'Art (Moyen âge) (1865); Construction (1865); Emploi des pièces métalliques (1909); Béton Armé (1913); Plomberie sanitaire et assainissement, Chauffage et Ventilation (1865); Acoustique, Electricité (1912); Ascenseurs et Monte-charges, Air comprimé et vide; Urbanisme et Aménagement des Villes; Salubrité et Hygiène (1865); Jardins (1932). 4 ^{me} année: Architecture et dessin; Histoire de l'Art (Art Moderne) (1865); Législation du Bâtiment (1865); Aménagement Industriel (1924); Organisation des Affaires; Organisation Scientifique des Chantiers (1865); Comptabilité du Bâtiment (1865); Hygiène Coloniale; Economie politique (1865).	1 ^{re} année de l'Ecole Supérieure du Bâtiment: Architecture et Urbanisme - Rédaction technique - Législation du bâtiment - Mathématiques supérieures - Géométrie descriptive - Perspective - Stéréotomie - Chimie appliquée - Topographie - Résistance des matériaux et stabilité des constructions - Electricité - Hydraulique - Béton armé - Constructions métalliques - Technologie du Bâtiment - Métré du Bâtiment - Géologie. 2 ^{me} année de l'Ecole Supérieure du Bâtiment: Architecture et Urbanisme - Histoire de l'Art - Résistance des matériaux et Stabilité - Hydraulique appliquée - Electricité et éclairage - Législation du Bâtiment - Topographie - Hygiène et technique sanitaire - Étude des Fondations - Chauffage et ventilation - Aménagement du Bâtiment - Constructions et installations industrielles - Organisation d'Entreprises - Béton Armé - Constructions Métalliques - Métré - Devis - Visites de chantiers. A partir du 1 ^{er} Octobre 1937, l'Ecole Supérieure du Bâtiment comprendra obligatoirement trois années.
NOMBRE D'ÉLÈVES EN 1936:	1900	262	70	105
MOYENNE DES CANDIDATS A L'ADMISSION:	500	240		60
MOYENNE DES ÉLÈVES REÇUS ANNUELLEMENT:	120 (20 % étrangers)	50 (dont 25 % environ d'étrangers)	25 (25 % environ d'étrangers)	35 (dont 25 % environ d'étrangers)
MOYENNE DES DIPLOMES DISTRIBUÉS ANNUELLEMENT:	100	12	21 (pour la période 1926-1935)	30
DIPLOMES:	Délivre un diplôme d'architecte signé par le Ministre de l'Education Nationale. Les diplômés ont reçu, par décret du 13 mai 1914, l'appellation d'« Architectes diplômés par le Gouvernement ». La « Société des Architectes D. P. L. G. », fondée en 1877, comprend 1.757 membres.	Délivre un diplôme d'architecte signé par le Ministre de l'Education Nationale. Les diplômés ont pris l'appellation d'« Architectes diplômés par l'Etat » (depuis 1934). Le Syndicat des architectes diplômés par l'Etat, fondé en 1925, comprend 142 membres.	Délivre un diplôme d'architecte signé par le Ministre de l'Education Nationale. Les diplômés de l'Ecole sont désignés par les initiales « D. E. S. A. ». La Société des Architectes DESA, fondée en 1868 comprend 185 membres.	Délivre un diplôme d'Ingénieur-Architecte, signé par le Ministre de l'Education Nationale. Les diplômés de l'Ecole Sup. du Bâtiment sont désignés par les initiales « D. E. T. P. ». La Société des Architectes D. E. T. P., fondée en 1934, comprend 104 membres.

	E. d. B. A.	E. des A. D.	E. S. A.	E. T. P. (Bâtiment)
Nombre des élèves inscrits en 1936:	1.900	262	70	105
Moyenne des candidats reçus	120	50	25	60
Moyenne des diplômes délivrés (pour les dernières années)	100	12	21	35
Nombre des membres des associations de diplômés:	S. A. D. G. 1.757	Synd. Arch. dipl. par l'Etat (A. D.) 142	D. E. S. A. 185	Société des arch. E. T. P. 104

(d'après le Sageret 1936)

Ces chiffres prouvent l'écrasante majorité numérique des élèves et anciens élèves de notre première école nationale. Si l'on ajoute qu'ils détiennent pour ainsi dire tous les « leviers de commande », la majorité absolue à la Société Centrale, à la Confédération; que parmi eux se recrutent presque tous les architectes « des Bâtiments Civils et Palais Nationaux », qu'ils donnent la presque totalité des professeurs d'architecture des autres écoles, on conviendra que ce que nous avons désigné comme « catégorie I », c'est-à-dire les architectes diplômés, se compose en somme d'une très forte majorité de D. P. L. G. et d'une insignifiante minorité de diplômés des trois autres écoles, minorité qui, d'ailleurs, tend à diminuer de plus en plus (voir tableau).

— C'est un point qu'il est important de fixer. Comme corollaire, nous pouvons admettre que dès le jour où la profession serait fermée aux « non diplômés », les architectes formés à l'Ecole des Beaux-Arts deviendraient les arbitres absolus de la corporation et parfaitement à même d'imposer un point de vue. Point de vue que je crois pouvoir résumer dans la formule employée du reste par le Grand Massier de l'Ecole dans sa lettre de protestation déjà citée: la création de « grades universitaires » (1).

Le principe peut paraître excellent: nous y reviendrons tout à l'heure. Mais l'application sommaire que l'on envisage apparaît absolument arbitraire.

Il est certain qu'il est inadmissible, en principe, de placer sur un même plan la valeur d'un diplôme qui consacre cinq, six années de travail assidu, consécutif à une première, sévère sélection et contrôlé par de continuelles épreuves: examens, exercices et concours — et un diplôme que l'on peut obtenir en 2 ou 3 ans... par correspondance! Encore pourrait-on l'admettre, à la rigueur, s'il y avait égalité ou équivalence dans les programmes, la difficulté des épreuves, la composition et le critérium de jugement du jury; ce qui n'est pas le cas. Toutefois, de là à établir un classement, une « hiérarchie » des diplômes, il y a un pas qu'il est impossible de franchir de bonne foi. Il est encore plus inadmissible d'établir une hié-

(1) « Conclusions » de la lettre adressée par le Grand Massier de l'Ecole des Beaux-Arts aux signataires de la proposition de loi N° 151:

« Nous sommes persuadés que certaines de vos mesures répondront au souci que vous avez de venir en aide à la jeunesse: la suppression des cumuls; la création et le maintien des débouchés; la protection des professions et plus particulièrement des titres universitaires.

Mais ces mesures en ce qui concerne les architectes n'auront d'effet:

A) Que si vous abandonnez le projet d'examen d'Etat qui ne peut qu'avilir et rendre sans effet la protection que vous recherchez;

B) Que si vous protégez l'enseignement existant par la création de grades universitaires établis en fonction de difficultés variables que comporte l'enseignement actuel de l'architecture;

C) Que si vous rendez obligatoire l'intervention de l'architecte dans tous les cas relevant de son activité. »

archie de « diplômés ». Déclarer que le diplôme délivré par l'E. d. B. A. correspond à la valeur 1, celui de l'Ecole des Arts Décoratifs à la valeur 2 (parce que « nationale », elle aussi), celui de l'E. S. A. à la valeur 3, etc..., reviendrait à admettre que tout diplômé de l'E. d. B. A. est meilleur architecte que tous les diplômés de l'E. d. A. D., D. E. S. A., et ainsi de suite. Cela est évidemment faux. Tout le monde sait et admet honnêtement que dans toutes les écoles, et même parmi ceux qui ne possèdent pas de titres « académiques » (Perret, Le Corbusier, pour ne citer que deux noms!) il y a des architectes de grande valeur, et qu'il y en a d'autres auxquels le diplôme, quel qu'il soit, n'a pas conféré le talent. On objectera que personne n'empêche les jeunes gens qui ont la vocation de l'architecture et qui « visent haut », de fréquenter de préférence les amphithéâtres et les ateliers du quai Malaquais. Ceci pourrait être valable pour le futur; mais a-t-on songé à tous les confrères, diplômés ou non, qui se verraient classés d'un trait de plume architectes de 2°, 3° ou 4° catégorie?

Cependant, si l'on regarde l'avenir, on peut se demander si les « grades » qui résulteraient d'un classement des diplômes actuellement décernés par les 4 écoles, correspondraient réellement à des capacités et à des fonctions différenciées. En d'autres termes: ne conviendrait-il pas de reprendre entièrement la question de la formation des architectes? Est-il nécessaire de laisser subsister quatre écoles dont les programmes tendent à se rapprocher de plus en plus et dont la concurrence est nuisible à bien des égards, sans que l'on puisse apercevoir très clairement les avantages de leur co-existence? Une réglementation de la profession d'architecte suppose par conséquent:

- a) Une réforme radicale de la formation des architectes;
- b) Une réorganisation profonde de la corporation.

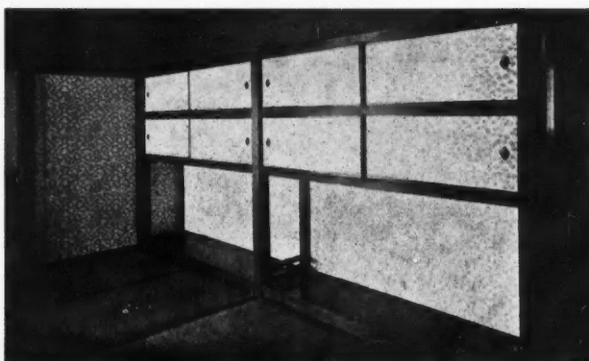
Ceci ne veut pas dire qu'une première mesure, immédiate mais transitoire, ne devrait pas intervenir, tendant à interdire l'accès à la profession de personnes non qualifiées.

D'autres mesures immédiates devraient ranimer l'activité du bâtiment, et prévoir la répartition des travaux sur un nombre aussi large que possible d'architectes. Mais il s'agit là de solutions provisoires — établissement d'un premier barrage, lutte contre le chômage — pour l'adoption rapide desquelles l'adhésion unanime de tous les architectes pourrait être facilement réalisée.

Nous aborderons prochainement les problèmes plus vastes que pose la réglementation définitive de la profession, et dont dépend, dans une certaine mesure, l'avenir de l'architecture française.

Pierre VAGO.

LE BOIS DANS L'ÉQUIPEMENT DE L'HABITATION



INTÉRIEUR DU PALAIS ROYAL
DE KYOTO, 1589-1643

[D'après «L'habitation japonaise»
Tetsuro-Yoshida-Wasmuth-Berlin]

MEUBLES EN BOIS

Le bois est une matière étonnante comme toutes les choses naturelles. C'est la plus vivante des matières inertes et la plus résistante des matières vivantes; la plus familière et la plus docile aussi à la main de l'homme.

Cette matière nous est donnée gratuitement: nous n'avons qu'à la recueillir après l'avoir plantée: pourquoi utilise-t-on si peu — et parfois si mal — le bois, en France, où sont tant de belles forêts?

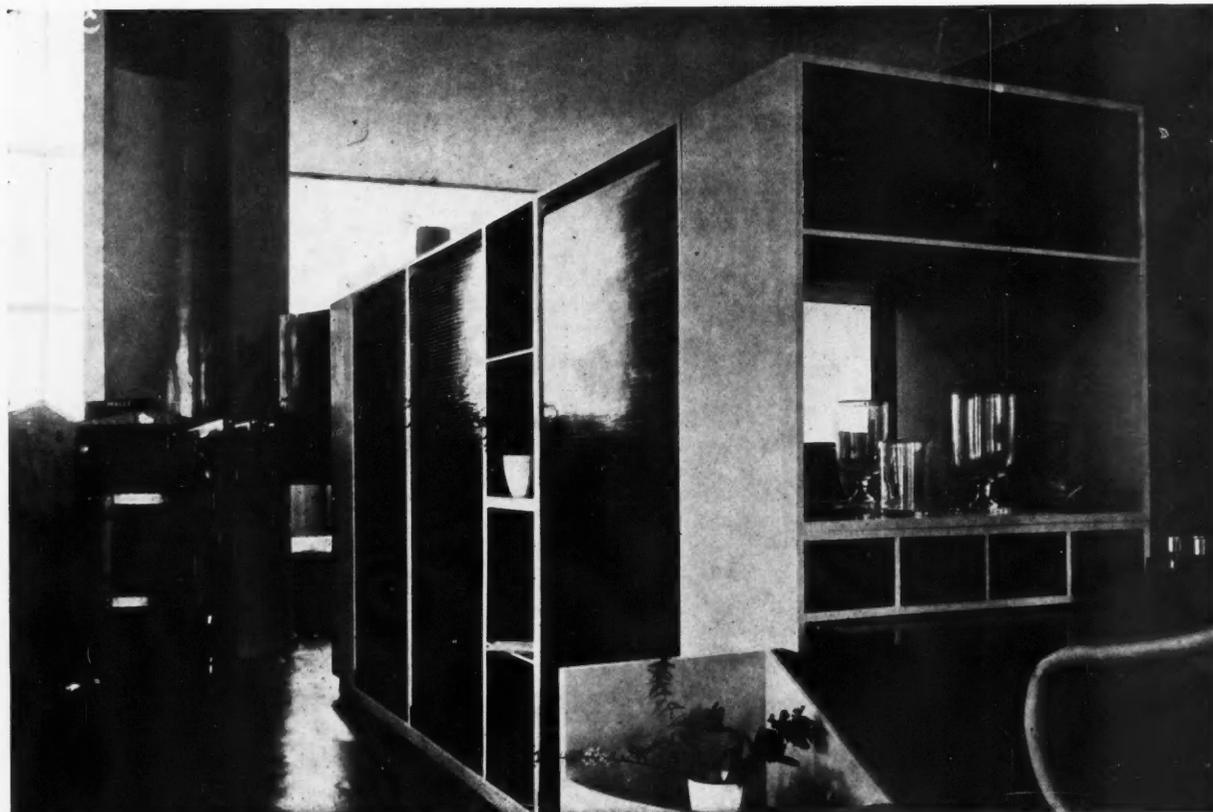
Le métal se prête-t-il mieux à la grande série, vers laquelle mènent de plus en plus les conditions économiques de la production et vers laquelle tendent les efforts de presque tous les créateurs? Il existe cependant des meubles de série en bois très bon marché, et de formes saines, au contact chaud, dont la patine n'est pas une dégradation.

En attendant l'ère de l'acier inoxydable, pour les finalistes le bois semble être particulièrement prédestiné aux objets que l'homme caresse en les utilisant, qu'il regarde chaque jour et qu'il use. L'acier est plutôt la matière de ses outils, à moins qu'on nomme outil un meuble.

Les formes des meubles ont évolué au cours des siècles dans la même mesure que leurs fonctions, c'est-à-dire très peu. Le simple meuble japonais, vieux de trois cent cinquante ans qui illustre le haut de cette page est une leçon d'humilité pour ceux qui croient pouvoir encore inventer. En cette matière le progrès ne peut exister que dans la technique.

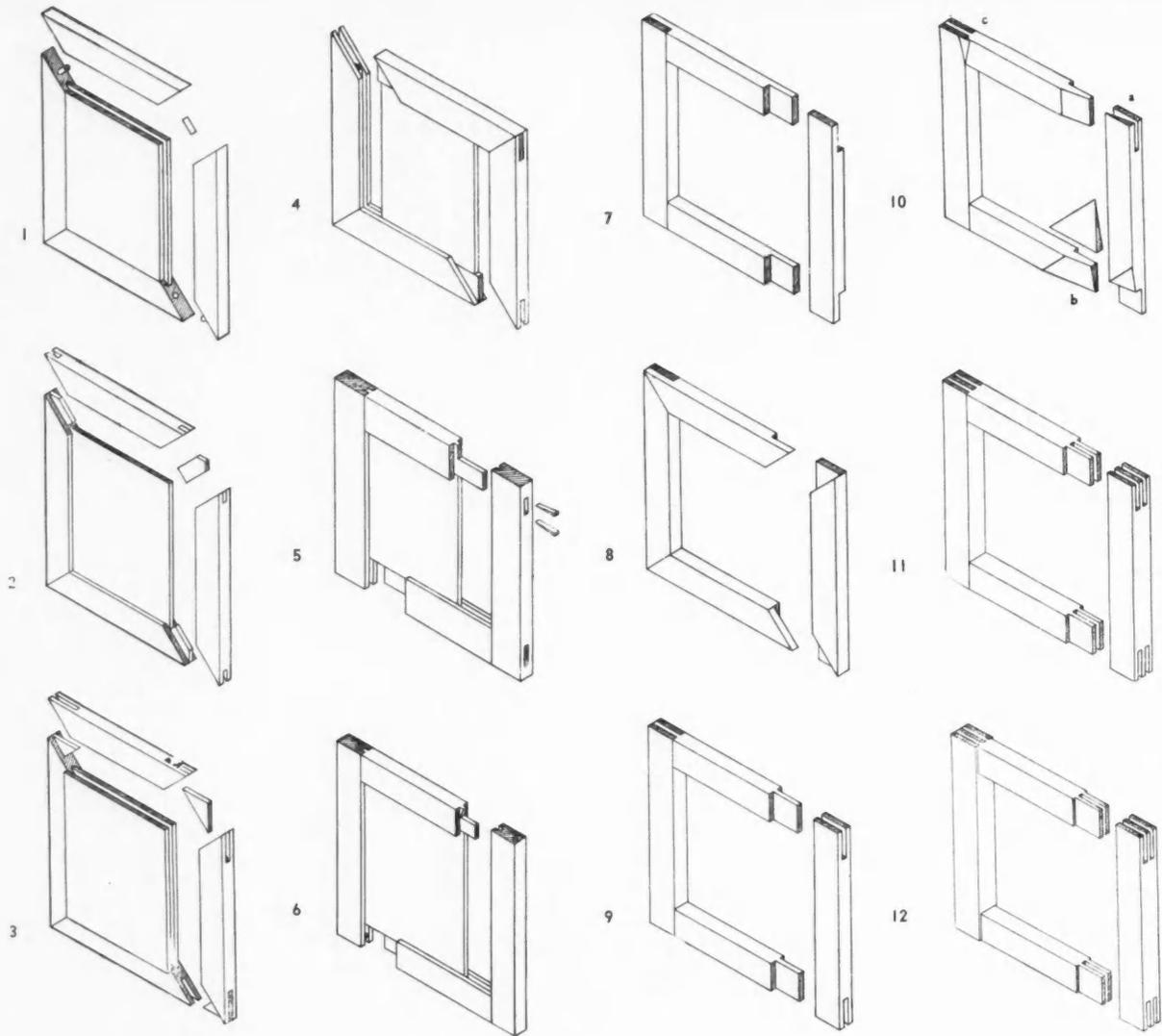
La technique du bois est parfaite depuis des siècles: on trouve d'admirables assemblages en Egypte ancienne. L'outillage moderne a étendu encore les possibilités d'utilisation du bois: le « contreplaqué » a rendu le bois stable comme le métal — le « courbage » l'a rendu malléable et propre à toutes les formes.

Si, parmi les exemples récents qui suivent, quelques-uns sont l'expression saine de ce que notre époque apporte de neuf et de bon, d'autres peut-être seront jugés avec une juste sévérité par ceux qui, dans quelques années, les examineront avec l'indispensable recul du temps. Car il arrive que la recherche du « moderne » fasse faire de grands pas en arrière. A. H.



LE CORBUSIER ET PIERRE JEANNERET - Pavillon de l'Esprit Nouveau à l'Exposition

ASSEMBLAGES



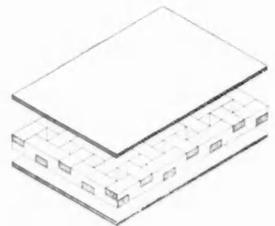
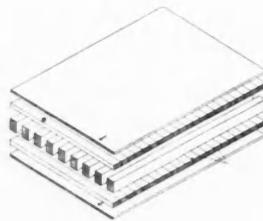
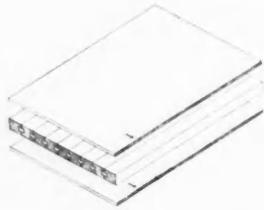
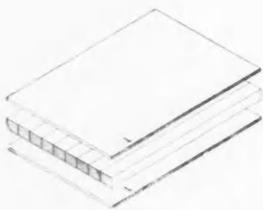
ASSEMBLAGES DE BATIS ET PANNEAUX

- 1 Bâti parement
- 2 Bâti à glace
- 3 Bâti formant tablier

- 4 Demi-bois coupe d'onglet à double parement
- 5 Tenon et mortaise avec épaulement
- 6 Variante du même assemblage

- 7 Demi-bois renforcé par pointes ou vis
- 8 Demi-bois à onglet.
- 9 Enfouchement simple

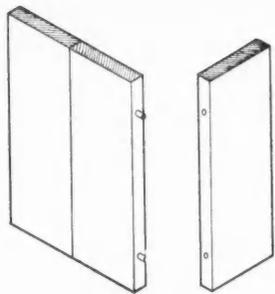
- 10 Joints interrompus pour recevoir contreplaqué (Peu utilisé)
- 11 Double enfouchement
- 12 Variante du même assemblage



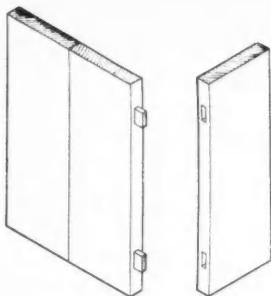
CONTREPLAQUÉS POUR MEUBLES

Clichés extraits de: « Die Konstruktion des mobels » (A. Schneck et G. Kappler)

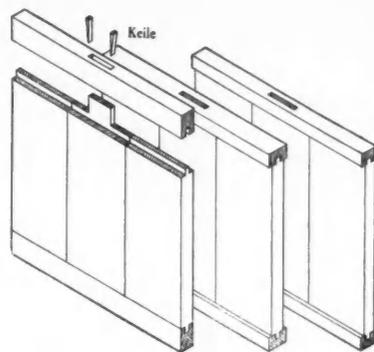
EMBREVEMENTS



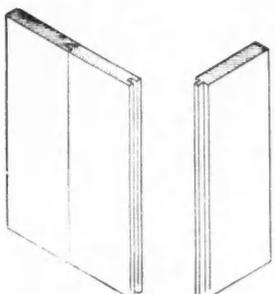
Plat joint renforcé par des tourillons



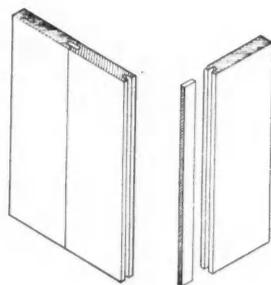
Plat-joint renforcé par des clefs



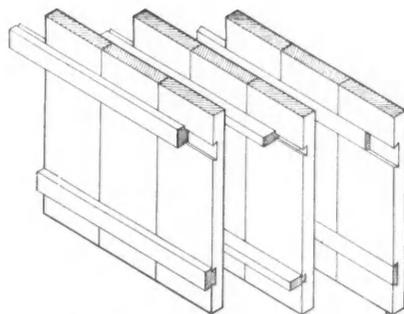
Emboîtures



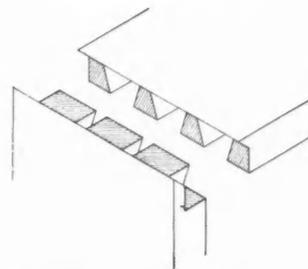
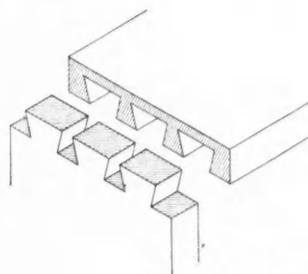
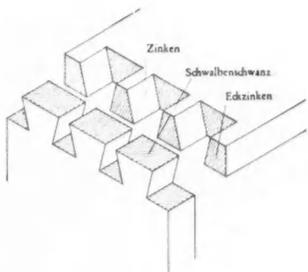
Rainure et Languette



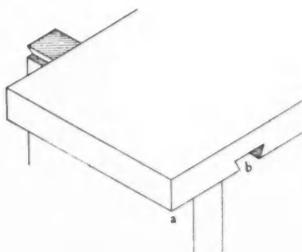
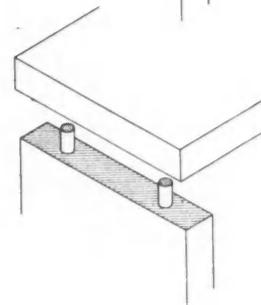
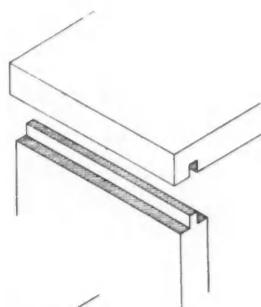
Languette rapportée



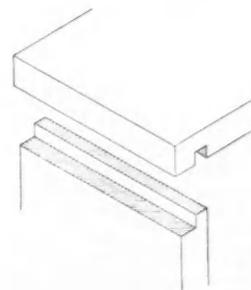
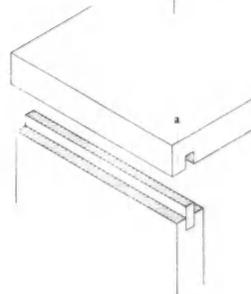
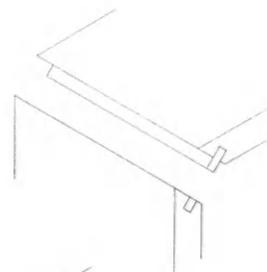
Emboîtures à queue d'aronde



1 Queue d'aronde ordinaire
2 Queue couverte ou de devant de tiroir
3 Queue cachée



4 Languette et rainure
5 Tourillons
6 Languette queue d'aronde



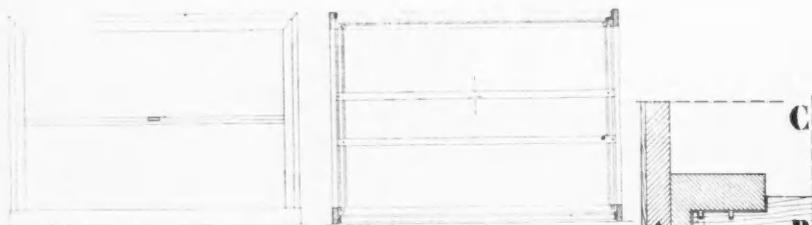
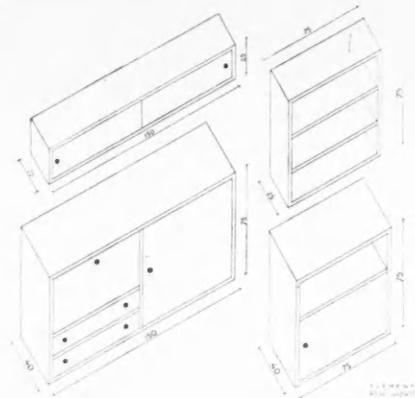
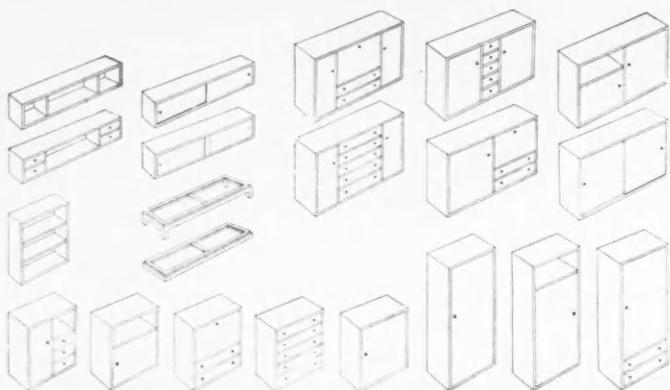
7 Fausse languette (peu utilisé)
8 Fausse languette
9 Languette batarde



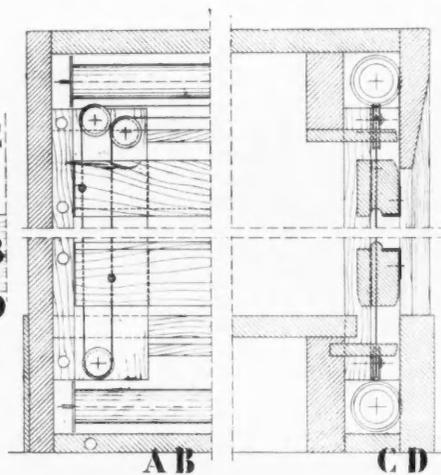
RENÉ GABRIEL



ÉLÉMENTS STANDARDS PERMETTANT DE NOMBREUSES COMBINAISONS
Ph. Jean Collas

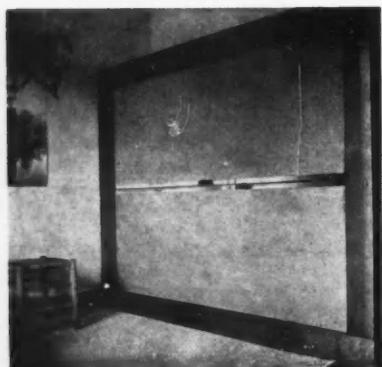


ANDRÉ HERMANT

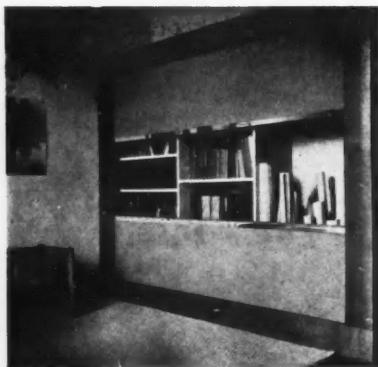


MEUBLES A RIDEAUX AUTOMATIQUES

Les deux rideaux de toile sont rendus solidaires par un câble d'acier et leur mouvement est simultané. Ce meuble permet l'accès instantané d'une grande surface de rangement.



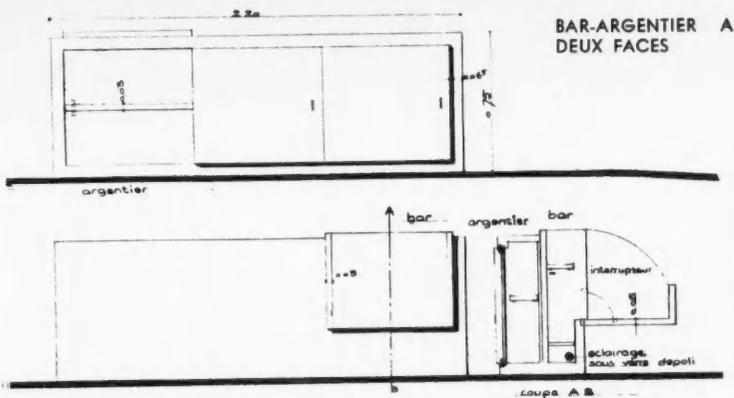
12 FERMÉ



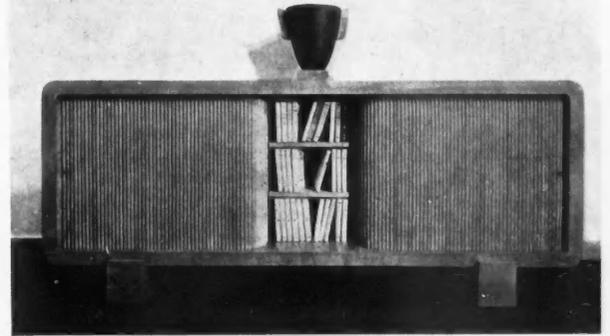
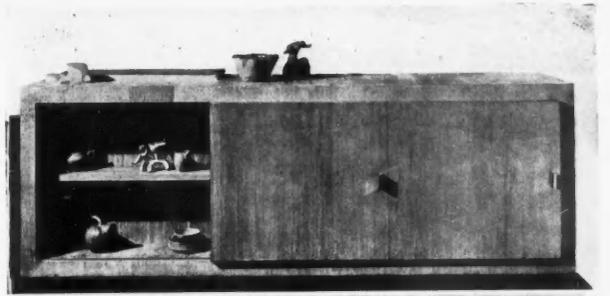
ENTROUVERT



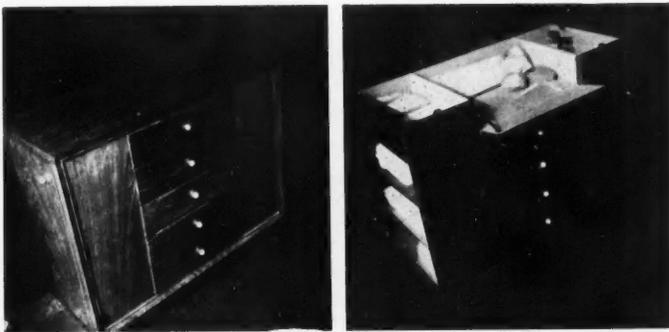
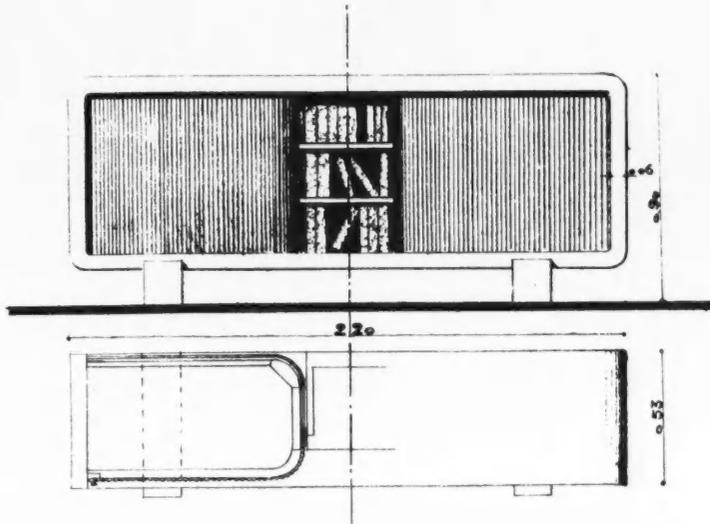
OUVERT



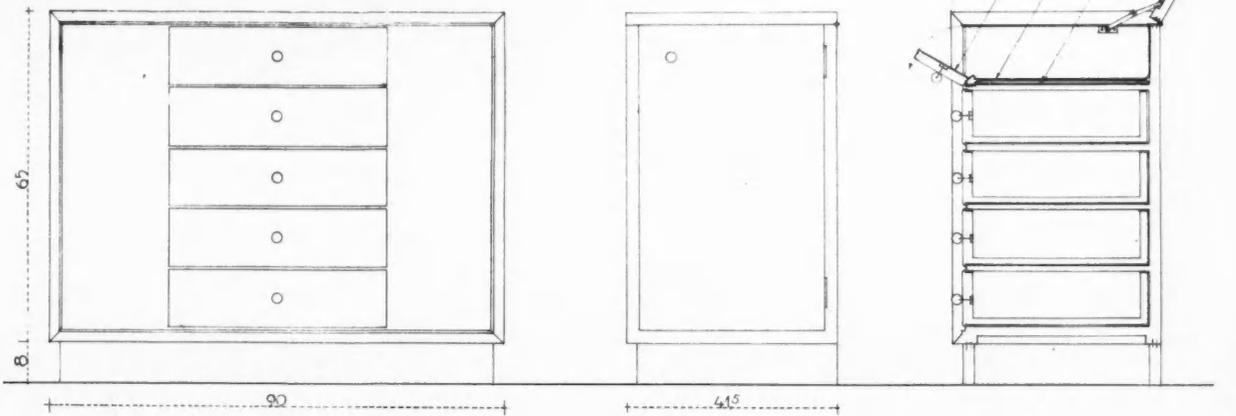
BAR-ARGENTIER A
DEUX FACES



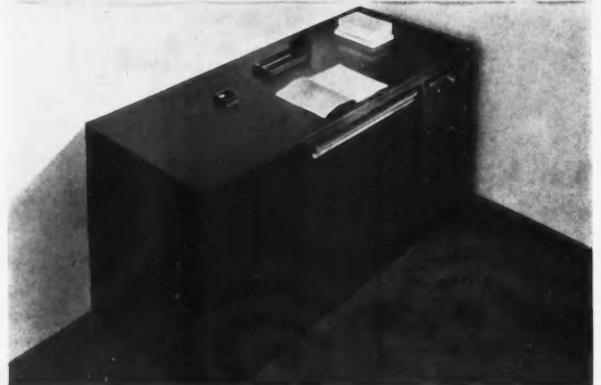
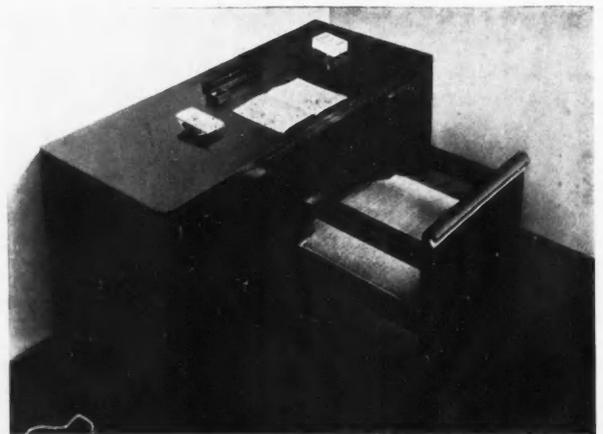
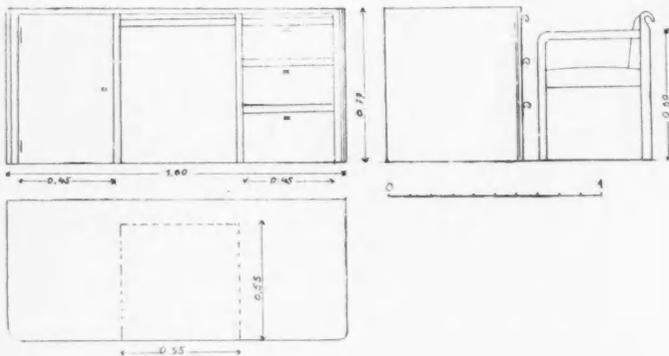
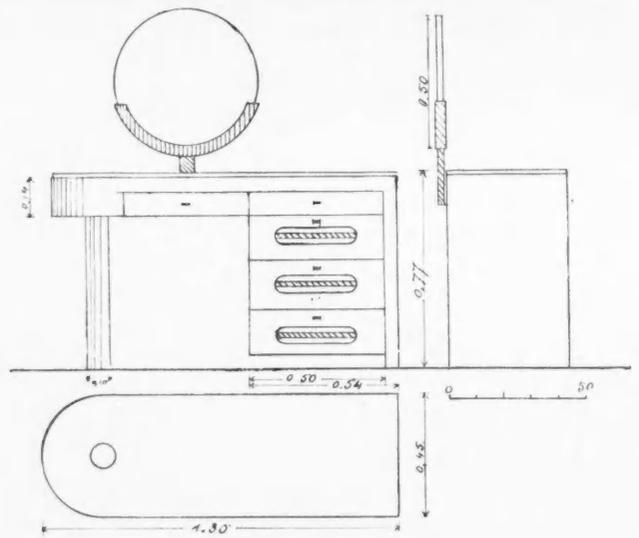
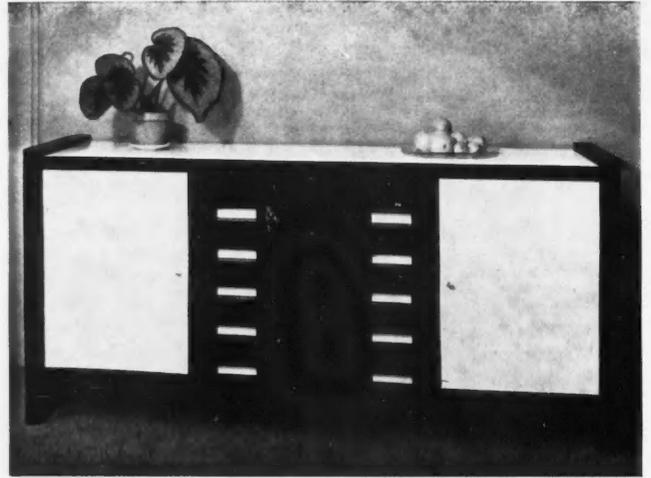
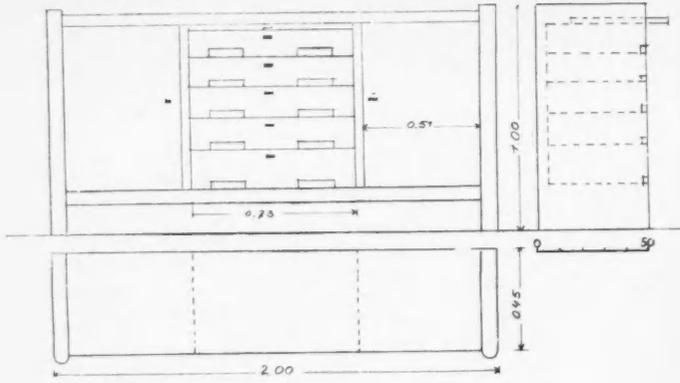
SUZANNE GUIGUICHON
DEUX MEUBLES



PIERRE VAGO
MEUBLE POUR UN BÉBÉ



PAUL BRY





LUCIE RENAUDOT

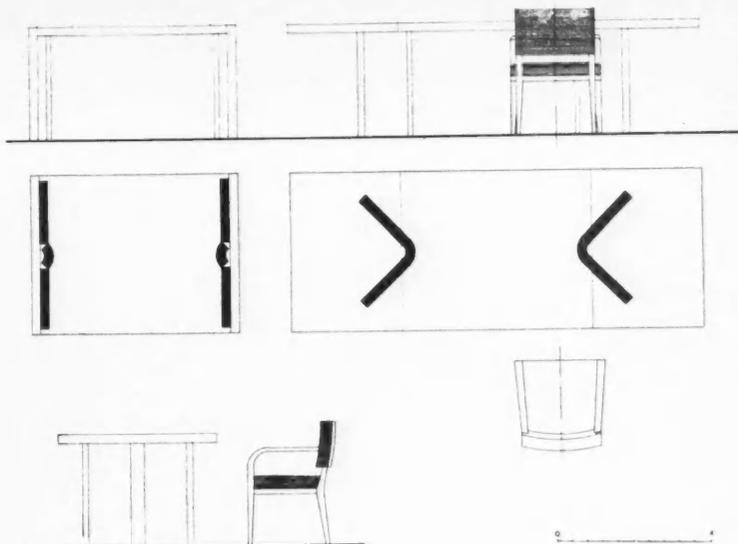
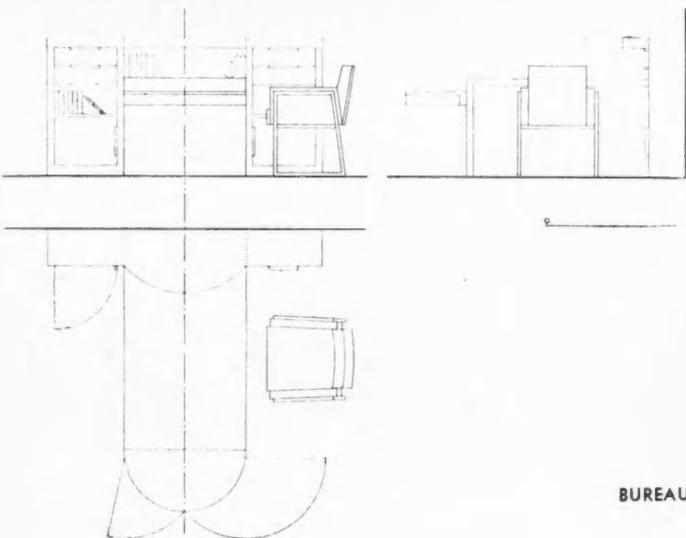


TABLE EXTENSIBLE



BUREAU

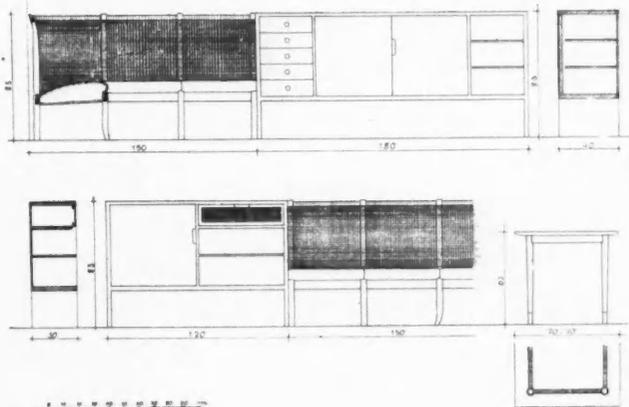


LUCIE RENAUDOT



A. C. RUDENAUER

Cl. Der Baumeister, avril 1936





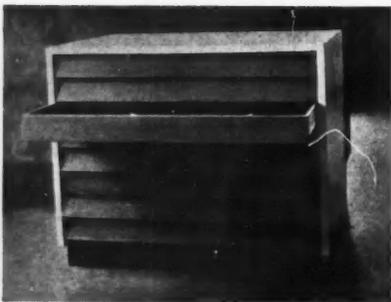
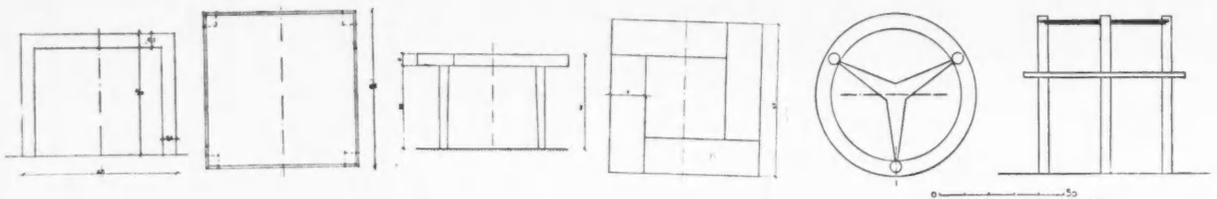
JEAN ROYÈRE



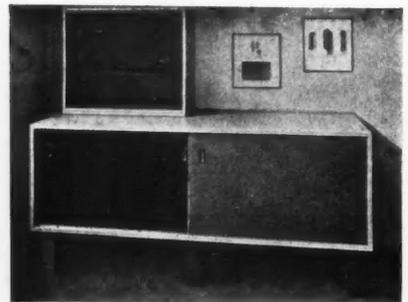
GODEFROY



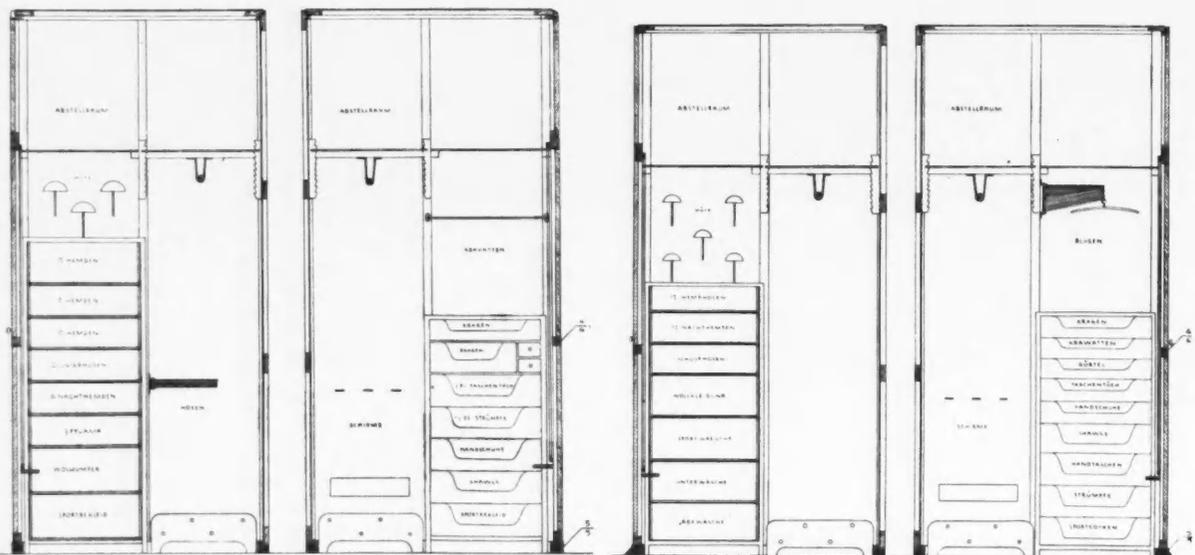
ANDRÉ HERMANT



MEUBLES A PLANS

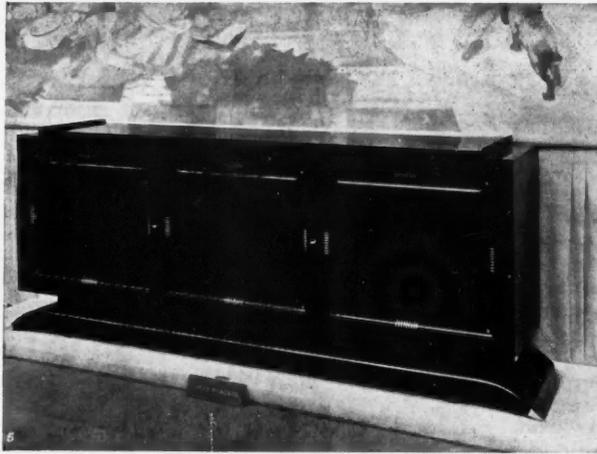


PENDERIES

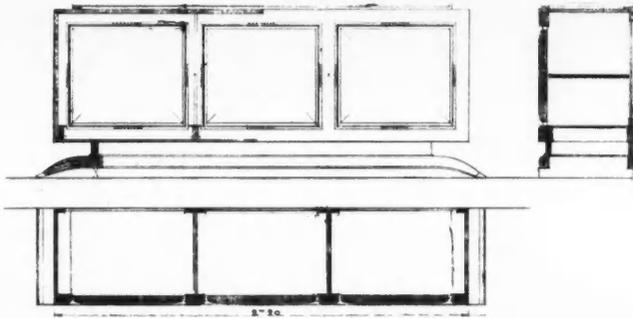


LA PENDERIE DE MONSIEUR

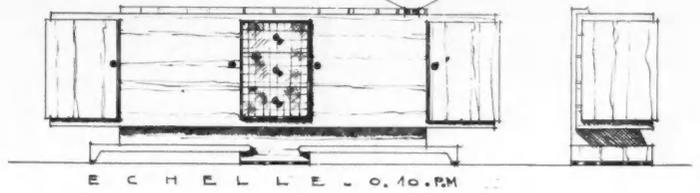
LA PENDERIE DE MADAME



Ph. Salaün



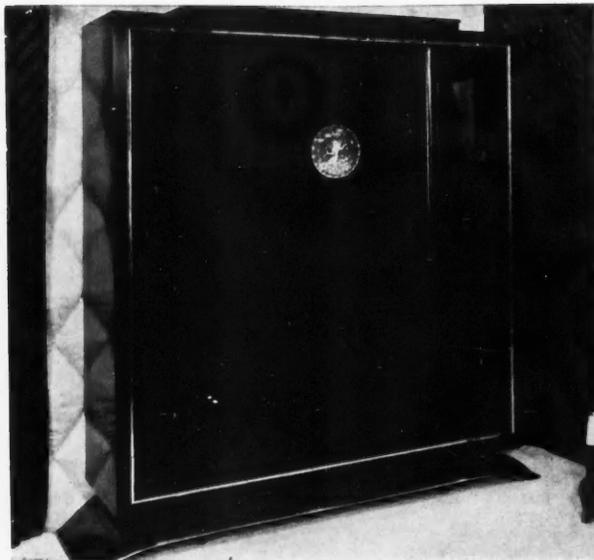
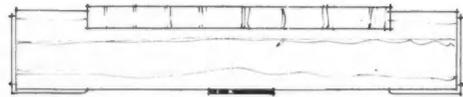
JEAN PASCAUD



MAURICE CHAMPION

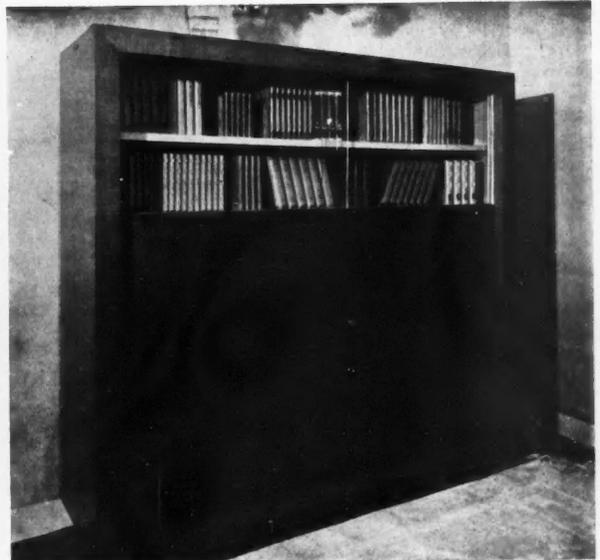
(EDITE PAR L'ATELIER 75)

Palissandre verni.
Cuivre doré. Gla-
ces dorées.



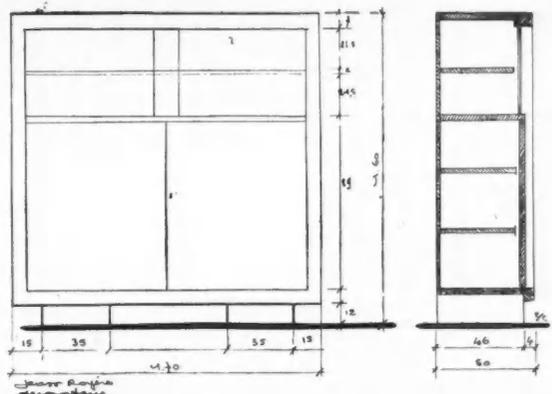
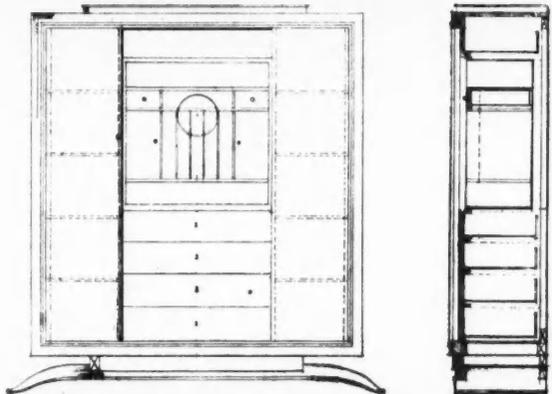
JEAN PASCAUD

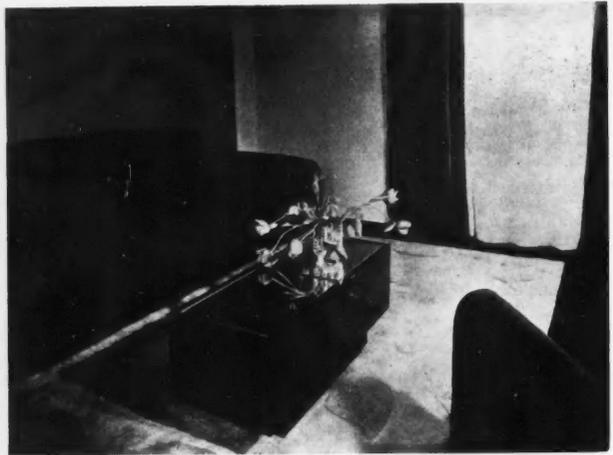
Ph. Chevojon



JEAN ROYÈRE

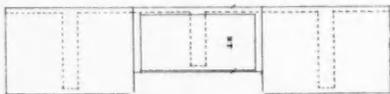
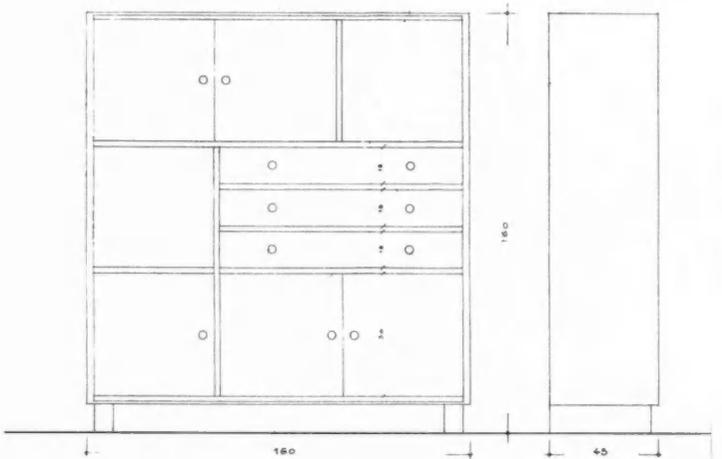
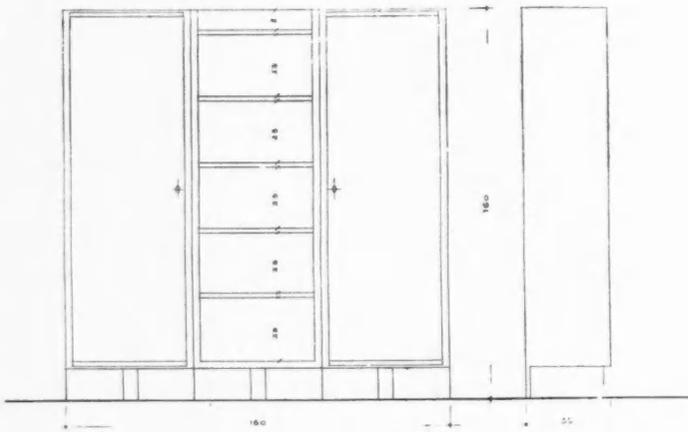
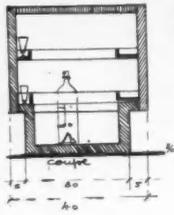
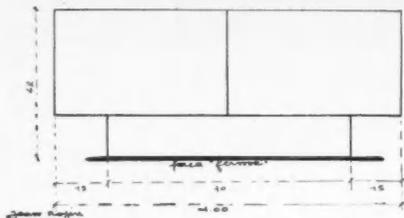
(EDITE PAR GOUFFÉ)





JEAN ROYÈRE
PETIT BAR

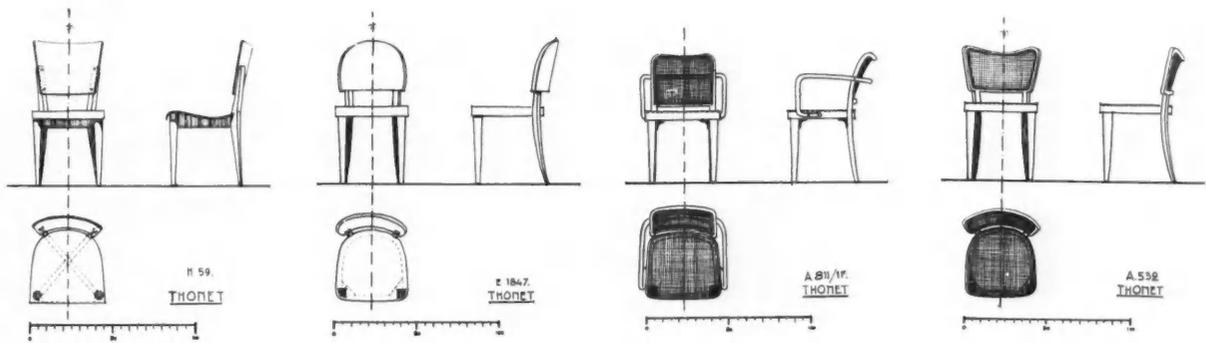
(ÉDITÉ PAR GOUFFÉ)



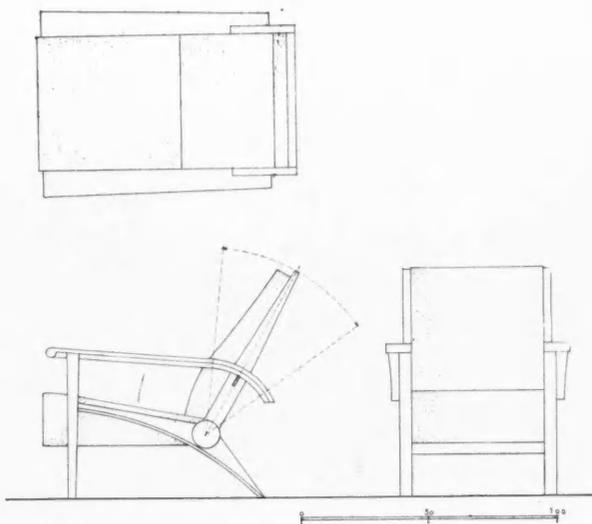
SIÈGES EN BOIS

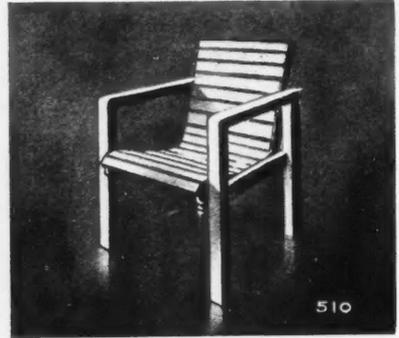
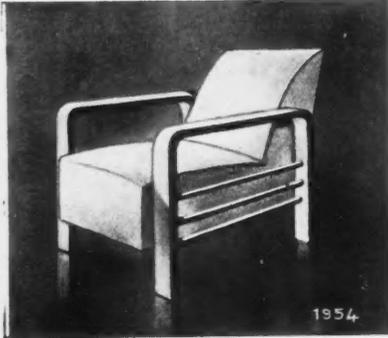
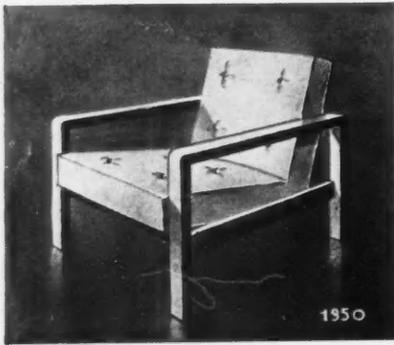


SIÈGES EN BOIS COURBÉ DE THONET

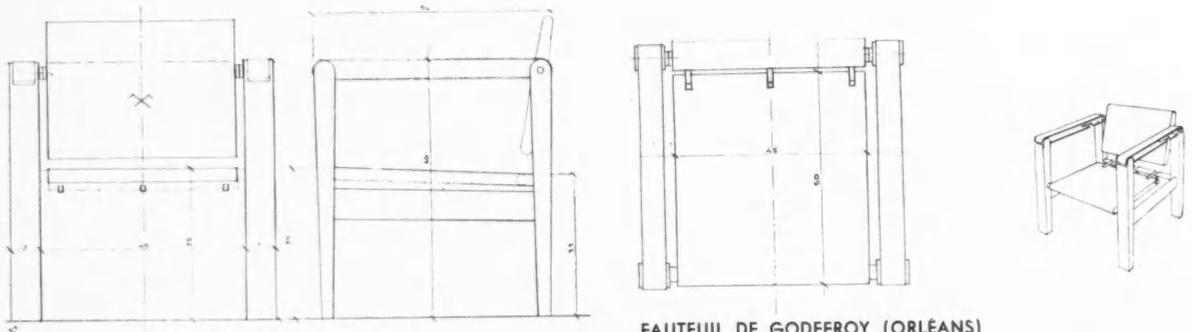
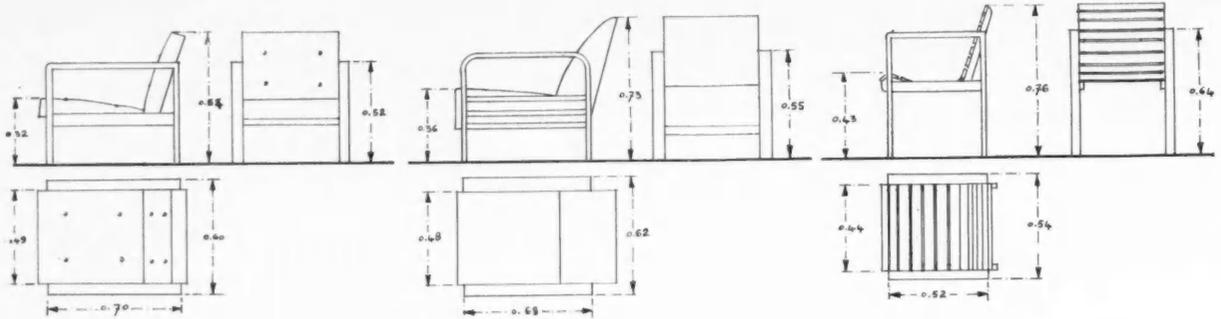


ANDRÉ HERMANT
FAUTEUIL A DOSSIER BASCULANT





BERNARD AUCOC



FAUTEUIL DE GODEFROY (ORLÉANS)

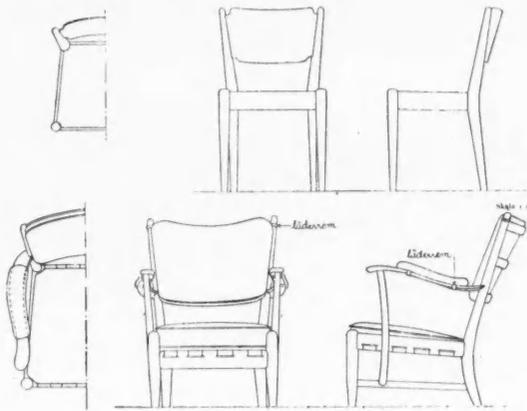


GODEFROY



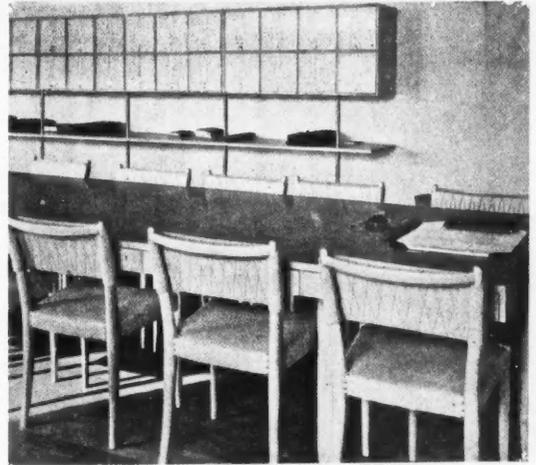
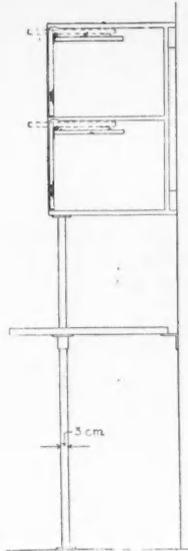
RENÉ GABRIEL

SIÈGES



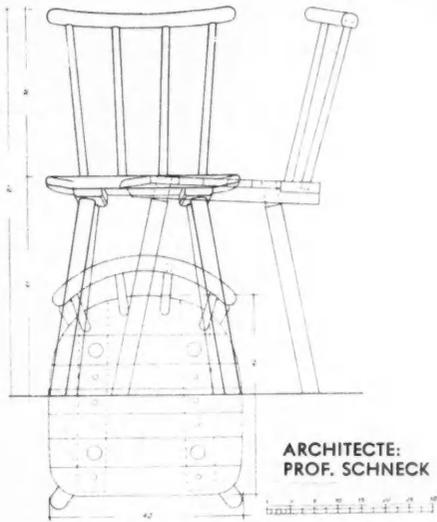
SIÈGE ET FAUTEUIL (ARCH.: AHRBOM ET ZIMDAHL)

Cl. Byggmastaren

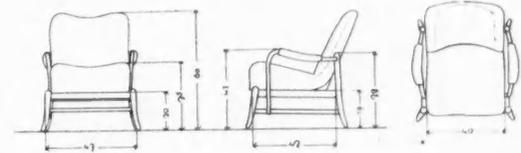
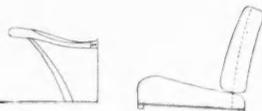
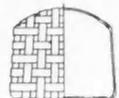
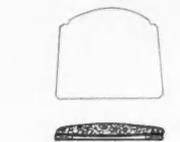
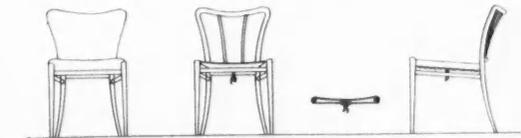
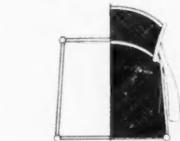
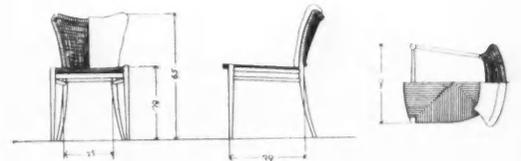
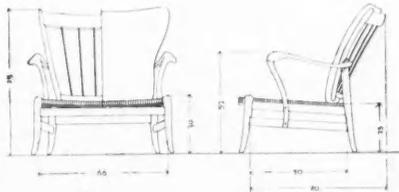
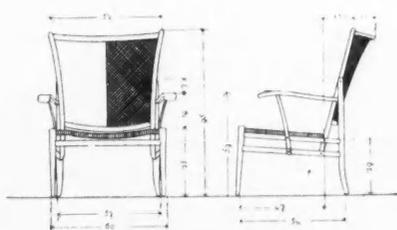
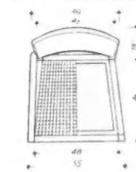
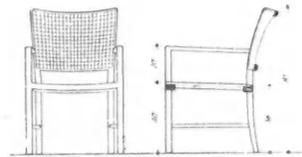
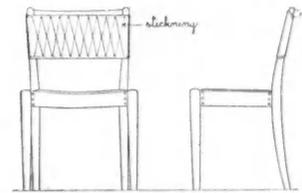


RÉFECTOIRE (détail)

ARCH.: AHRBOM ET ZIMDAHL



ARCHITECTE:
PROF. SCHNECK



(Extrait de: Die Wohnung für Jedermann. Edit. Julius Hoffmann, Stuttgart)

LE BOIS COURBÉ

L'action de courber consiste en général essentiellement à étirer une partie et à comprimer une autre partie de la pièce à plier jusqu'à une limite dépendant du rayon de la courbure par rapport aux dimensions transversales.

La courbure du bois dans son état naturel est limitée par la résistance des fibres soumises à la tension. Ces fibres sont nécessairement localisées du côté convexe de la courbure. C'est pourquoi on a l'habitude de soutenir cette face de la pièce au moyen d'une bande d'acier et de soumettre ainsi les fibres de la face concave à une compression considérable quand la courbure à obtenir est d'un rayon relativement faible. La compressibilité de la plupart des bois dans leur état naturel est également très limitée, mais heureusement un certain nombre de bois tendres peuvent être comprimés jusqu'à 30 ou même 40 % de leur longueur initiale après un traitement à la vapeur dans une étuve. Toutefois, ce même traitement diminue fortement leur limite d'extension.

La bande d'acier utilisée est généralement munie de butées au moyen desquelles on peut la fixer solidement au bois.

Même lorsque la courbure est faite par ce procédé il se forme souvent des éclats du côté convexe lorsque la bande de métal n'est pas suffisamment tendue au début de l'opération. Lorsque la butée est mal fixée à la bande d'acier, ou lorsque on utilise des cales en bois pour compenser un excès de longueur de cette bande, les fibres subissent une tension locale. Cet inconvénient peut être évité en utilisant des butées ajustables permettant d'exercer une pression sur les extrémités de la pièce avant toute courbure. Cette compression étant réglée ensuite au moyen de vis actionnées à la main pendant toute la durée de l'opération.

L'extension maximum des fibres peut être ainsi obtenue sans crainte de fissures. Le pire accident qui puisse arriver c'est que la compression des fibres de la face interne dépasse la limite de la sécurité, et qu'il se produise des fissures sur cette face.

De plus, lorsque la section transversale des pièces courbées est faible par rapport à leur longueur et que des ondulations de la face interne ou des déformations dues au flambage semblent se produire sur une pièce non encore complètement courbée, il est nécessaire de pouvoir relâcher progressivement.

Beaucoup de petites pièces peuvent être travaillées entièrement à la main ou au moyen d'un treuil, mais la courbure à la machine est certainement la plus rapide car elle permet de traiter plusieurs pièces à la fois.

Il existe trois manières de courber le bois :
à la main (fig. 2 et 3) ;

à la machine (fig. 5).

à la presse hydraulique (fig. 4)

Dans la première méthode la forme est fixe, l'ouvrier vient appliquer la pièce de bois sur cette forme tout en contrôlant la compression exercée par la bande externe qui se plie en même temps que le bois.

Dans la deuxième méthode, la forme est mobile et mue par moteur. La pièce de bois et la bande de fer qui lui est solidaire viennent s'enrouler autour. C'est ainsi que se façonnent les châssis des sièges par exemple. La forme accompagne le bois au séchage.

Dans la troisième méthode, la forme est solidaire d'une presse hydraulique. Après courbure, les extrémités de la pièce sont maintenues par des griffes qui l'accompagnent au séchage, la forme restant sur la machine.

Lorsqu'il s'agit de courber des pièces contreplaquées, la méthode est toute différente: la forme est alors chauffée et la pièce n'est pas soumise à l'action de la vapeur. C'était la méthode employée tout au début de la technique de courbage alors qu'il était encore très difficile de courber le bois massif, les pièces à courber étaient constituées par des lamelles collées (Thonet: 1830). C'est la technique reprise actuellement pour le siège en contreplaqué.

La courbure de panneaux ou pièces contreplaquées est beaucoup plus simple que celle du bois massif, l'épaisseur de chaque feuille étant généralement assez faible et par suite chacune peut être courbée suivant un petit rayon de courbure. Les courbures faites de cette façon deviennent rigides et permanentes aussitôt que la colle a séché et durci par refroidissement. Cette méthode de courbure est très rapide.

Après qu'une courbure a été faite à la machine ou à la main, il est nécessaire de maintenir la pièce sur forme ou de l'assurer avec un tendeur qui l'empêche de se déformer pendant le séchage à l'étuve.

Le séchage doit se poursuivre ensuite à l'air jusqu'à un degré d'humidité approprié aux conditions atmosphériques auxquelles le meuble doit être finalement soumis.

La résistance d'une courbure réside principalement dans les portions relativement intactes voisines de la bande, comme on peut s'en apercevoir en détachant des échantillons dans les parties comprimées et les parties tendues. Les fragments enlevés dans les parties comprimées même après qu'elles sont complètement stabilisées restent très flexibles et peuvent être courbées à la main entre de grandes limites sans se briser. Les pièces tendues sont par contre plus ou moins rigides.

Le bois utilisé est le plus souvent le hêtre et parfois le frêne.

D'après W. C. STEVENS (WOOD - avril 1936).

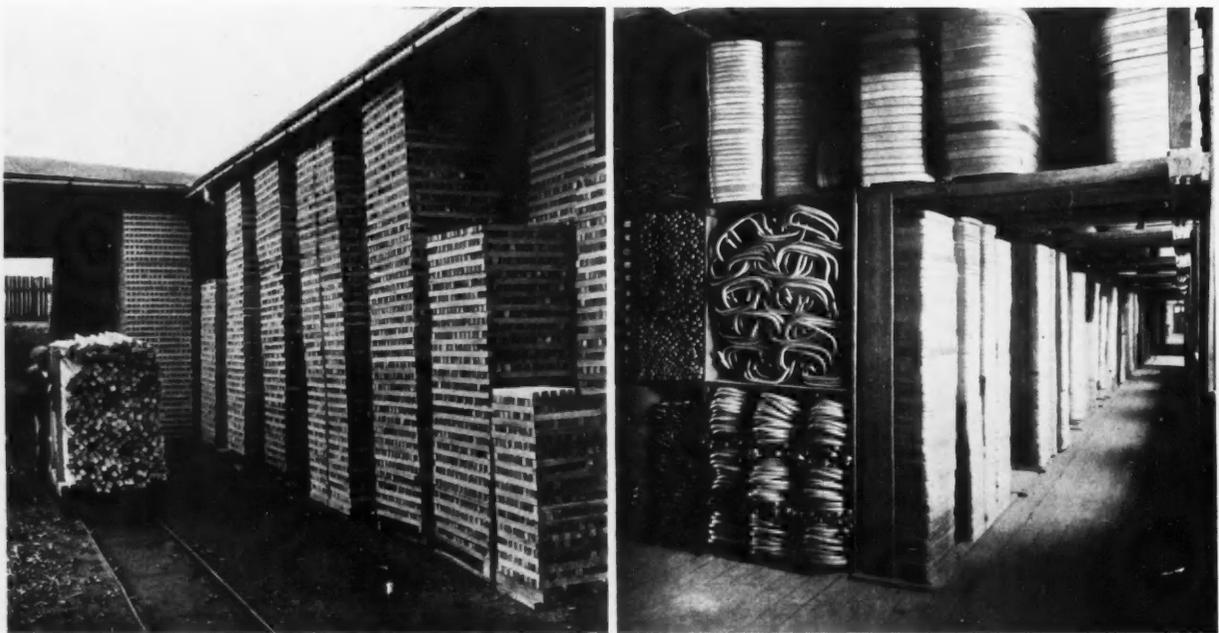


Fig. 1. Depuis le façonnage à la machine des pièces brutes jusqu'à la finition, le bois doit séjourner plusieurs fois dans des entrepôts où il reprend son équilibre hygrométrique.

Clichés Thonet



FIG. 2 - COURBURE A LA MAIN: LA VIS DE COMPRESSION EST SERRÉE EN MÊME TEMPS QUE S'EFFECTUE LA COURBURE



FIG. 3 - COURBURE A LA MAIN. LA FORME EST FIXE. LA PIÈCE DE BOIS, COMPRIMÉE PAR UNE BANDE DE MÉTAL, VIENT S'Y APPLIQUER.



FIG. 4 - MACHINE A COURBER HYDRAULIQUE: LA PIÈCE EST PRISE ENTRE LA FORME ET UNE LAME D'ACIER EXTÉRIEURE

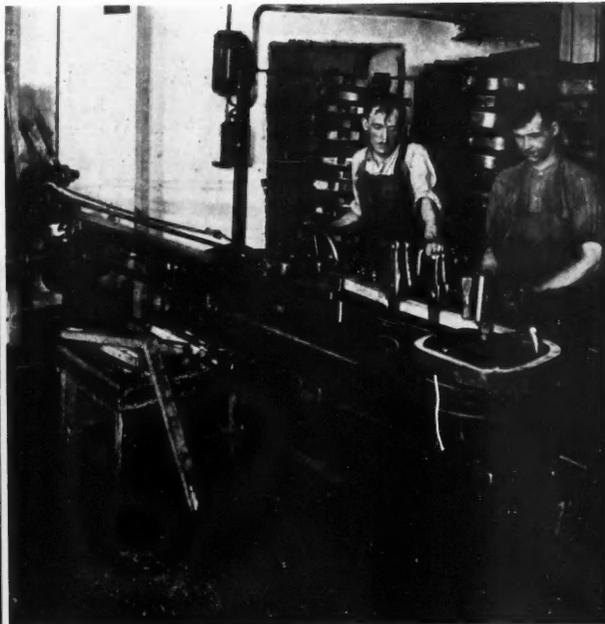


FIG. 5 - MACHINE A COURBER LES CHASSIS DE SIÈGE. LE BOIS VIENT S'ENROULER AUTOUR D'UNE FORME MOBILE QUI L'ACCOMPAGNE AU SÈCHAGE.

Clichés Thonet



HAFELI (SUISSE)

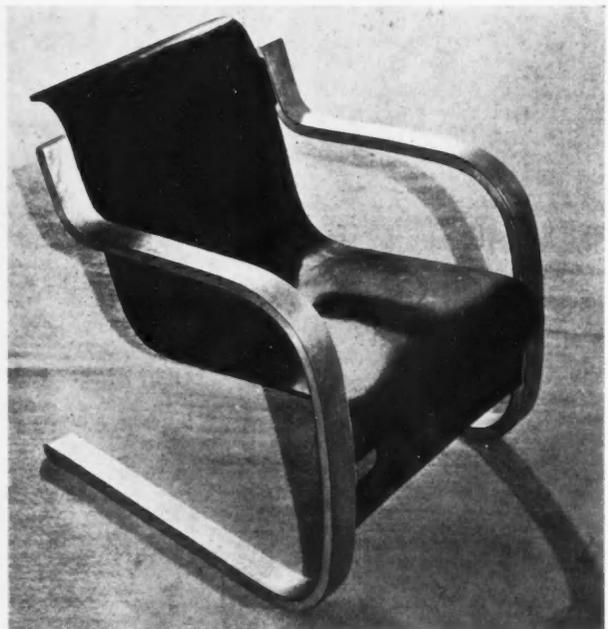
MOSER (SUISSE)

MOSER

HAFELI



MARCEL BREUER



ALVAR AALTO (NORVÈGE)



ALVAR AALTO



ITALIE

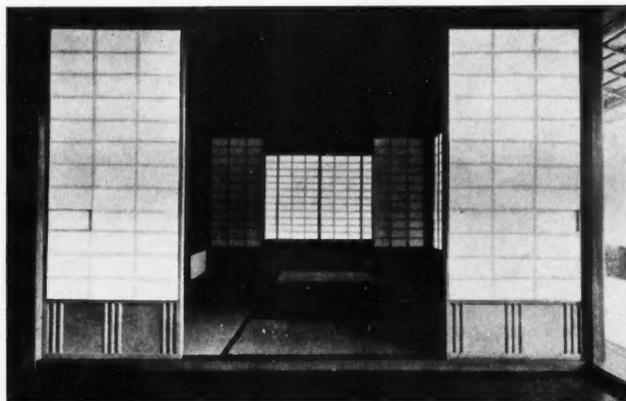
(Extrait de «Tecnica dell' Abitazione», Milan)

LES FERMETURES EN BOIS

Sur les pages qui vont suivre nous avons cherché à réunir les principaux éléments de fermetures en bois dont dispose aujourd'hui l'architecte; nous montrons en guise d'introduction

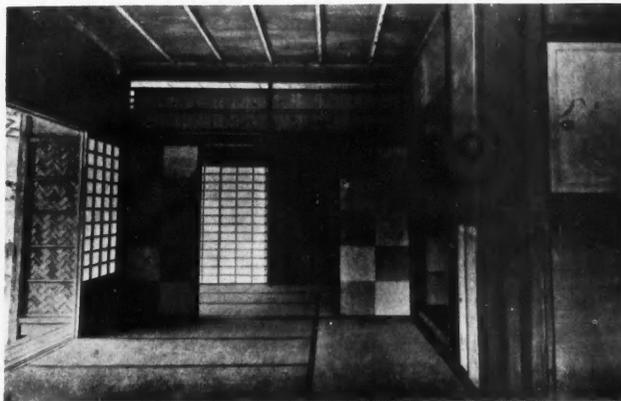
des éléments de l'habitation classique japonaise des 17^e et 18^e siècles. Exécution, recherche, finesse, simplicité, nous semblent une leçon dont nous ne saurions trop profiter.

LA LEÇON JAPONAISE

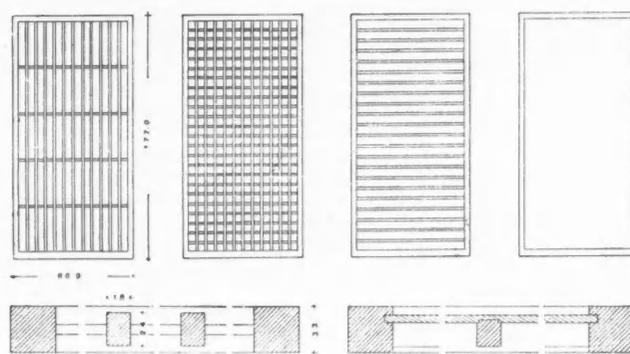
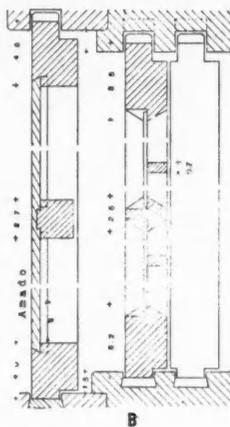
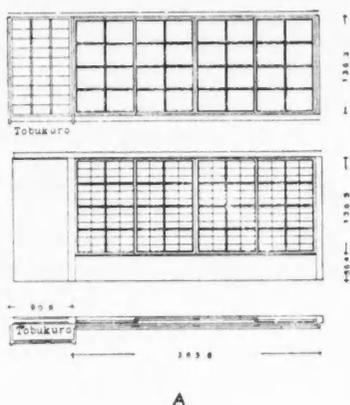


PAVILLON A KYOTO — PORTES COULISSANTES

1653



PALAIS ROYAL A KYOTO — PORTES COULISSANTES — VERS 1600



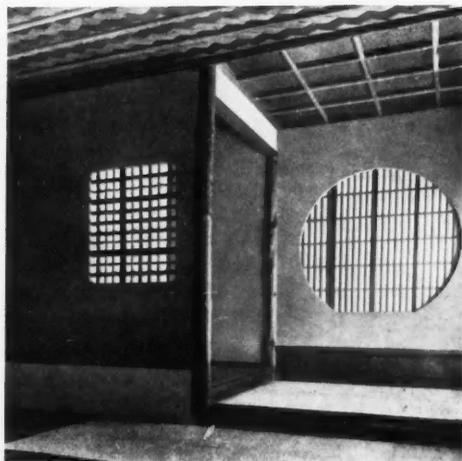
PORTES EN BOIS

FENÊTRE VITRÉE AVEC VERRE DÉPOLI

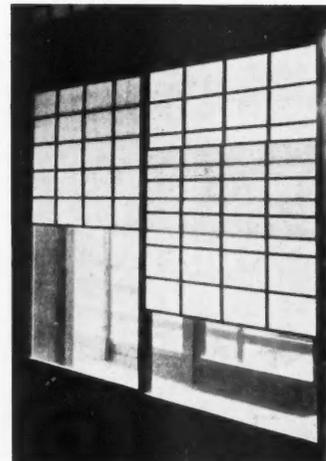
A) Élévation extérieure et intérieure; B) Coupe verticale.



« AMADO » VOLET EN BOIS



MAISON A KYOTO, VERS 1700 — FENÊTRES



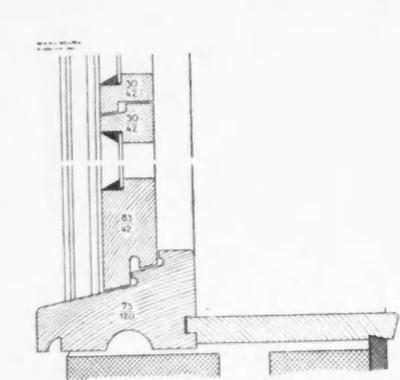
FENÊTRE EN PAPIER TRANSPARENT

Documents extraits de « Das Japanische Wohnhaus »

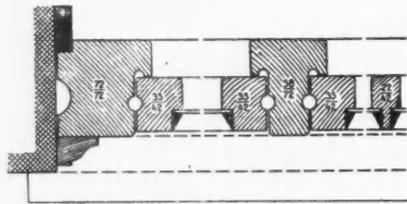
I. LES FENÊTRES

L'importance capitale que l'architecture moderne attache à la lumière, à la bonne ventilation et à la propreté de l'habitation a fortement influencé la construction de la fenêtre. La fenêtre métallique qui présente des avantages certains sur les anciennes fenêtres en bois a conquis, ces dernières années, beaucoup de constructeurs et il est évident que le métal per-

met de résoudre certains problèmes insolubles pour le bois. Pourtant les recherches faites pour la création de nouveaux systèmes de fenêtres pratiques en bois ont abouti à des modèles intéressants par leur prix peu élevé, leur faible déperdition calorifique et leur entretien facile.

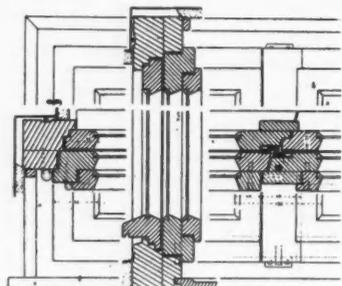


COUPE VERTICALE



COUPE HORIZONTALE

Doc. « Baumeister »



TRIPLE-FENÊTRE COUPLÉE. SYSTEME ADOPTÉ POUR DOUBLES ET TRIPLES CHASSIS COUPLÉS

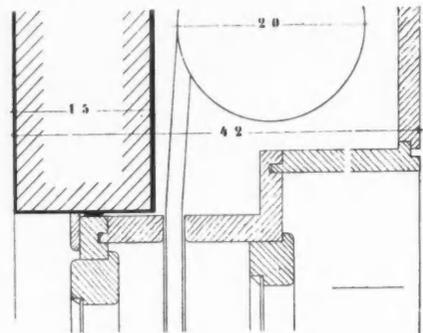
Doc. « Baukunst »



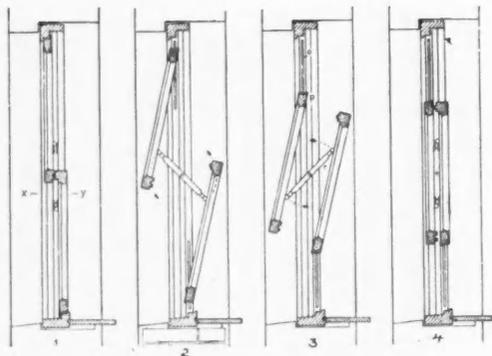
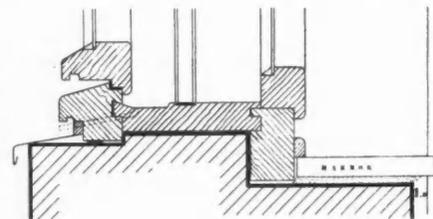
Fenêtre anglaise s'ouvrant vers l'extérieur. Les joints verticaux et horizontaux sont conçus de façon à former des chambres d'air qui forcent l'air pénétrant de l'extérieur à un mouvement tourbillonnant empêchant la pénétration de l'air froid vers l'intérieur.



COUPE VERTICALE SUR UNE DOUBLE-FENÊTRE AVEC STORE ROULANT AMÉNAGÉ INTÉRIEUREMENT.

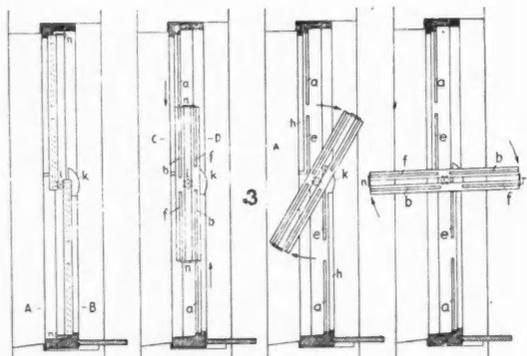
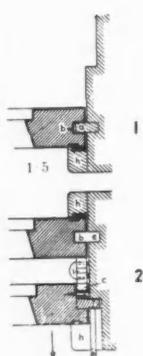


Doc. « Baumeister »



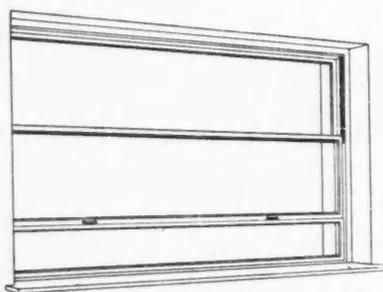
SYSTEME AMÉRICAIN D'UNE FENÊTRE GENRE « GUILLOTINE » ÉQUILIBRÉE SANS CONTREPOIDS A L'AIDE DE LEVIERS BASCULANTS

Doc. « Baukunst »

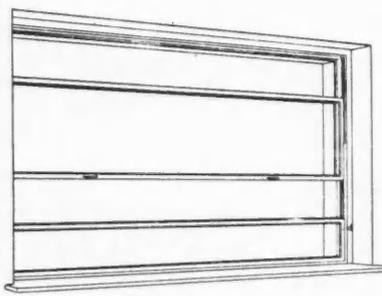


FENÊTRE A GUILLOTINE ET A CHASSIS BASCULANTS

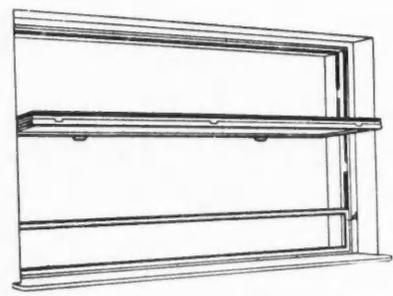
1. Coupe horizontale A-B. — 2. Coupe horizontale C-D. — 3. Coupes schématiques verticales montrant les positions successives d'ouverture; les deux châssis ramenés vers le milieu sont manœuvrés à l'aide d'une roue dentée.



FENÊTRE FERMÉE

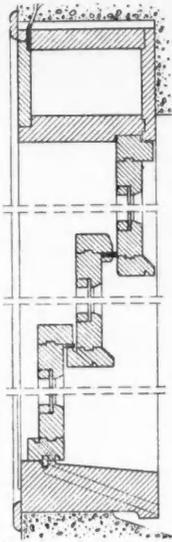


CHASSIS RAMENÉS VERS LE MILIEU

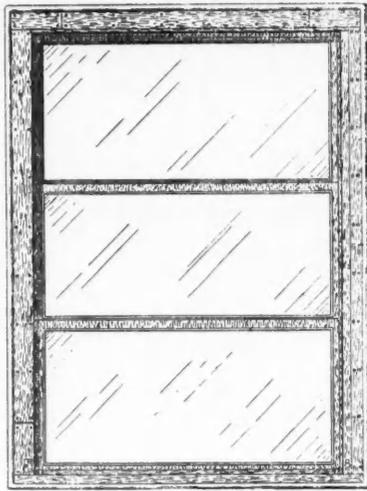


CHASSIS BASCULES

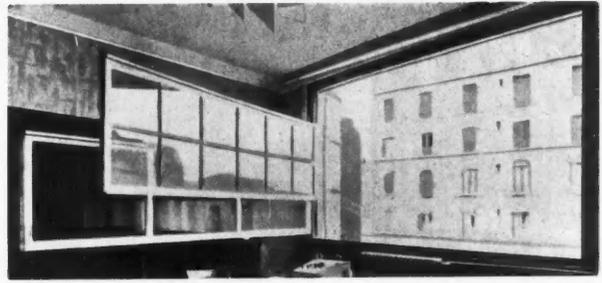
Doc. « Baukunst »



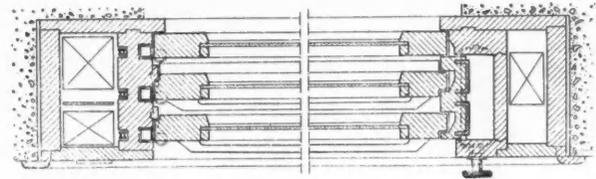
COUPE VERTICALE



CROISEE VUE DE L'INTERIEUR



CHASSIS RAMENÉS A L'INTERIEUR POUR LE NETTOYAGE

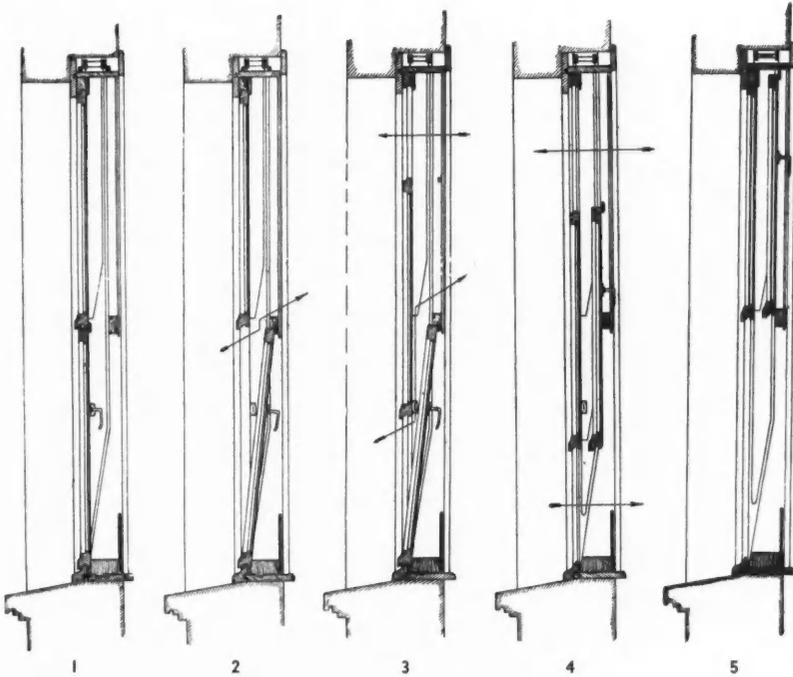


COUPE HORIZONTALE

(Sanson, constructeur)

FENÊTRES A GUILLOTINES

Ces croisées sont réalisées à deux ou trois châssis sur la hauteur; à deux fois deux châssis conjugués (croisées doubles) et cintrés en plan.



(Etablissements Gisie)

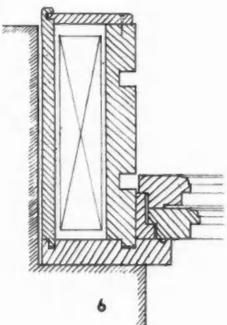
1-5. FENÊTRE A GUILLOTINE « GIF », construction spécialement étudiée en vue d'une aération efficace.

1. Fenêtre fermée.
2. Fenêtre entr'ouverte.
3. Création d'un courant d'air.
4. Circulation d'air au maximum.
5. Fenêtre grande ouverte.

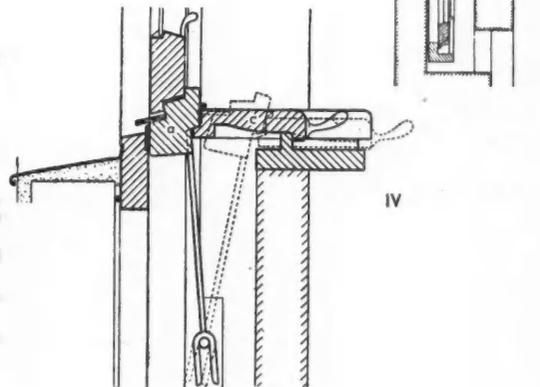
I-IV. FENÊTRE COULISSANT VERTICALEMENT DANS L'APPUI

- I. La fenêtre fermée.
- II. Ouverture de la rainure permettant le coulissement de la fenêtre.
- III. Position de la fenêtre ouverte et fermeture étanche de la rainure.
- IV. Détail montrant la fermeture étanche de la rainure.

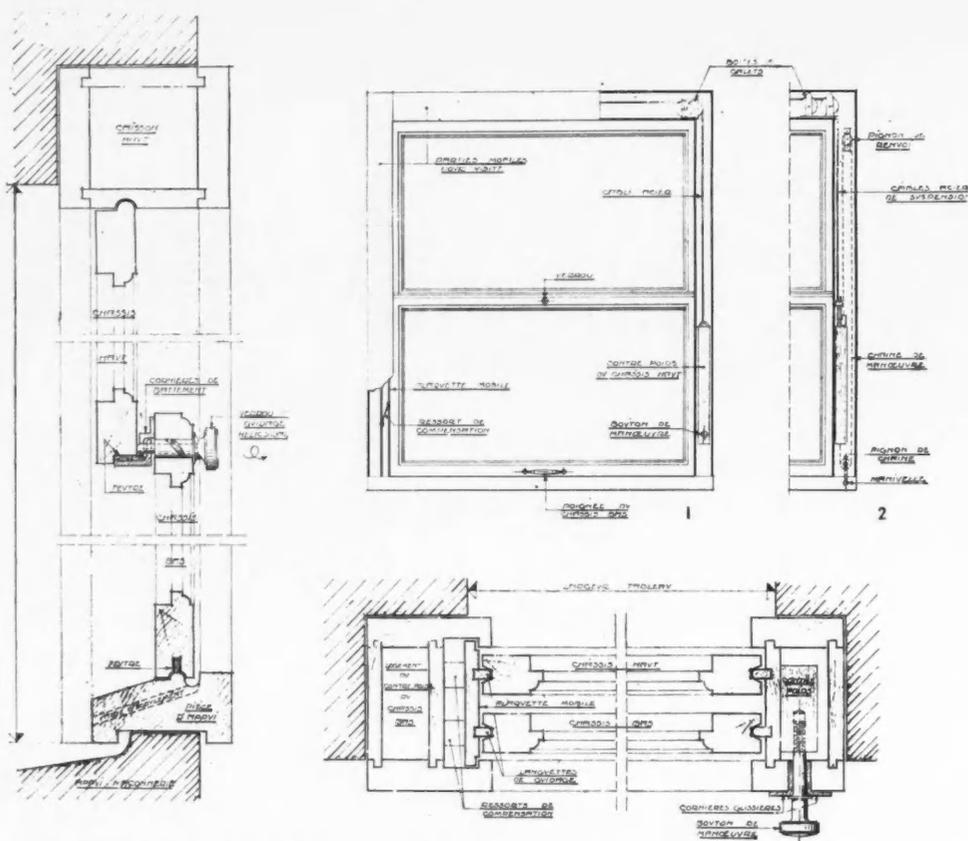
(Baukunst)



6



IV

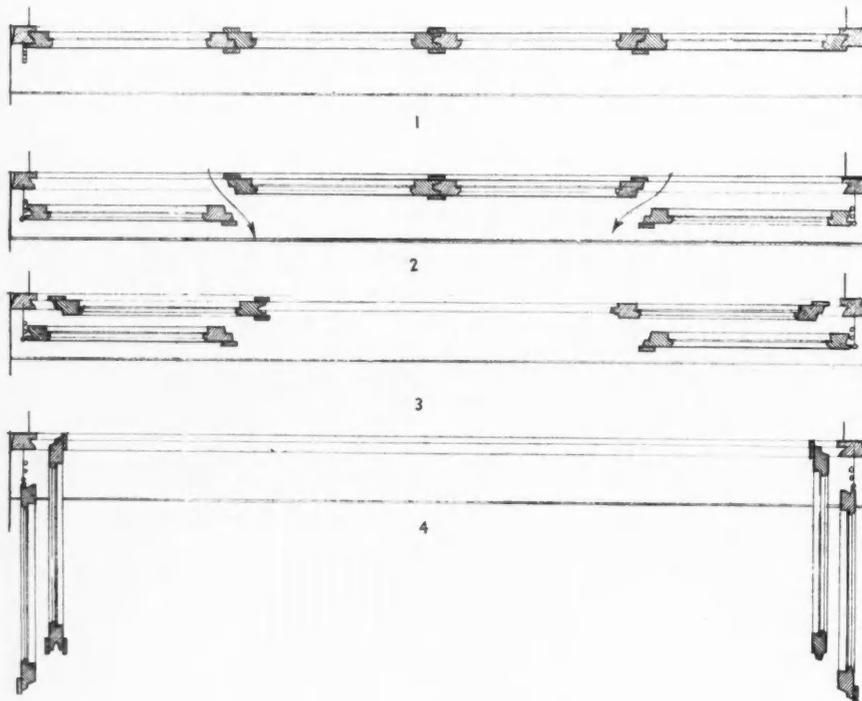
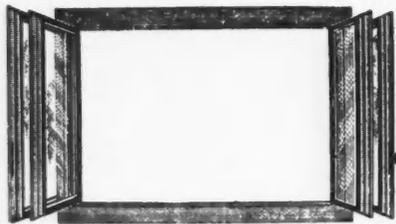
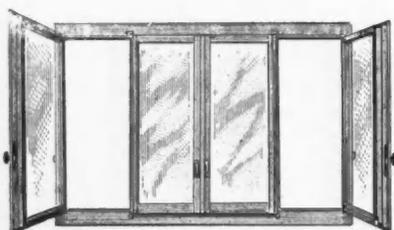


CROISÉE A GUILLOTINE SYSTÈME « J. NICOLAS »

- 1. Système de commande par bouton de manœuvre.
- 2. Système de commande par manivelle.

Des ressorts de compensation placés sur un côté permettent de libérer les châssis du guidage, facilitant aussi le nettoyage.

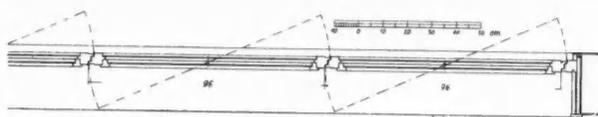
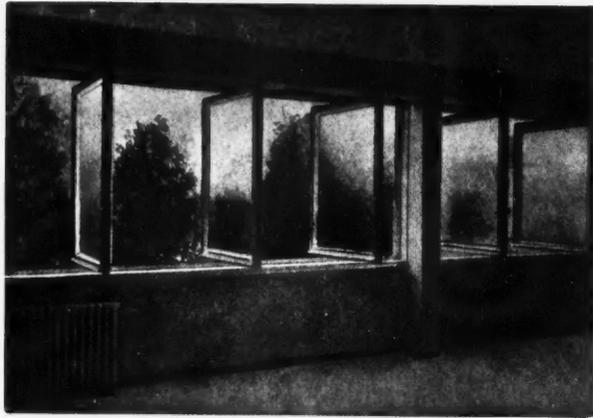
(A. Direz, constructeur)



FENÊTRE A ÉLÉMENTS GLISSANTS ET OUVRANTS DE CÔTÉ « RIF ». Construction spécialement étudiée pour des baies larges et permettant l'ouverture totale. Réalisable pour fenêtres de 2 jusqu'à 8 éléments à simple et à double vitrage.

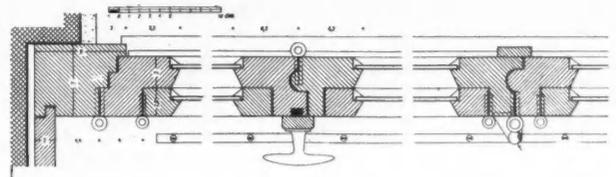
- 1. Fenêtre fermée, les vantaux sont dans le même plan.
- 2. Position intermédiaire des vantaux latéraux (ventilation).
- 3. Les vantaux latéraux sont ouverts, les éléments du milieu se laissent pousser de côté.
- 4. Ouverture totale.

(Etablissements Gisie)



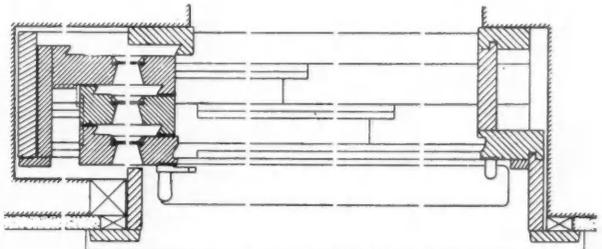
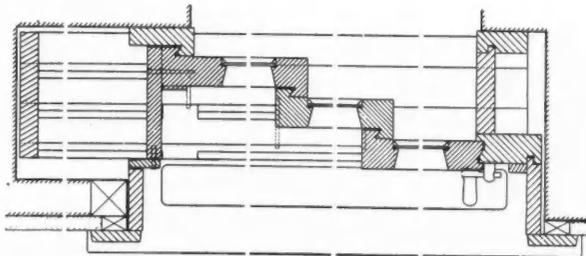
FENÊTRE A CHÂSSIS TOURNANTS. Permet la fermeture séparée de chaque châssis.

(Schneck « Fenêtres »)



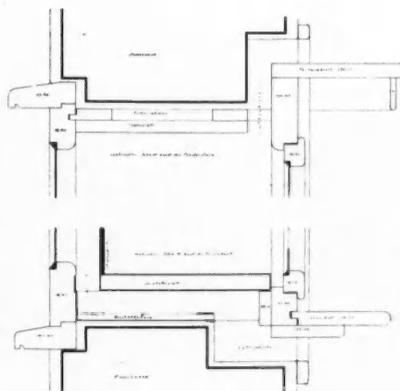
FENÊTRE COUPLÉE (à double vitrage) se repliant en accordéon vers l'intérieur.

(Schneck « Fenêtres »)



FENÊTRE A CHÂSSIS COULISSANTS HORIZONTALEMENT A L'AIDE DE CHARIOTS A BILLES. La fenêtre ouverte, les châssis disparaissent complètement dans un espace aménagé à cet effet dans le mur.

(Baukunst)



LA FENÊTRE A FLEURS

La fleur vivante occupe aujourd'hui une place importante dans l'intérieur moderne. Pourtant l'influence du chauffage central s'oppose souvent à la vie des plantes. L'aménagement des fenêtres destinées à recevoir des fleurs n'est ni d'une grande complication technique ni très onéreuse, il suffit d'aménager une bonne ventilation et prévoir un système d'écoulement de l'eau. Cet élément architectural permettra souvent de nous faire oublier un peu la triste absence de verdure dans nos villes.

(Doc. Baumeister)

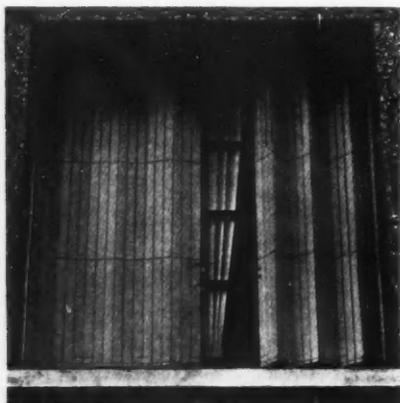
2. STORES, PERSIENNES, JALOUSIES EN BOIS

L'abondance et la grandeur des baies dans les constructions modernes nécessitent plus que jamais des fermetures appropriées qui, servant de protection contre le soleil et assurant l'obscurcissement total pendant la nuit, doivent en même temps permettre une ventilation efficace et être faciles à manier. L'ancien volet à battants est remplacé souvent par des systèmes nouveaux étudiés en vue de résoudre ce double

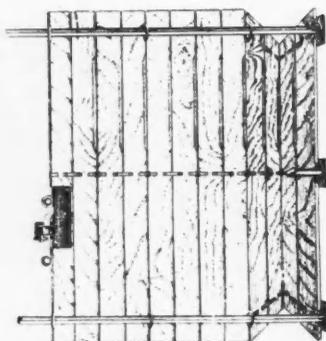
problème. Grâce à son pouvoir d'isolation thermique et à sa légèreté on adopte le bois dans la plupart des cas.

Ces stores, volets roulants, jalousies, persiennes sont aujourd'hui étudiés de façon à assurer un fonctionnement sûr et une protection efficace tout en s'adaptant facilement aux exigences esthétiques et techniques de l'architecture contemporaine.

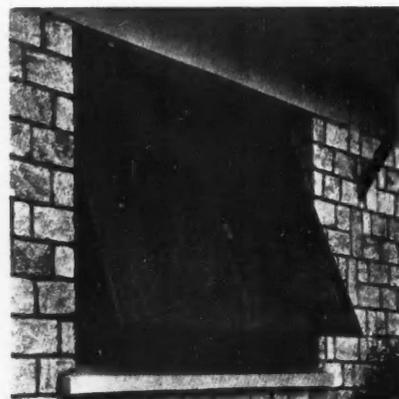
JALOUSIES, PERSIENNES



1

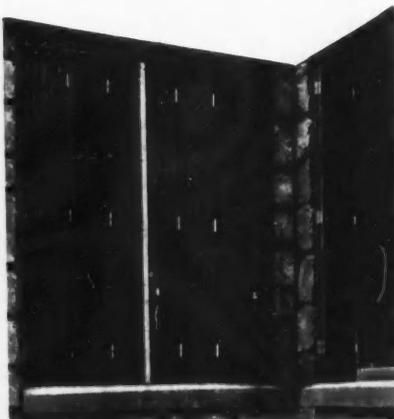


2



3

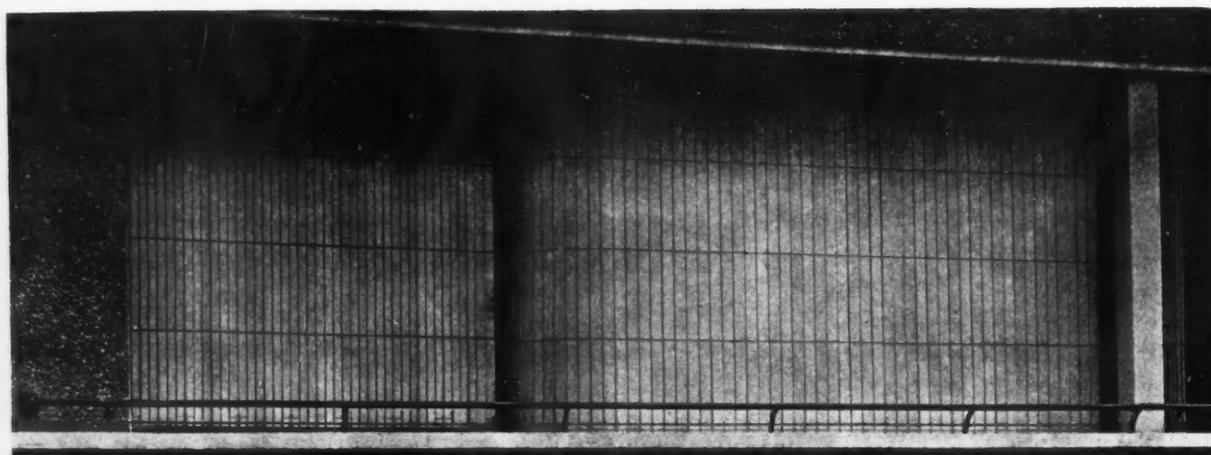
JALOUSIE-PERSIENNE (fig. 1 et 2) formée de lames se repliant entre tableaux grâce à deux tringles haut et bas sur lesquelles viennent glisser des anneaux ou des tourillons. Les lames, en bois de sapin de 6 à 7 mm. d'épaisseur sur une largeur de 40 à 65 mm., sont montées par chaînes en fil d'acier plat galvanisé, les reliant entre elles par des mailles rectangulaires et des bélières en acier étamé.



4

Fig. 3. JALOUSIE avec projection à l'italienne.

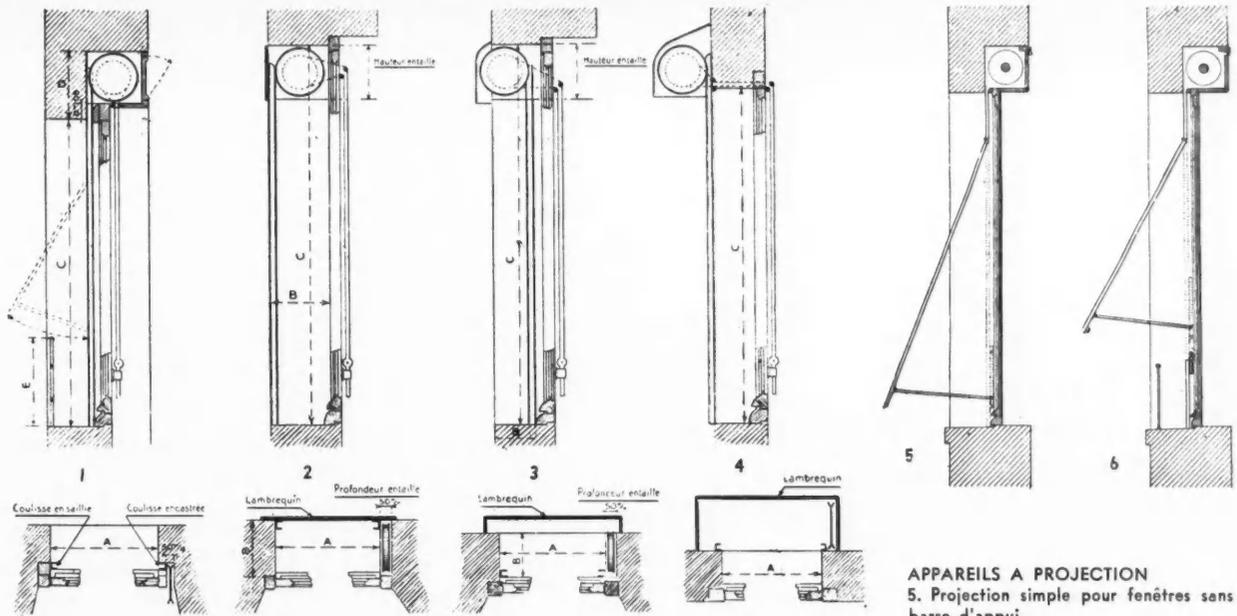
PERSIENNE (fig. 4) formée de lames verticales de 14 à 15 mm. d'épaisseur reliées entre elles par des tiges d'acier qui passent à l'intérieur des lames et qui sont rivées à chaque extrémité aux paumelles galvanisées. Replie ment en tableaux par vantaux. Ferrage sur tapées.



APPLICATION D'UNE JALOUSIE-PERSIENNE POUR GRANDE BAIE (montage à tourillon).

(Documents Perier)

STORES ROULANTS ET VOILETS

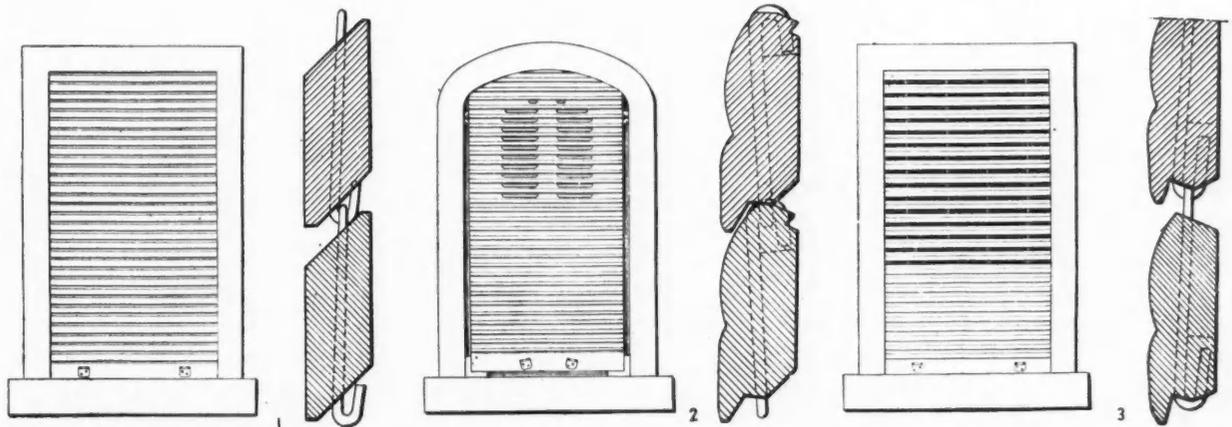


DISPOSITIONS GÉNÉRALES:

1. Enroulement intérieur sous l'arrière linteau prévu dans la maçonnerie.
2. Enroulement intérieur dans les tableaux de l'ouverture sans saillie sur la façade.
3. Enroulement extérieur; dispositif à retenir pour le cas où l'épaisseur des tableaux est inférieure au diamètre du volet enroulé.
4. Roulement extérieur permettant de dégager complètement l'ouverture; coulisses posées en façade.

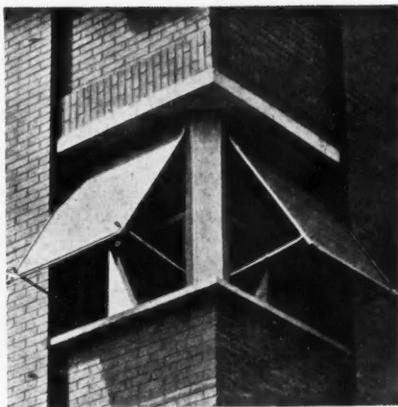
APPAREILS A PROJECTION

5. Projection simple pour fenêtres sans barre d'appui.
 6. Projection brisée pour fenêtres avec barre d'appui ou porte-fenêtres.
- Les bras déployés donnent une projection d'environ 0,55 pour partie projetée jusqu'à 1 m. 15 de hauteur, 0,80 pour partie projetée de plus de 1,15 m. de hauteur.

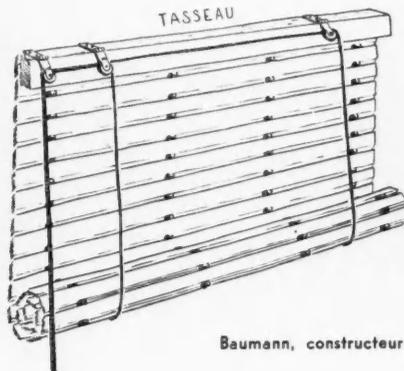


PROFILS DE LAMES: 1. Lames prismatiques pour enroulement intérieur et extérieur; épaisseur de 5 à 15 mm. — 2. Lames jointives pour enroulement intérieur, épaisseur de 9 à 18 mm. — 3. Lames mobiles pour enroulement intérieur et extérieur, épaisseur de 12 à 15 mm. Le tablier est assemblé par agrafes galvanisées interchangeables.

Doc. Mischler, Perier



STORE ROULANT avec projection à l'italienne.
Doc. Perier



STORE A CORDELETTE. Lames moulurées, à feuillure, ne se couvrant pas et donnant de l'air, et lames prismatiques, ne laissant pas passer de jour franc; agrafes d'assemblage interchangeables.

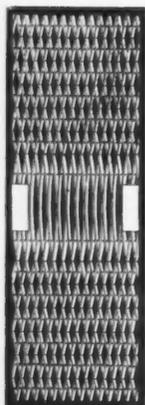


Le volet coulissant, d'une manipulation facile par grand vent, convient à des constructions nécessitant une protection efficace des ouvertures contre les intempéries.

H. Lenzinger, architecte

PORTES EN BOIS

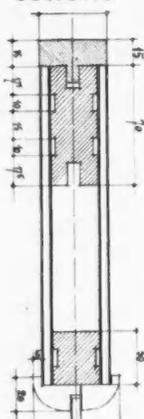
L'évolution générale de l'industrie du bâtiment vers des procédés de fabrication industriels a fortement influé sur la conception et la construction de l'élément porte. A la porte menuisée, dite à cadre, s'est substituée la porte fabriquée en grande série grâce à un outillage très important et des procédés d'étuvage, séchage et mise en œuvre scientifiquement établis, et conférant à cet élément les qualités nécessitées par l'emploi généralisé du chauffage central dans l'habitation. La qualité fondamentale d'une bonne porte est en effet son indéformabilité sous l'influence des variations de température et d'humidité.



PORTE « CELLULARC ». La rigidité de l'âme de cette porte est obtenue par des lames réunies les unes aux autres en arcs de cercle parallèles.

(Charlet et Cie, constructeur)

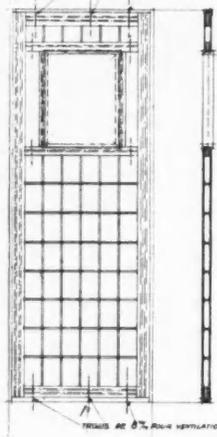
COUPE A-B



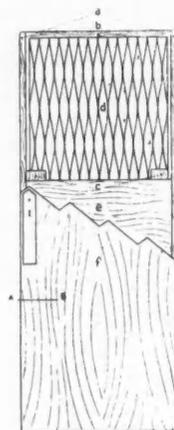
Porte composée de bâtis et traverses assemblées à tenons et mortaises avec rainures et cannelures de compensation. La partie centrale est composée de montants et traverses réunies entre eux à enfourchements collés. Les alvéoles n'excèdent pas 160 x 110 mm. et comportent une ventilation.

(Adelo, constructeur)

TROUS DE 8% POUR VENTILATION



TROUS DE 8% POUR VENTILATION



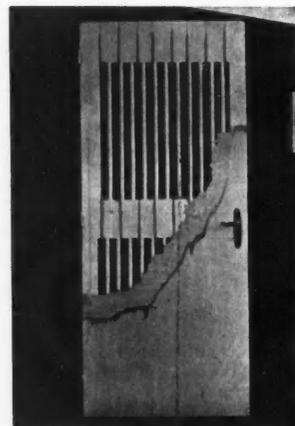
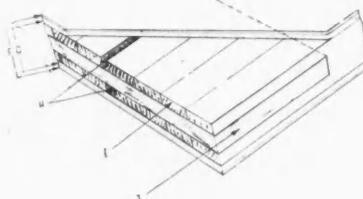
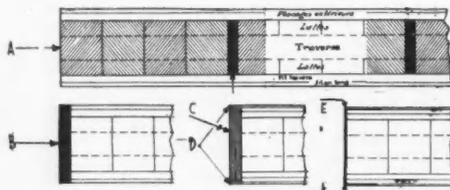
PORTE « ALVEOPLAN ». Ame en réseau de lamelles de bois (d), cintrées. Les placages intérieurs (e) sont embrévés dans les montants. Une feuille mince extérieure (f) recouvre en entier la surface de la porte.

(E. Deceze, constructeur)

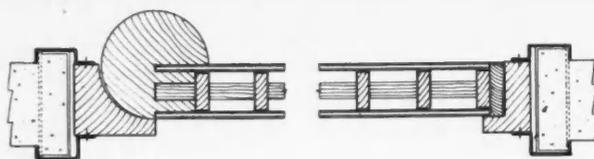
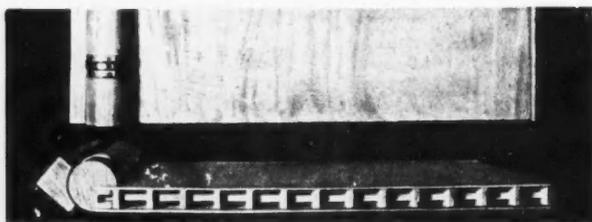
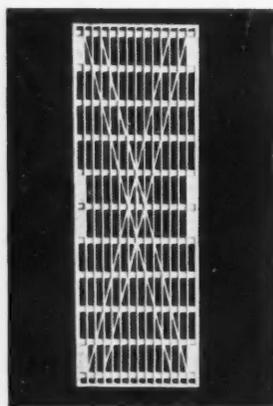


TYPES D'ALAISES:

- A. Rive brute.
 - B. Alaise non masquée.
 - C. Alaise masquée.
 - D. Placage extér.
 - E. Rive plaquée.
- CONSTRUCTION:
- F. Placage « face » (fil en long).
 - G. Placage « intérieur » (fil en travers).
 - H. Canal de circulation d'air.
 - I. Squelette latté.
 - J. Traverse.

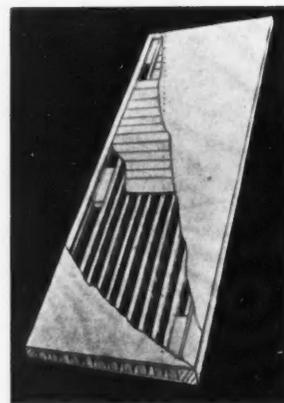


PORTE « ELÉPHANT ». Squelette intérieur composé d'un assemblage latté avec trois écharpes transversales et canaux spéciaux d'aération. (E. Hugues, constructeur)



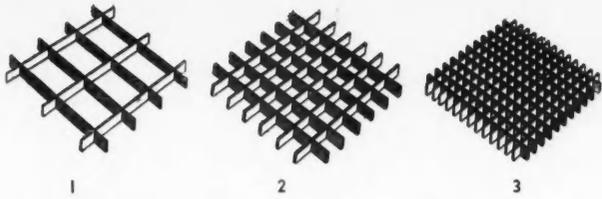
PORTE « TREILLIS » à cellules triangulées composée d'éléments s'interpénétrant: les longerons et les barres transversales ne travaillent que dans le sens de la longueur. Le côté ferrage est constitué par un élément cylindrique; assemblé avec l'ossature, il tourne autour de son axe dans un bâti à feuillure circulaire et ne découvrant ainsi jamais de vide. Ce dispositif a l'avantage de supprimer le danger de pincement des doigts (chambres d'enfants, écoles, etc.).

(Faqué et fils, constructeur)



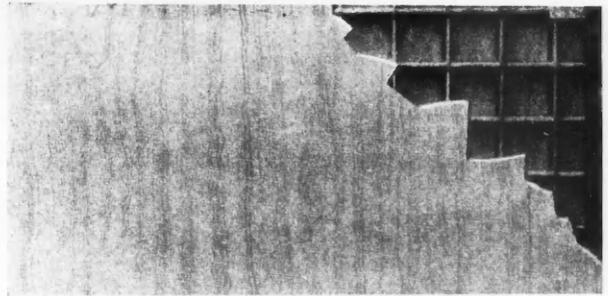
PORTE « M. P. P. ». Carcasse formée de bois longitudinaux et raidissage transversal des deux côtés recouverts de placage en bois tendre.

(Michon, Pigé et Peigné, construct.)

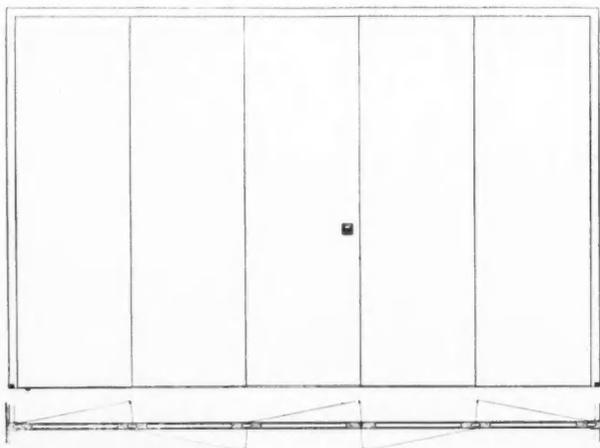


PORTE CELLULAIRE REZO-MULTIPLEX. Ame cellulaire avec plusieurs types de cellules permettant de répondre aux différentes exigences des travaux.

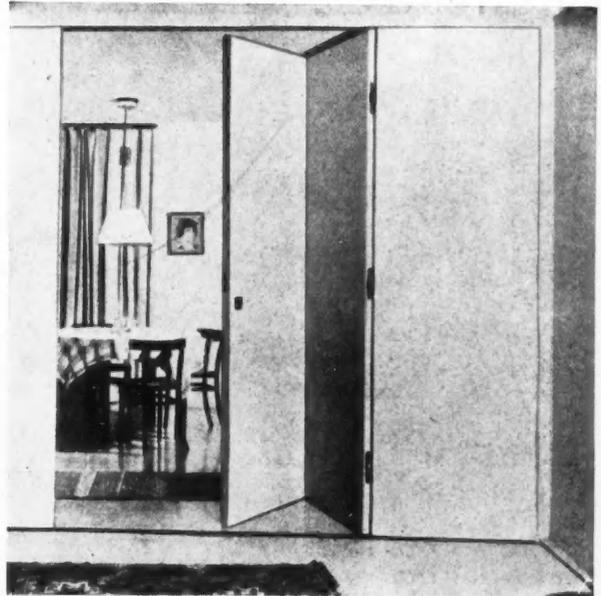
1. Type de cellules pour portes bon marché. 128 × 95 mm.
2. Type de cellules pour portes soignées. 62 × 62 mm.
3. Type de cellules pour portes de luxe (essences fines). 29 × 29 mm.



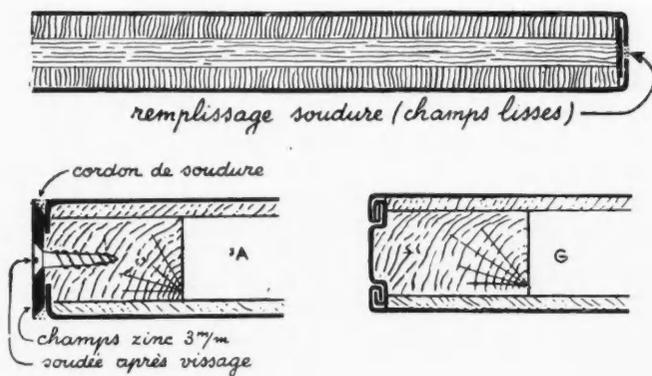
PORTES PLANES PLIANTES ET COULISSANTES



(Schnock « Portes »)



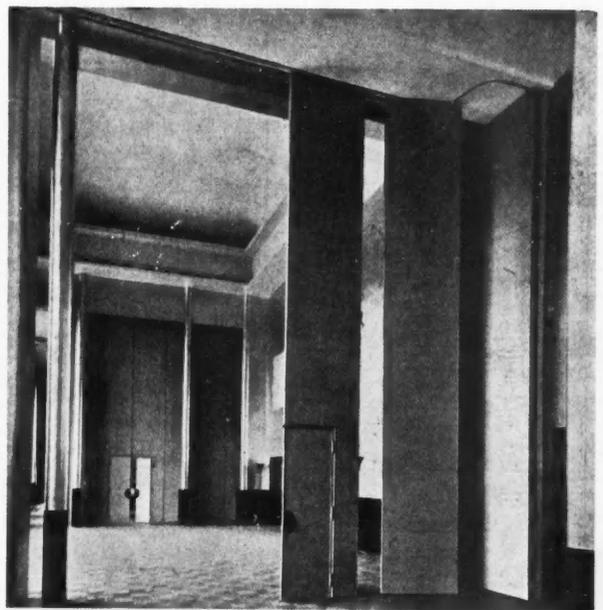
PORTE PLANE EN CONTREPLAQUÉ SUR CHASSIS SE REPLIANT ENTIÈREMENT SUR LES CÔTES. Les ferrures sont disposées d'une façon invisible.



PORTE EN CONTREPLAQUÉ « PLYMAX » revêtue sur une ou deux faces d'une feuille en métal (acier, aluminium, cuivre, etc.), présentant les avantages combinés du bois et du métal.

Deux systèmes de construction:

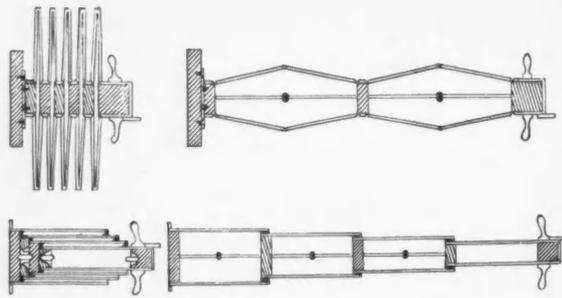
1. La porte « panneau »: simple panneau de contreplaqué revêtu de métal sur les deux faces, les bords protégés par repli du métal et soudure. Epaisseurs de 6 mm. 5 à 18 mm. 5.
2. La porte « châssis »: une carcasse en bois revêtue sur les deux côtés d'un contreplaqué face métal. Champs protégés par feuillard rapporté (type A) ou métal replié (type G).



PORTE-CLOISON MOBILE EN « PLYMAX » à vantaux indépendants sur rails droits et en S. (Tony Garnier, architecte)



1



(Douzille, constructeur)

2



3

PORTES PLIANTES « ACCORDÉON » ET TÉLESCOPIQUES

1. Porte télescopique composée d'éléments s'emboîtant les uns dans les autres, le dernier élément servant de caisson (fig. 2 en bas).

3 et 4. Porte « accordéon ».

5. Détail.

Les deux parements s'exécutent en bois destinés à être peints ou à rester apparents. Un système métallique à l'intérieur combiné avec un guidage inférieur et supérieur assure leur rigidité et leur parfait repliement. Par suite de la double paroi renfermant une couche d'air, l'isolation contre le son est satisfaisante.

(1-3. Douzille, constructeur).

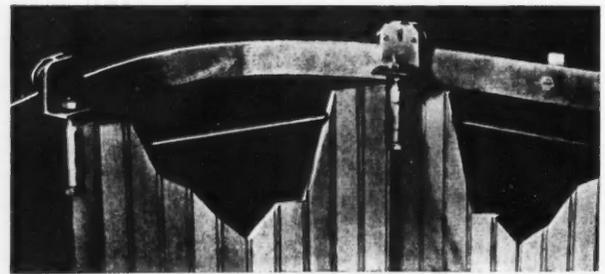
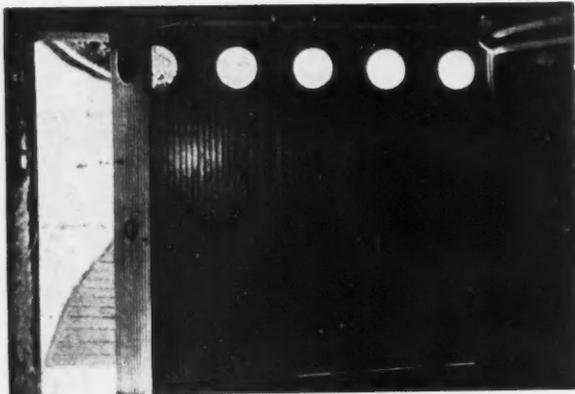


4



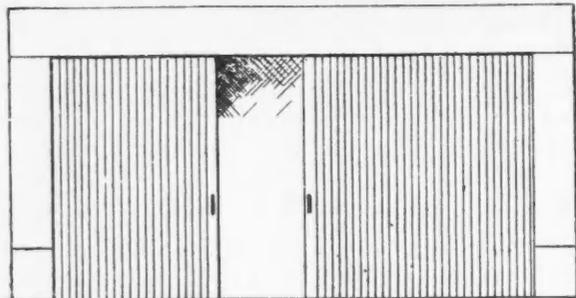
5

(Classmann et Bonhomme, constructeurs)



PORTE DE GARAGE comportant une série de panneaux rigides de 0 m. 60 s'articulant et se déplaçant latéralement en roulant par suspension sur un rail. Une série de guides en fonte, fixés au sol, maintiennent les panneaux dans l'axe du déplacement. Les panneaux sont composés de lames verticales reliées entre elles par des tiges d'acier passant à l'intérieur et rivées à leur extrémité aux paumelles de réunion des panneaux.

(Perier, constructeur)

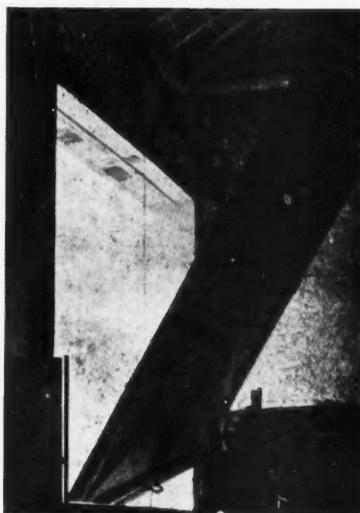
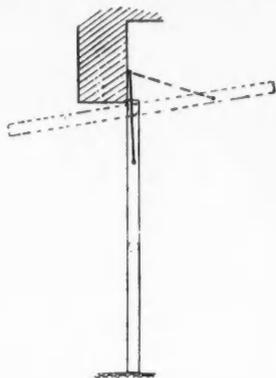


Porte-rideau à déplacement latéral. Lames verticales en sapin du nord de 18 ou 24 mm. d'épaisseur assemblées par agrafes galvanisées. Roulement par galets à billes sur rail supérieur, guidage au sol par rail apparent ou noyé.

(Mischler, constructeur)

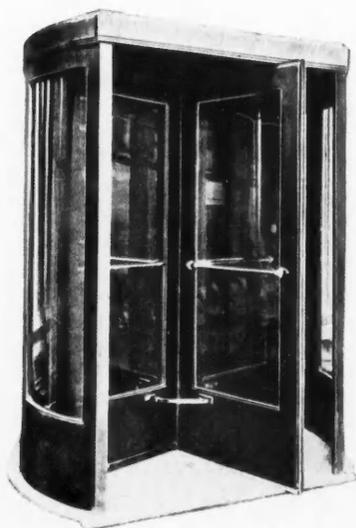
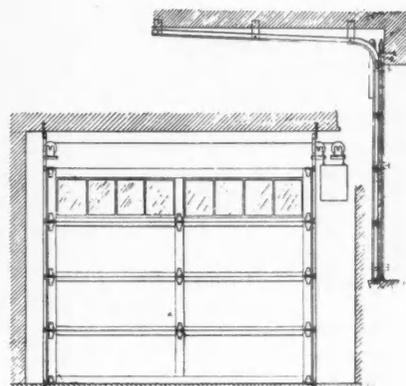
PORTES BASCULANTES

PORTE A UN SEUL PANNEAU REMONTANT AU PLAFOND AVEC BRAS DE LEVIER. Ce système peut s'employer pour tous poids et toutes largeurs. L'espace nécessaire au-dessus des portes, pour l'articulation des leviers, varie suivant la hauteur des portes. Il faut prévoir sur un des côtés 40-60 cm. pour le logement du contrepoids, sur l'autre, quelques centimètres pour la glissière latérale. (Fossier, Allard et Cie, constructeur)

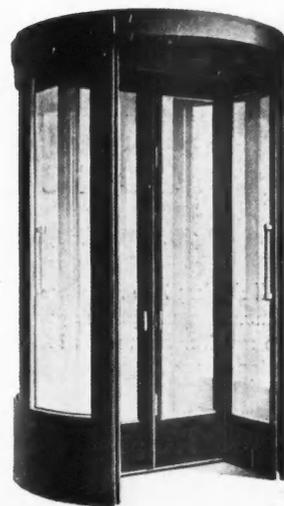
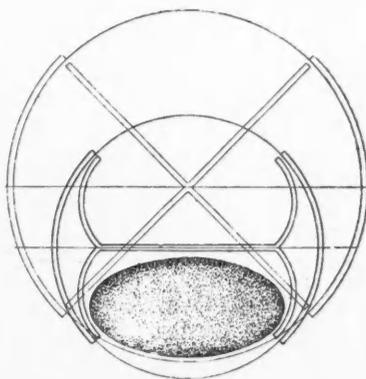


PORTE ARTICULÉE REMONTANT AU PLAFOND DANS RAINURE DE GUIDAGE; l'encombrement nécessaire au-dessus de la porte est très réduit, par contre, il faut disposer sur un des côtés d'un espace de 40 à 60 cm. pour le logement du contrepoids.

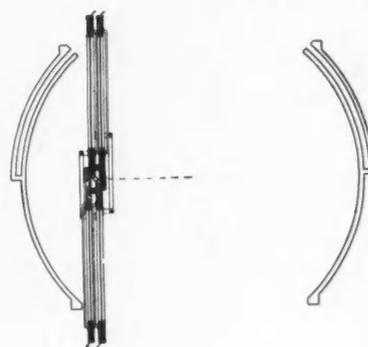
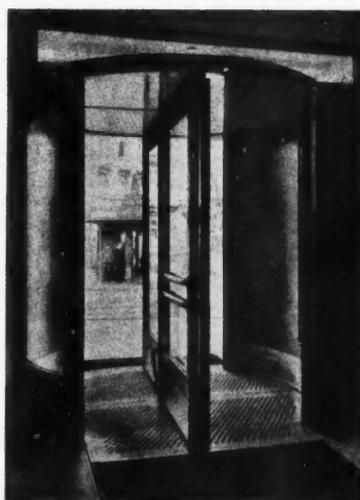
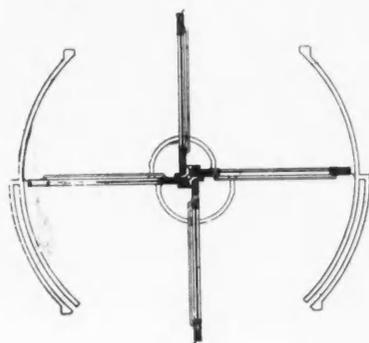
(Fossier, Allard et Cie, constructeur)



PORTES - REVOLVER



(Jonnot et Cie, Melun, constructeur)



(Schneck « Portes »)

La porte revolver, généralement employée dans les lieux publics, pose le problème constructif délicat de pouvoir, en cas de besoin, livrer immédiatement un passage entièrement libre pour l'évacuation des locaux.

Les procédés couramment employés sont à 4 ou à 2 compartiments. Le système à 4 compartiments permet le repliement de 4 vantaux les uns contre les autres; la partie tournante pouvant aussi se placer sur le côté pour laisser le passage entièrement libre. Diamètres à partir de 2 m. 10. La porte à deux compartiments (diamètre intérieur 1 m. 50) comporte dans la partie centrale 2 portes de secours s'ouvrant dans les deux sens et permettant un passage rapide.

A. P. et M. B.



LE « PALAIS DU BOIS » A L'EXPOSITION DE 1937: PROJET PRIME DE M. JACQUES LE MÈME

CONCOURS POUR UN PALAIS DU BOIS

UNE AUBERGE DE LA JEUNESSE ET UN FOYER COMMUNAL A L'EXPOSITION DE 1937

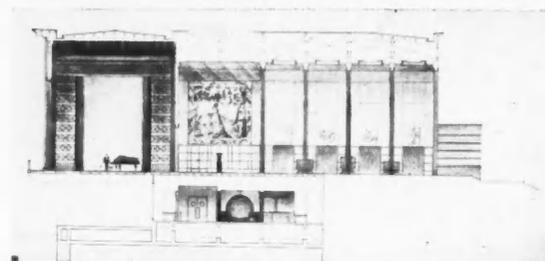
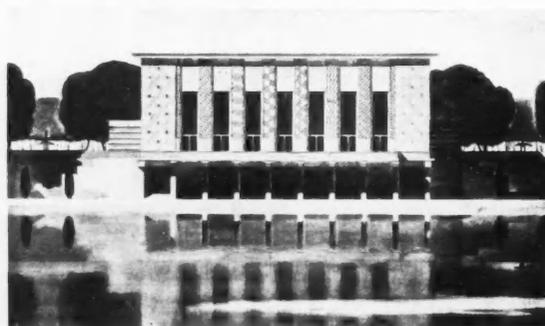
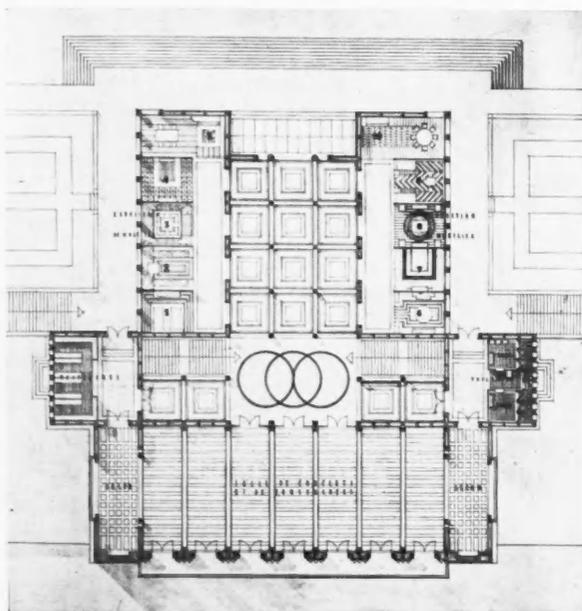
Il s'agissait de redonner au bois un attrait qui lui est actuellement disputé par un grand nombre de matières diverses et de montrer ce que les techniques modernes mises à la disposition des architectes, permettent des possibilités de réalisations dans une matière aussi riche que le bois.

POUR LE PALAIS DU BOIS : On demandait aux concurrents d'étudier un ensemble monumental et de prévoir une vaste salle pouvant être utilisée au cours de l'Exposition comme salle de conférences ou de concerts avec galeries d'Exposition d'objets d'Art et de beaux meubles en bois.

Un aquarium était également demandé pour le service de la Pisciculture.

La plus grande latitude était laissée aux concurrents pour l'interprétation du programme. Il était seulement précisé que le bois devrait être utilisé le plus possible et qu'à intérêt artistique égal, la préférence serait donnée au projet offrant la solution technique la plus élégante.

Parmi les projets présentés par les concurrents admis au second degré de ce Concours, le Jury porta son choix sur les envois dont il est question ici :



Dans le projet établi par M. H. J. LE MÊME, architecte, et qui a obtenu le premier prix, le système de construction adopté consiste à utiliser des murs creux, pans de bois et revêtements par panneaux, démontables aux deux faces. Terrassons en zinc formant couverture avec large saillie des corniches.

La structure est basée sur des mailles de 4,00 X 4,00, un poteau de charpente chaque fois avec un revêtement formant colonne cylindrique.

Le projet comprend un vaste vestibule d'entrée formant 3 nefs entre les piliers, un vaste dégagement formant transept et une très grande salle, parallèle à la Seine et la surplombant.

L'aquarium est au sous-sol sur la berge.

DANS LE PROJET DE M. SOLOTAREFF, architecte (2^m Prix), le parti constructif utilise des poteaux d'une structure spéciale standard sans boulons et un revêtement en panneaux démontables.

Le projet comprend une seule très grande salle avec galeries au pourtour abritant des stands d'Exposition.

Le sous-sol est occupé sur la berge par l'aquarium.

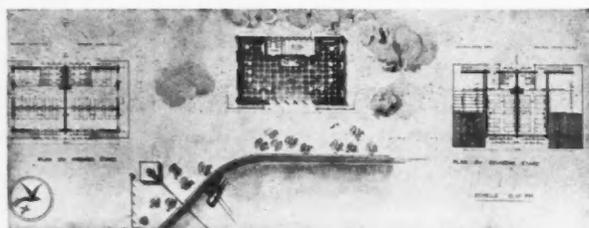
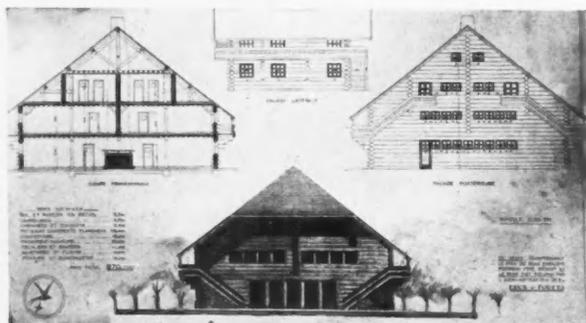
DANS LE PROJET DE MM. MATHÉ, MOUTARD ET LETELLIER (3^m Prix), les auteurs avaient prévu un mur creux constitué par les pans de bois avec revêtement aux deux faces par panneaux démontables.

La coupole de la grande salle était formée par une charpente en lamelles.

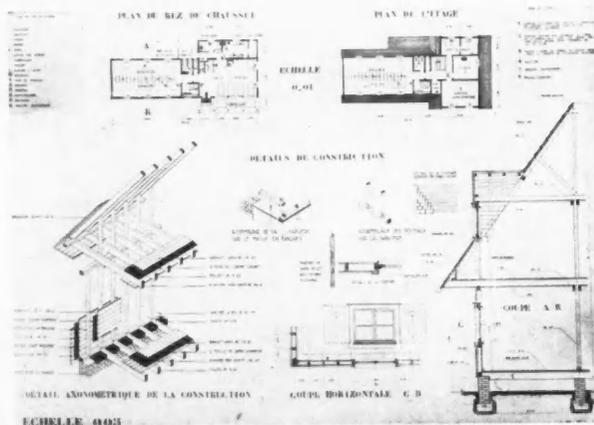
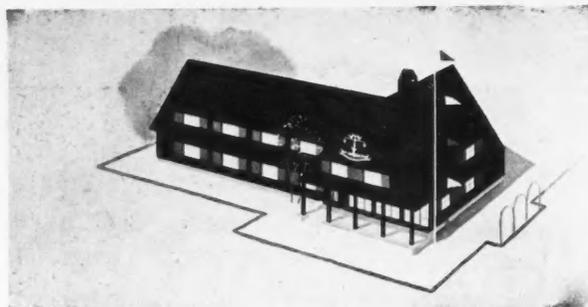
Le parti adopté comporte essentiellement une grande salle circulaire avec galeries au pourtour et un vaste vestibule desservant les aquariums près de l'Entrée qui donne également accès à une salle d'Exposition contenant des Stands au 1^{er} étage.

On demandait aux concurrents d'étudier une Auberge en s'inspirant des programmes des associations d'Auberges de la Jeunesse.

L'AUBERGE DE LA JEUNESSE



1^{er} PRIX: JACQUES ET PIERRE MARTINET, ARCHITECTES



2^m PRIX: A. THIEBAUT ET J. BARET, ARCHITECTES

Le bâtiment devait être entièrement en bois et devait pouvoir être facilement démonté après l'Exposition en vue de son utilisation ultérieure.

Parmi les projets présentés, le Jury porta son choix sur les projets suivants:

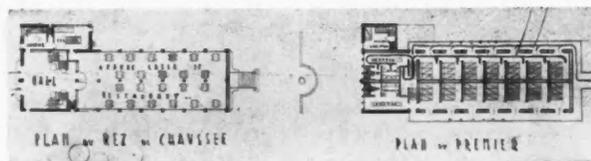
1^{er} PRIX: MM. MARTINET Frères.

La construction est prévue avec des murs massifs en rondins, planchers supportés par des poteaux intermédiaires. Il comprend au rez-de-chaussée, une grande salle. Les doritoirs sont desservis par un escalier extérieur et des galeries couvertes par les saillies des toitures.

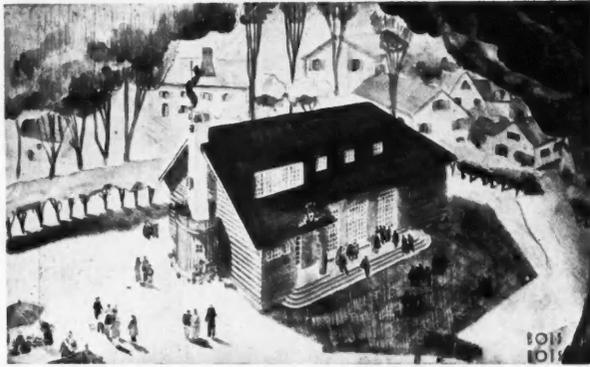
2^m PRIX: MM. THIEBAUT et BARET.

Les auteurs utilisent un mur creux constitué par une charpente en planches clouées, fermettes anglaises clouées également pour la charpente du comble.

Revêtement extérieur et intérieur avec étanchéité assurée par un feutre bitumé.



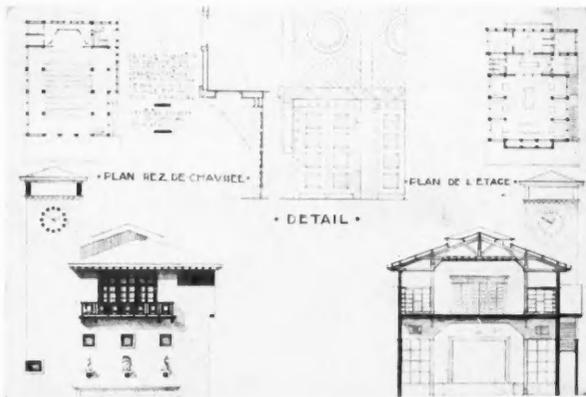
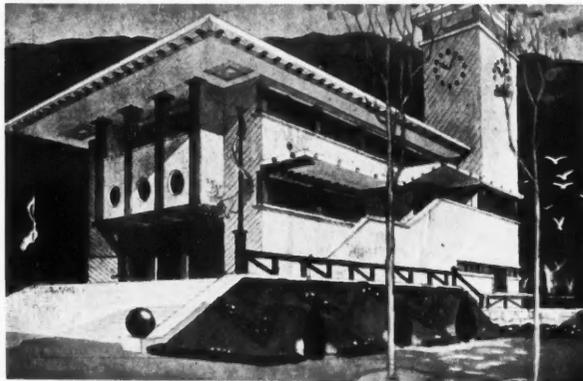
3^m PRIX: BATTUT, MAZERY ET WARNESSON, ARCHITECTES



FOYER COMMUNAL: PREMIER PRIX

Le rez-de-chaussée contient la salle d'Auberge et les services avec dortoirs des garçons, le dortoir des filles étant placé dans les combles.

LE FOYER COMMUNAL



2^{ME} PRIX: LETELIÉ, MATHÉ ET MOUTARD, ARCHITECTES

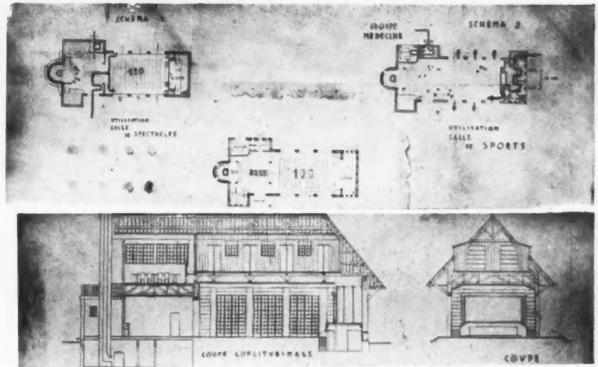
3^{ME} PRIX: MM. MAZERY, BATTUT ET WARNESSON.
FOYER COMMUNAL

La charpente est traditionnelle, ferme sur poteaux avec lisse et montants intermédiaires, revêtements extérieurs à clins d'un profil spécial et revêtement intérieur en bois synthétique.

La salle d'auberge est au rez-de-chaussée et les dortoirs, filles et garçons, au premier de part et d'autre d'une cloison médiane, donnant accès à des cellules où les lits sont groupés par trois.

Les concurrents devaient prévoir une maison ouverte à toute la population d'une petite commune rurale de quelques centaines d'habitants.

Cette maison destinée aux loisirs, devait servir à tous les besoins culturels des villageois, un préau pour la culture



J. BATTUT, P. MAZERY ET R. WARNESSON, ARCHITECTES

physique pouvant servir de salle des spectacles ou de récréation; bibliothèque et salle de lecture, etc...

Le Jury désigna:

POUR LE PREMIER PRIX: MM. MAZERY, BATTUT ET WARNESSON;

Le projet de ces trois auteurs est conçu comme leur projet d'auberge: charpente traditionnelle avec revêtement extérieur par clins et revêtement intérieur en bois synthétique.

Il comporte un sous-sol contenant divers services. La salle de spectacle et de culture physique est au Rez-de-Chaussée avec une petite scène. La bibliothèque est au 1^{ER} étage.

POUR LE 2^{ME} PRIX: MM. MATHE, MOUTARD ET LETELIER;

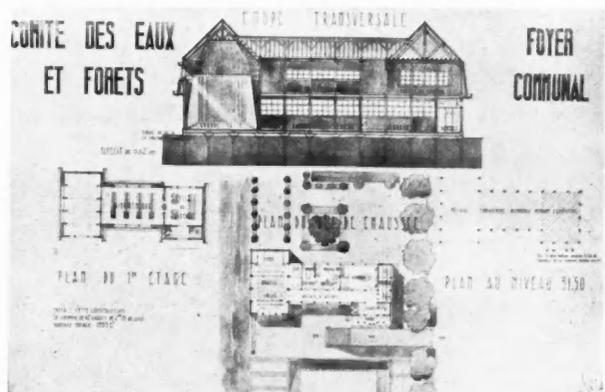
Leur projet comporte une charpente traditionnelle avec revêtement par frises à l'extérieur.

La salle de spectacle est au Rez-de-Chaussée avec une petite scène; au 1^{ER} la salle de lecture avec les services et la bibliothèque.

POUR LE 3^{ME} PRIX: M. SOLOTAREFF.

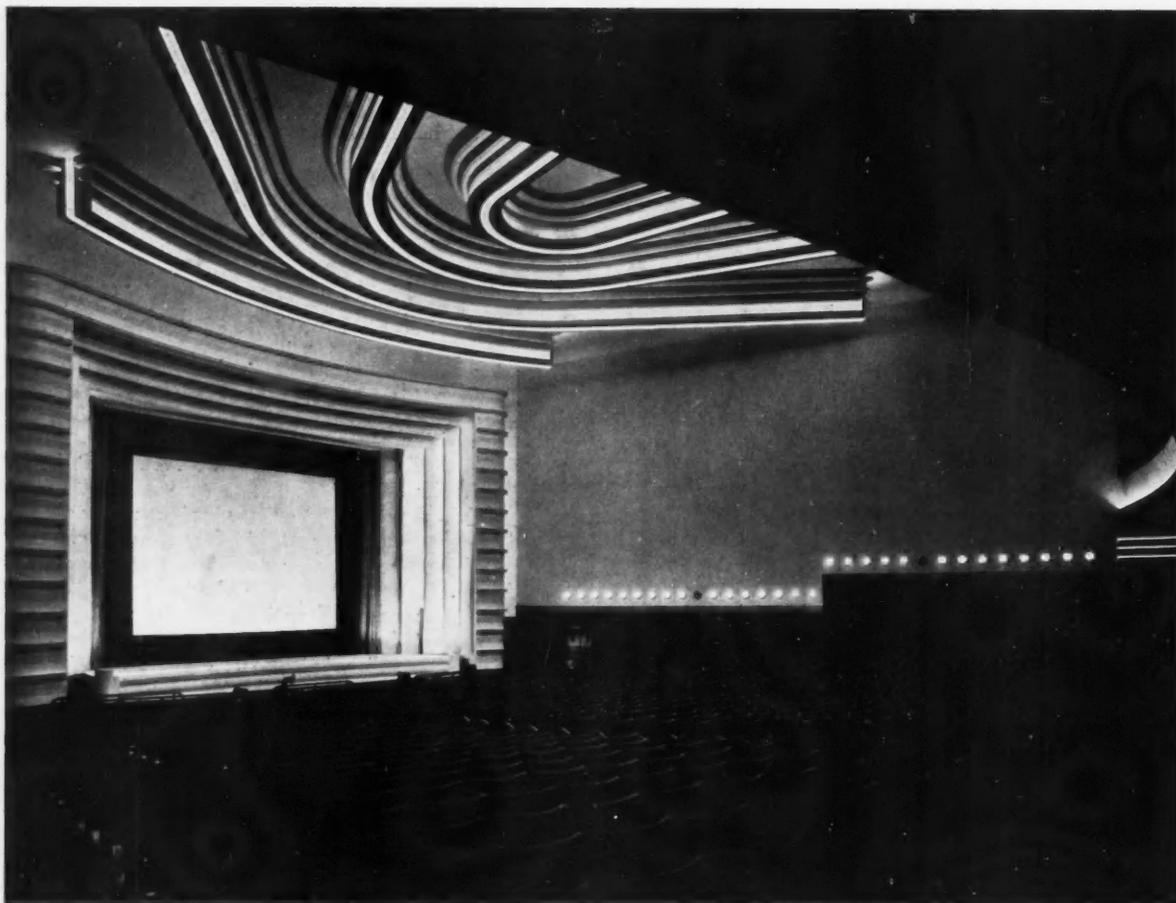
Le projet présenté par ce dernier comporte une charpente traditionnelle, ferme sur poteau avec revêtements extérieurs par clins et intérieurs par frises.

La salle des fêtes est au Rez-de-Chaussée avec les services, la salle de lecture et la bibliothèque étant placées dans les combles.



3^{ME} PRIX: MARC SOLOTAREFF, ARCHITECTE

CONSTRUCTIONS NOUVELLES

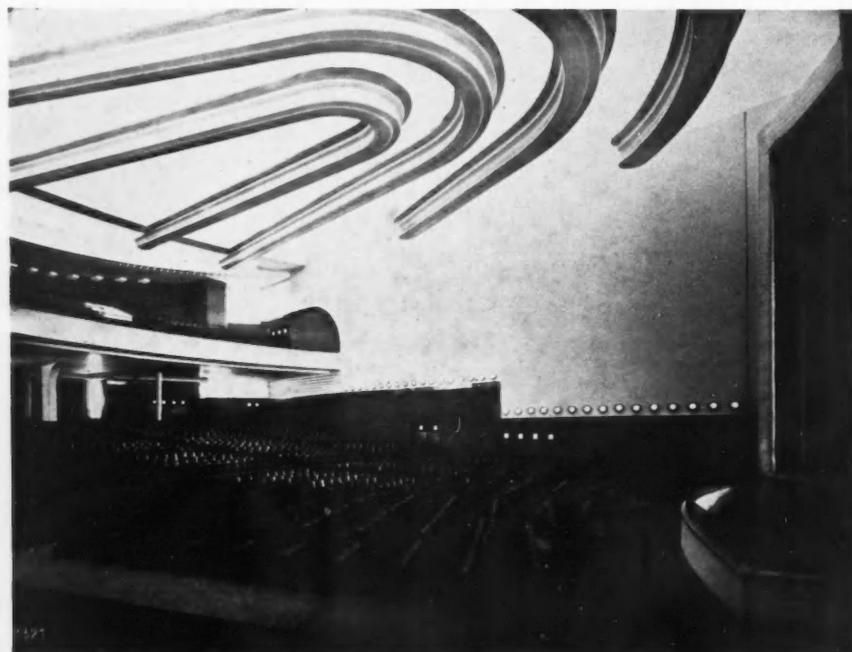


VUE DE LA SALLE VERS LA SCENE

Photo Cadé

CINÉMA NORMANDIE A PARIS

PIERRE DE MONTAUT ET ADRIENNE GORSKA, ARCHITECTES



LA MAQUETTE DE LA SALLE

Maquette Perfecta



VUE DE LA SALLE VERS LE BALCON

DE MONTAUT ET GORSKA, ARCHITECTES

Les architectes De Montaut et Gorska, spécialistes des cinémas d'actualité, ont eu à résoudre un problème nouveau: l'aménagement, dans un immeuble de la rue Byron, que nous avons publié il y a quelques années, d'une vaste salle de près de 2.000 places. La salle communique, par un long passage habilement aménagé, avec l'avenue des Champs-Élysées, sous le fameux « immeuble-accordéon » de l'architecte Desbouis.

Les particularités constructives de cette vaste salle que surmonte un immeuble de huit étages, ont été exposées précédemment (1). Quant aux aménagements intérieurs, ils ont été traités par les architectes avec la précision et le soin qui leur sont habituels. Circulation du public, visibilité, ventilation, acoustique, jeux de lumière ont fait l'objet de sérieuses études, et la décoration proprement dite a été travaillée sur maquette.

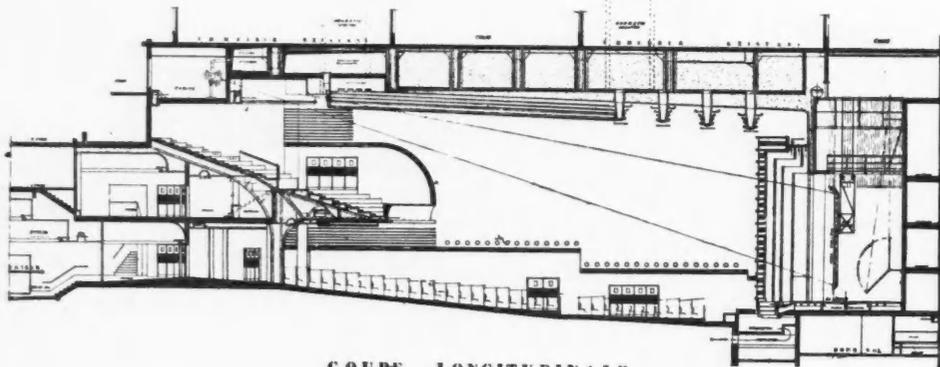
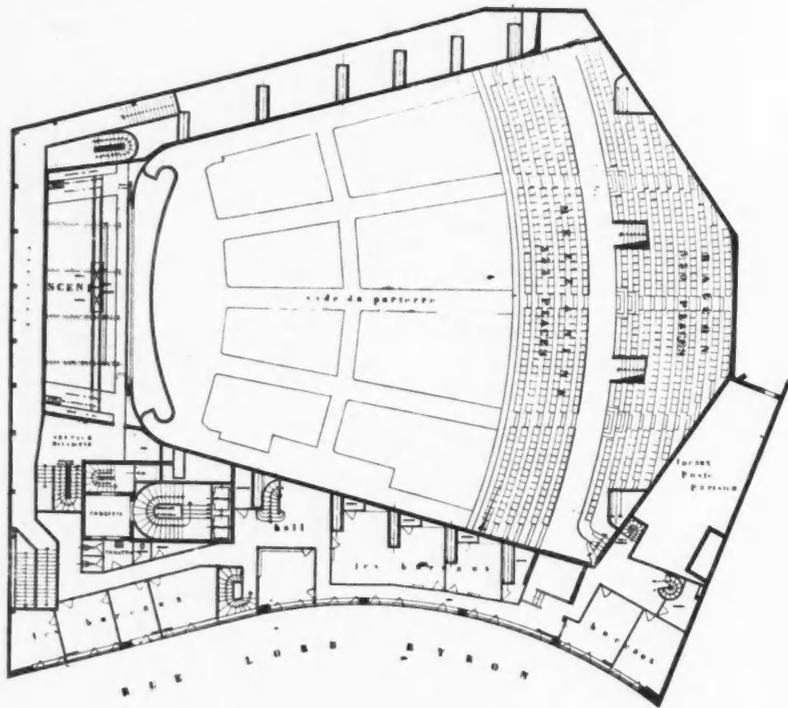
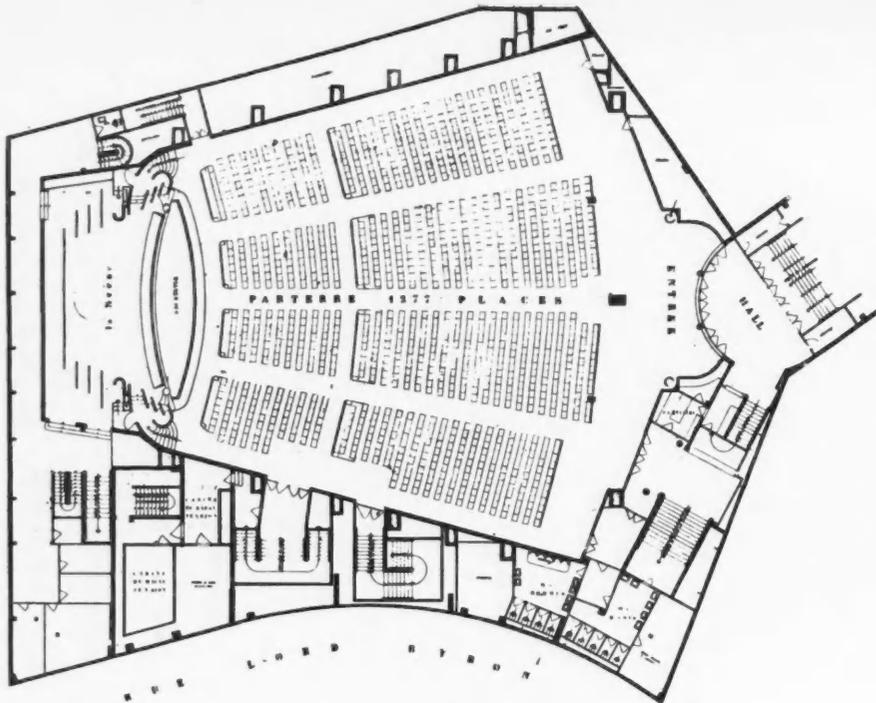


LE HALL

(1) A. A., 1934, N° 5, p. 10.

CINÉMA NORMANDIE
A PARIS

DE MONTAUT ET GORSKA
ARCHITECTES



COUPE LONGITUDINALE



PENSIONS D'ENFANTS A VILLARD-DE-LANS

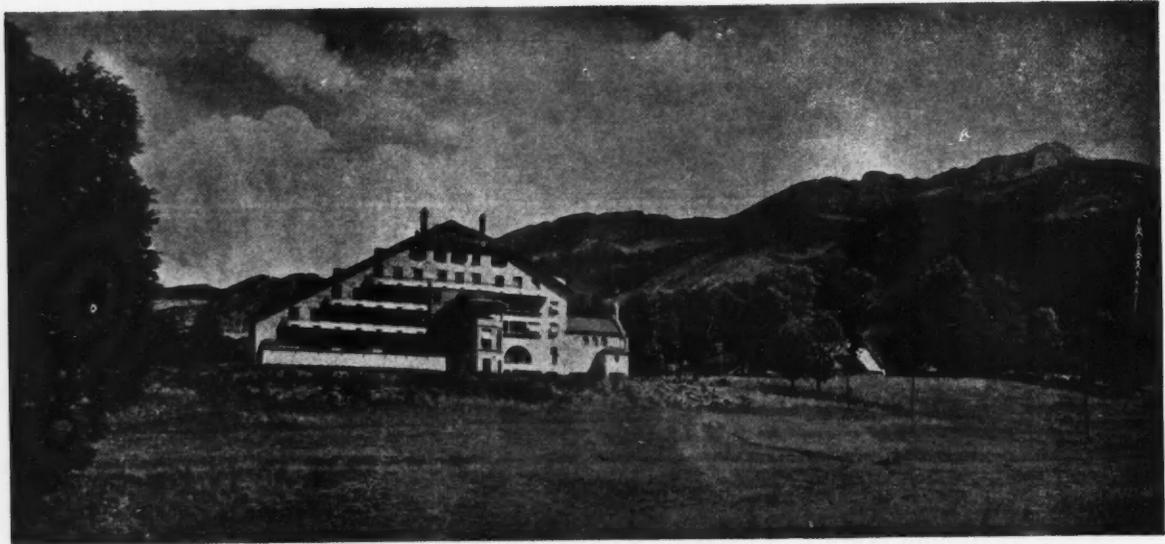
Le Villard de Lans, « Le Paradis des enfants » est une station climatique située au cœur du massif du Vercors, en Dauphiné, à mille mètres d'altitude, et spécialement réservée aux enfants délicats, non malades, qu'une crise de croissance ou toute autre raison oblige à des soins particuliers conjugués avec une vie saine et active au grand air. Aussi l'agglomération est-elle surtout peuplée d'enfants logeant, soit « chez l'habitant », soit dans des maisons construites et aménagées spécialement pour eux.

C'est une de ces maisons que nous présentons aujourd'hui:

Construite en 1933, sur une éminence dominant le village, en plein midi, en face d'un panorama alpestre splendide, le « Clocher » comprend une vingtaine de chambres individuelles (sans compter les logements du personnel) et deux dortoirs pour les plus petits, en tout 35 places environ.

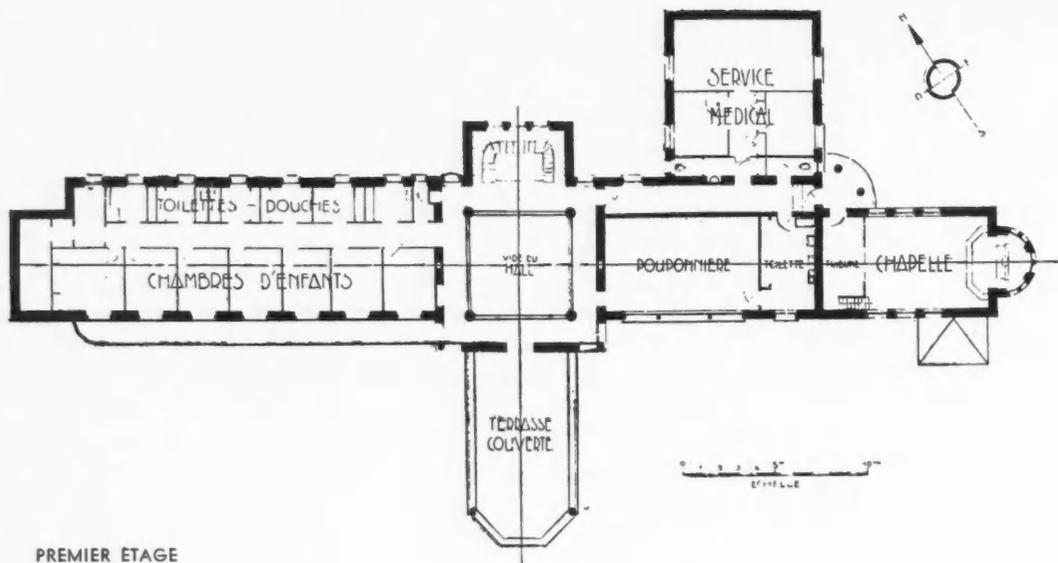
Tout l'aménagement intérieur, tout le mobilier ont été exécutés sous la direction de l'architecte et sur ses dessins, avec la collaboration, pour la chapelle, d'artistes remarquables, comme Corneluis pour le Chemin de Croix, et Marguerite Huré pour les vitraux qui sont conçus dans une note enfantine particulièrement heureuse.



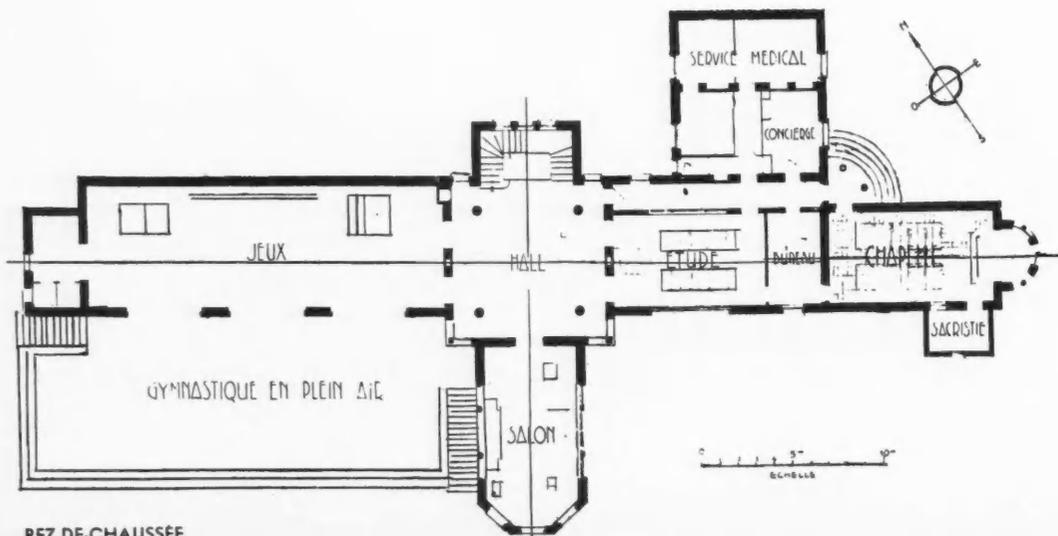


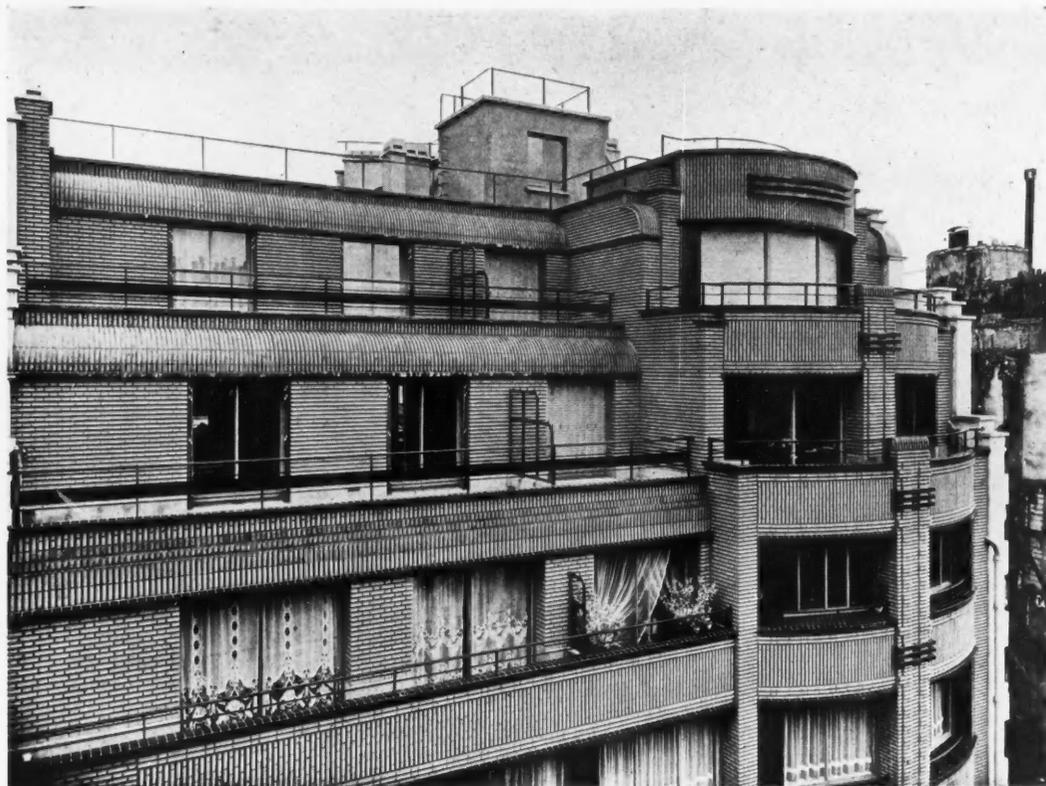
VUE DU CHALET AU PRINTEMPS.

POURADIER-DUTEIL, ARCHITECTE



PREMIER ETAGE





IMMEUBLE DE RAPPORT, RUE PORT-MAHON A PARIS

A. MOREL, L. FILLIOL ET G. FERAY, ARCHITECTES

Cet immeuble a été construit sur un terrain de forme polygonale très irrégulière, rendant l'utilisation fort difficile. Le plan classique avec cour centrale ne permettait pas une bonne distribution pour trois appartements avec un seul escalier. Le plan adopté en T a l'inconvénient de créer deux cours, mais permet avec une superficie construite moindre d'avoir grâce au groupement de trois appartements, une superficie habitable plus importante et de supprimer les longs couloirs. L'immeuble comporte 7 étages à usage mixte: 2 boutiques, 9 locaux commerciaux ou bureaux, 14 appartements.

(6 appartements de 2 pièces, 3 de 3 pièces, 3 de 4 pièces, toujours avec cuisine, office, salle de bains, toilette, W.-C., entrée; et 2 appartements au dernier étage composés d'un studio, une chambre, cuisine, salle de bains, W.-C., entrée).

Par suite des retraits successifs les appartements des étages supérieurs sur rue comportent de larges terrasses.

Les architectes ont tenu à employer des matériaux d'aspect agréable, mais résistants pour éviter les frais d'entretien; ce qui a permis de réaliser un immeuble assez luxueux pour une dépense de 5.800 fr. au m².

Fondations sur puits; ossature générale et planchers en béton armé. Couverture en terrasses dont l'étanchéité est assurée par une chape d'imperméable protégée par des dalles sur plots. Remplissage en briques et doubles cloisons avec vide, ce qui a permis de réaliser une insonorité satisfaisante.

Menuiserie extérieure métallique; Stores Baumann.

En ce qui concerne la façade sur rue, la principale difficulté résidait dans le fait que la hauteur de l'immeuble était fonction de deux gabarits: 2/3 avec corniche à 16 mètres, 1/3 avec corniche à 18 m. 50. L'immeuble se trouvant dans l'axe de la rue d'Antin et visible entièrement de l'avenue de l'Opéra, l'étude a fait l'objet d'un soin tout particulier. Toutes les façades de ce quartier ont été exécutées soit en pierre de taille ou en plaquage de pierre polie. Cependant les Architectes n'ont pas craint de réaliser l'immeuble en briques rouges de Champigny.

Les jeux de briques soulignés par les bandeaux, appuis, motifs revêtus de mosaïque de Briare noir, ont permis de

réaliser l'unité entre les parties de façade de gabarits différents et de relier le volume en saillie formé par le bow-window, de forme circulaire, avec la partie plane.

Pour éviter les brisis au-dessus des baies des 5^e, 6^e et 7^e étages, l'inscription dans les courbes des gabarits a été obtenue par des arrondis en briques apparentes sous lesquels passe l'étanchéité.

Les façades sur cour sont enduites de mignonnettes de gravillon lavé, tonalité ocre clair.

Les vestibules, paliers et marches d'escalier sont dallés en comblanchien; le revêtement des murs des vestibules du rez-de-chaussée en comblanchien poli; la cage d'escalier éclairée par une baie en béton translucide montant sur toute la hauteur à ses murs revêtus en granito de marbre lavé.

Portes palières en chêne verni au tampon d'un seul panneau « GIF »; boutons des portes, entrées de serrures, béquilles et motifs de la protection d'ascenseur en cuivre rouge. La porte d'entrée de l'immeuble est en fer avec barres et motifs en cuivre rouge.

La décoration intérieure des appartements est très sobre: plafond légèrement teinté avec retombée, murs et boiseries peints de tonalité claire différente suivant les pièces, portes unies, cheminées unies en marbre avec rétrécis en briquettes rouges, parquet chêne. Les cuisines, salles de bains, offices au ripolin de tonalités différentes. Sol en grès cérame et revêtement de faïence. Les canalisations ne sont pas apparentes.

L'agencement intérieur a été étudié pour rendre les appartements pratiques: hotte vitrée, niche à frigidaire, meuble d'office, penderies, placards, nombreuses prises de courant pour l'emploi des appareils ménagers. Le chauffage central est assuré par circulation d'eau chaude. L'évacuation des ordures est faite par un vide ordures. L'immeuble est entièrement électrifié et ne comporte pas de distribution de gaz; cuisinière électrique et eau chaude par accumulateur électrique situé dans chaque appartement.

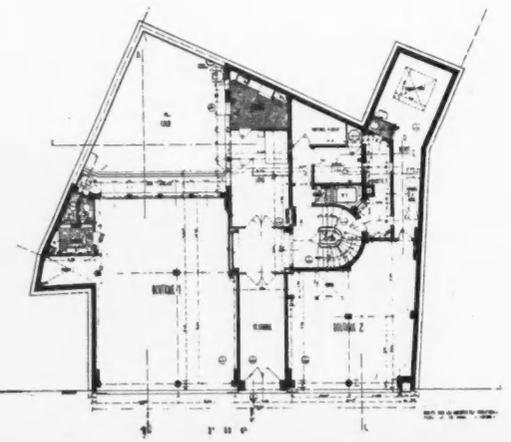
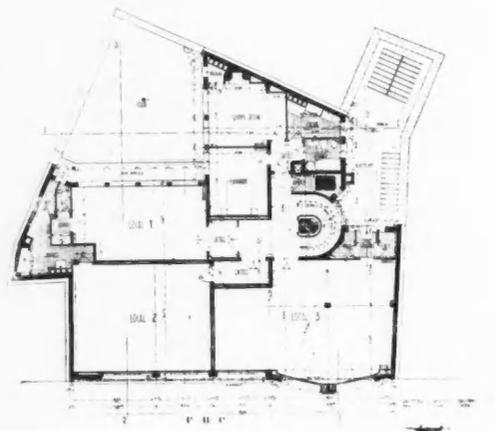
L'exécution a été particulièrement soignée et fait honneur aux entrepreneurs qui ont exécuté les travaux.



FAÇADE PRINCIPALE

MOREL, FILLIOL ET FERRAY, ARCHITECTES

IMMEUBLE DE RAPPORT A PARIS
 MOREL, FILLIOL ET FERRAY, ARCHITECTES



LES DEUX COURS

Photo Chevaillon



HOTEL DES POSTES A MARSEILLE

AUGUSTE BLUYSEN, ARCHITECTE

L'Hôtel des Services Administratifs des Postes de Marseille, a été conçu sur le programme de loger dans des bureaux interchangeables, des services à activité et densité variables.

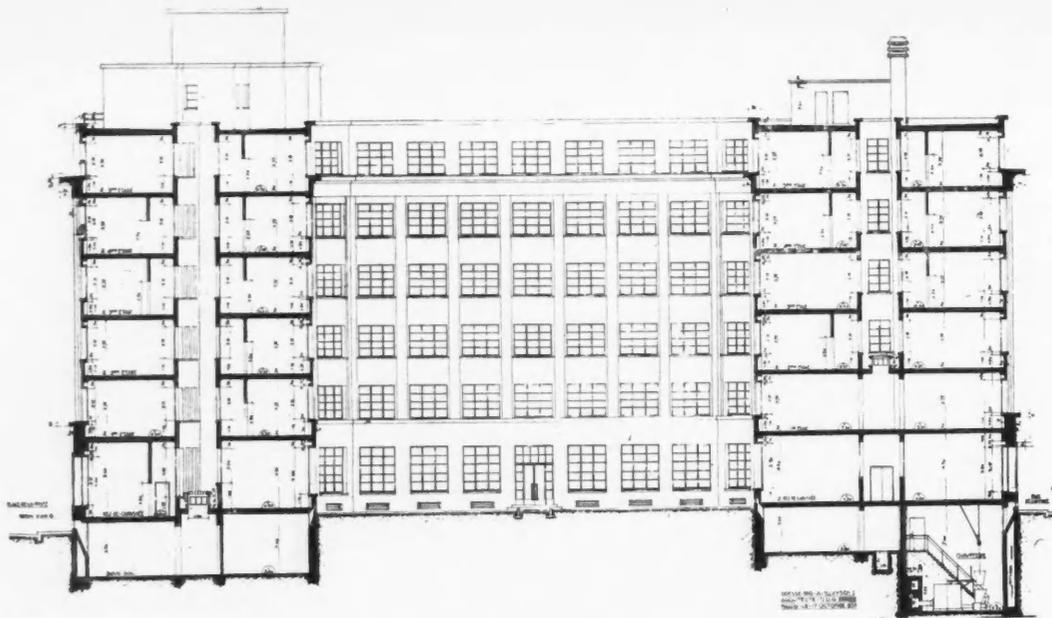
Au sous-sol sont les chaufferies dans un cuvelage, les moteurs divers, les archives et des locaux « disponibles ». Au rez-de-chaussée, alimentés par un grand vestibule en façade, un service médical, des classes d'enseignement pour les futurs « postiers », une loge, une coopérative d'alimentation, les escaliers et les ascenseurs. Aux étages, des bureaux de toutes tailles, avec leurs accessoires habituels: vestiaires, lavabos, cantines, salles de repos, etc... et à une extrémité, de modestes appartements pour quelques chefs de service. Les ter-

rasses supérieures, d'où l'on jouit du panorama de toute la ville, comportent des réservoirs pour l'eau, qui est le problème non solutionné de Marseille.

Tous les locaux de travail sans exception, sont sur 3 rues et une grande cour-jardin ouverte, éclairés et ventilés le plus largement possible.

La construction est faite d'une ossature en béton armé, remplie en brique de pays et revêtue d'un placage de pierres de la région en façade principale et de simili pierre sur les autres par raison d'économie et de rapidité d'exécution. L'ensemble affirme par sa simple monotonie, son affectation en bureaux du haut en bas. Notons que la réalisation, a été



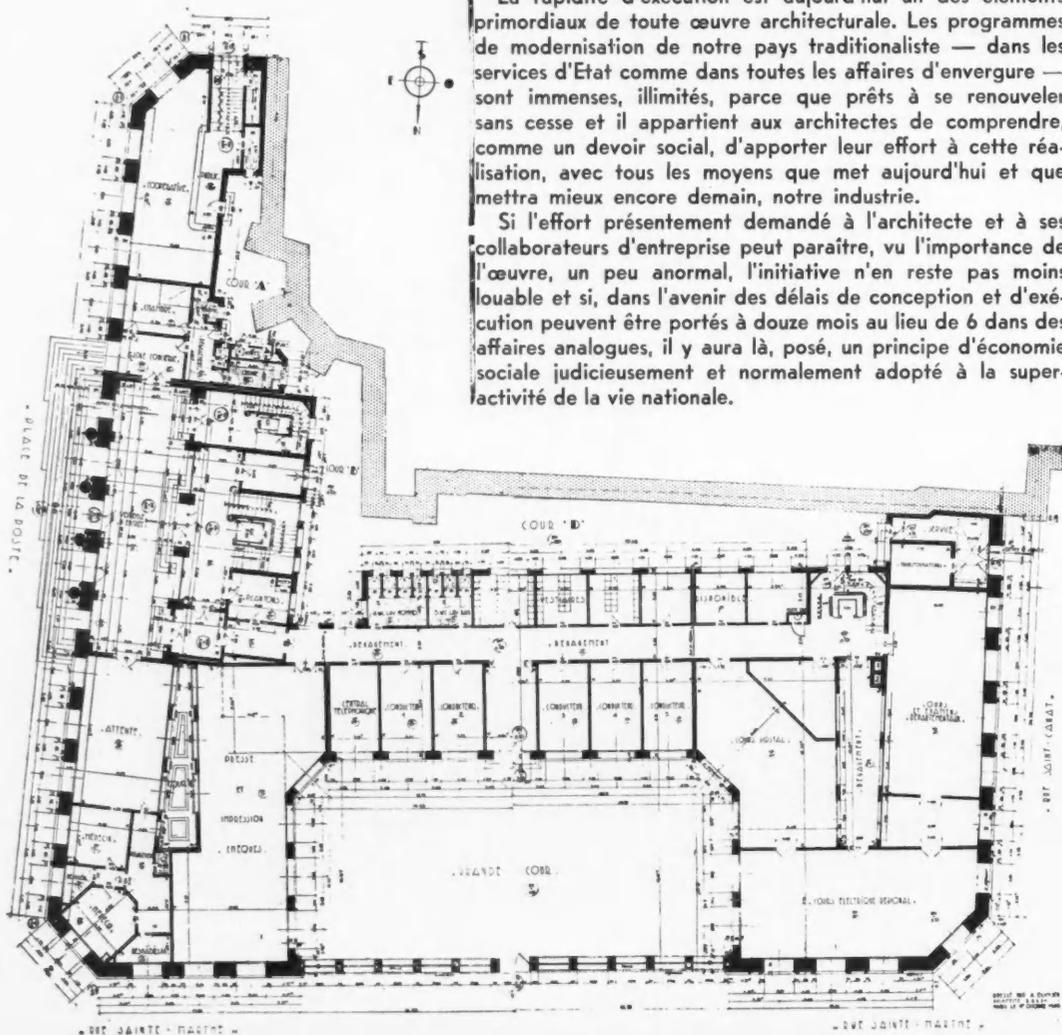


exigée dans un délai de 6 mois, qui a été observé jour pour jour.

L'étude détaillée et complète (à 0,02) du projet a dû être faite en 15 jours pour la possibilité d'un commencement immédiat des travaux et après ce premier tour de force se posa celui d'organiser le chantier par un « calendrier » très strict qui entraînait une standardisation et une préparation en usine, qui sont et doivent être des préoccupations MODERNES de la construction.

La rapidité d'exécution est aujourd'hui un des éléments primordiaux de toute œuvre architecturale. Les programmes de modernisation de notre pays traditionaliste — dans les services d'Etat comme dans toutes les affaires d'envergure — sont immenses, illimités, parce que prêts à se renouveler sans cesse et il appartient aux architectes de comprendre, comme un devoir social, d'apporter leur effort à cette réalisation, avec tous les moyens que met aujourd'hui et que mettra mieux encore demain, notre industrie.

Si l'effort présentement demandé à l'architecte et à ses collaborateurs d'entreprise peut paraître, vu l'importance de l'œuvre, un peu anormal, l'initiative n'en reste pas moins louable et si, dans l'avenir des délais de conception et d'exécution peuvent être portés à douze mois au lieu de 6 dans des affaires analogues, il y aura là, posé, un principe d'économie sociale judicieusement et normalement adopté à la superactivité de la vie nationale.



CONSTRUCTIONS NOUVELLES EN SUISSE



IMMEUBLE DE RAPPORT, CHEMIN DE ROCHES A GENÈVE.

F. QUÉTANT, ARCHITECTE

L'orientation donnée au bâtiment par les alignements a déterminé une distribution des appartements sur les deux faces principales, exposées à l'est et à l'ouest. Situé en bordure du chemin de Roches, de l'avenue Weber et d'un jardin public, l'immeuble a donc trois façades et un mur mitoyen.

Il est composé d'un sous-sol, d'un plain-pied et de six étages, d'un septième en attique placé en retrait des alignements.

Au sous-sol: les caves-réduits des appartements et des magasins, la chaufferie et la réserve pour le combustible.

Au plain-pied: trois grands magasins avec dépendances, la buanderie à gaz, bassins, essoreuse et séchoir à linge à quatre compartiments à air chaud; un garage pour bicyclettes et voitures d'enfants, avec accès direct de l'extérieur et de l'intérieur de l'immeuble, un local pour le compresseur des armoires frigorifiques, un local pour le dépôt des ordures ménagères.

AU PREMIER ÉTAGE: trois appartements.

AU DEUXIÈME AU SIXIÈME ÉTAGE: à chaque étage quatre appartements.

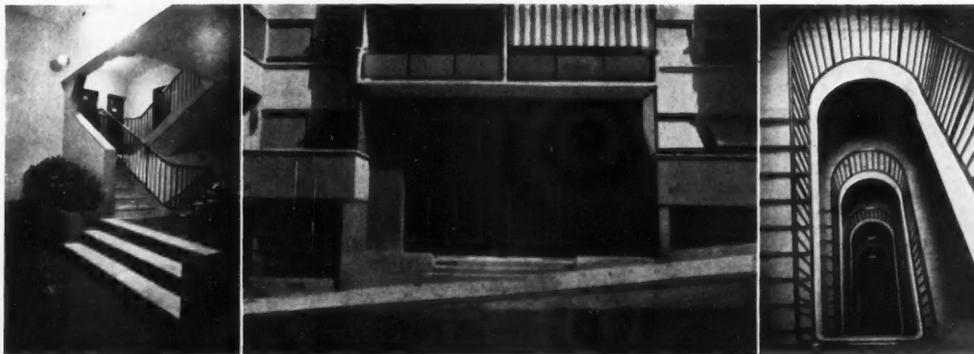
AU SEPTIÈME ÉTAGE: deux appartements de quatre pièces avec terrasses sur les trois façades.

SUR LA TOITURE-TERRASSE: les locaux pour la machinerie de l'ascenseur et le réservoir d'expansion du chauffage central, la superstructure du lanterneau de l'escalier, les conduits de fumée, les massifs des courettes de ventilation et l'antenne de T. S. F.

Le bâtiment est fondé sur un radier de béton armé. Les canalisations avec tuyaux de grès pour le sanitaire et tuyaux de ciment pour les eaux pluviales sont posés sous le radier; elles sont munies de regard de visite et d'un syphon disjoncteur avant le raccord à l'égout.

Les murs du sous-sol sont en béton coffré. Au plain-pied les murs de refends et le mitoyen sont en béton, les murs de face en plots creux, les séparations en briques. Les piliers, en béton armé. Façades en béton coffré avec doublage de brique intérieur (40 cm.) ou en deux cloisons de briques avec vide d'air intermédiaire (30 cm.).

Poutres en béton armé, dalles avec nervures, sans corps creux; elles reçoivent le plafond en planches de roseaux plâtrées et le lambourrage avec parquet ou carrelage.



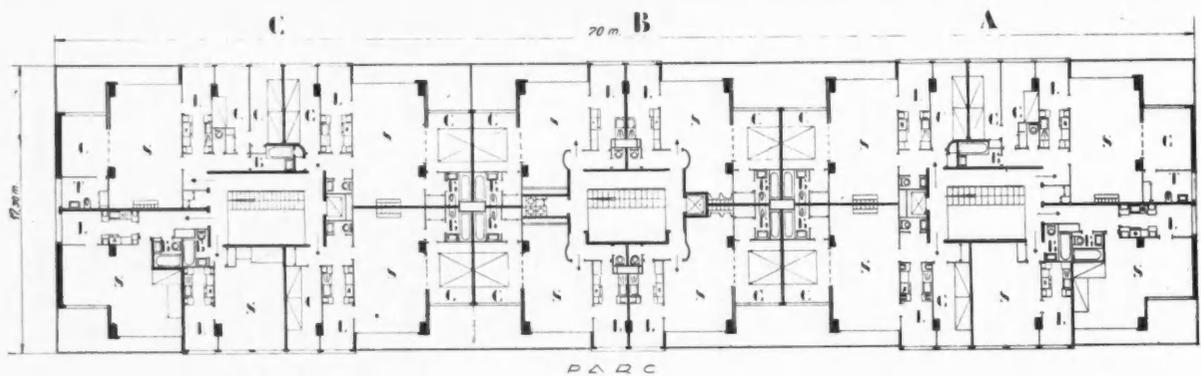
DÉTAILS DE L'IMMEUBLE CHEMIN DE ROCHES

F. QUÉTANT, ARCHITECTE



GRUPE D'IMMEUBLES D'HABITATION A MONTCHOISY, PRÈS GENEVE

ARCH.: VINCENT ET HONEGGER

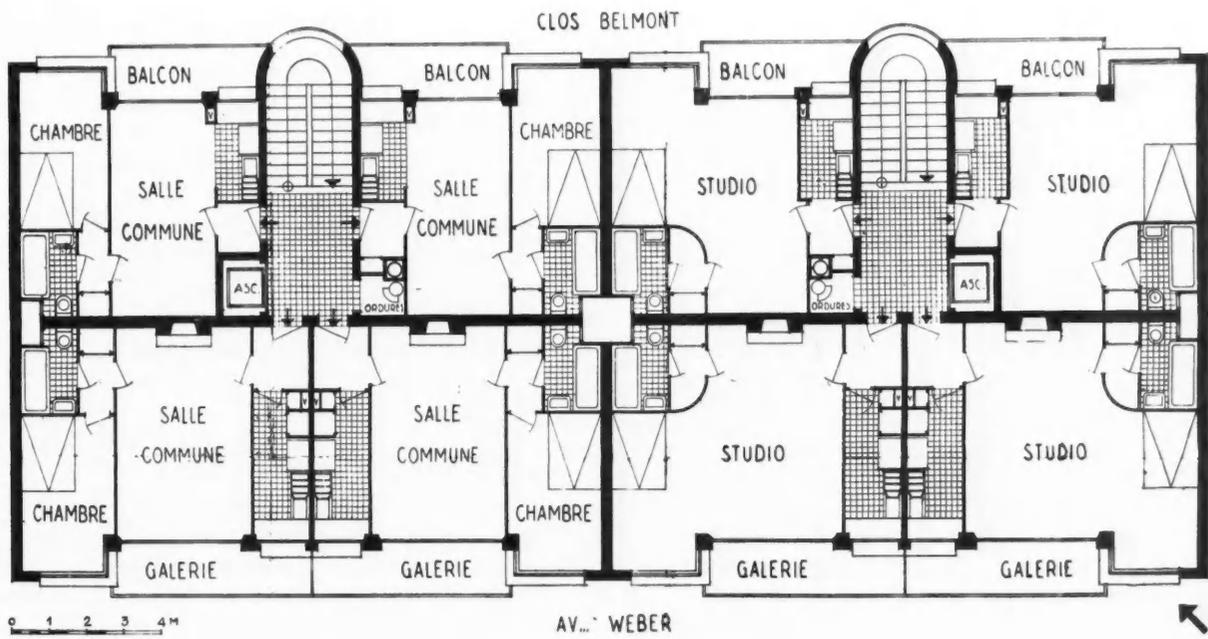


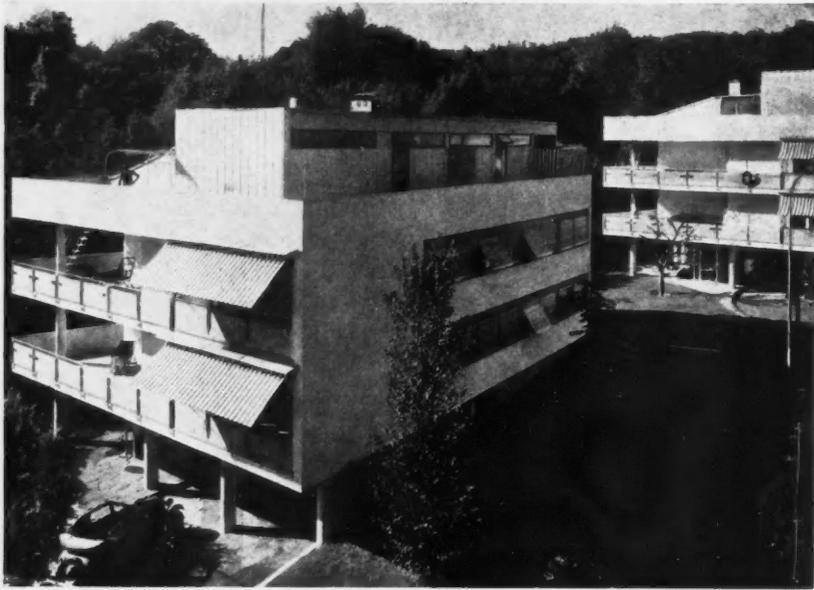


IMMEUBLE DE RAPPORT, AVENUE WEBER A GENEVE: FAÇADES



ARCH.: VINCENT ET HONEGGER

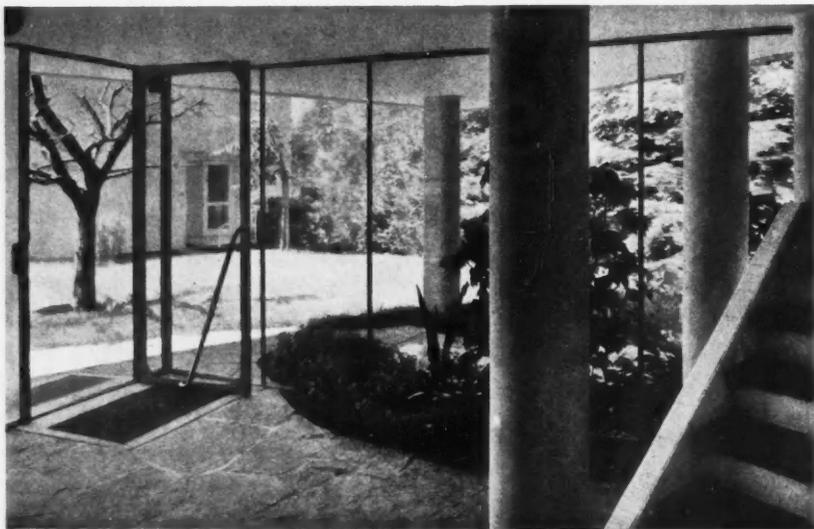




VUE D'ENSEMBLE



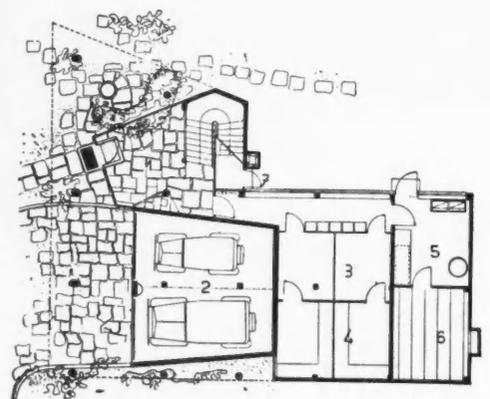
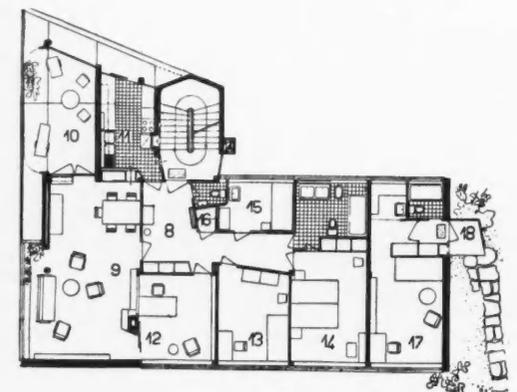
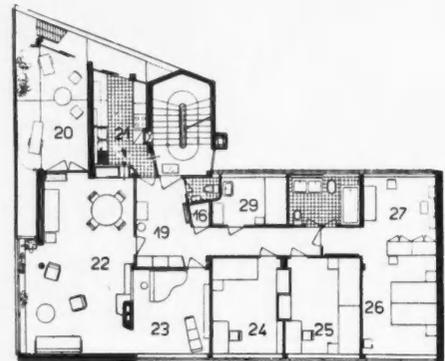
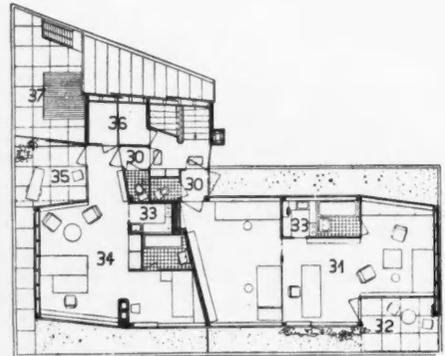
UN INTERIEUR

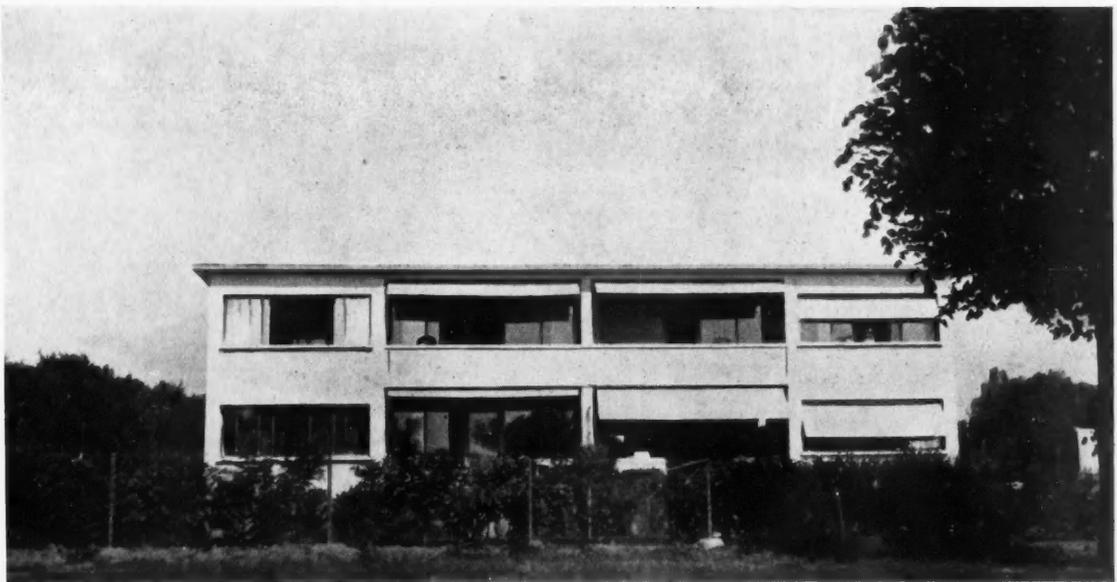
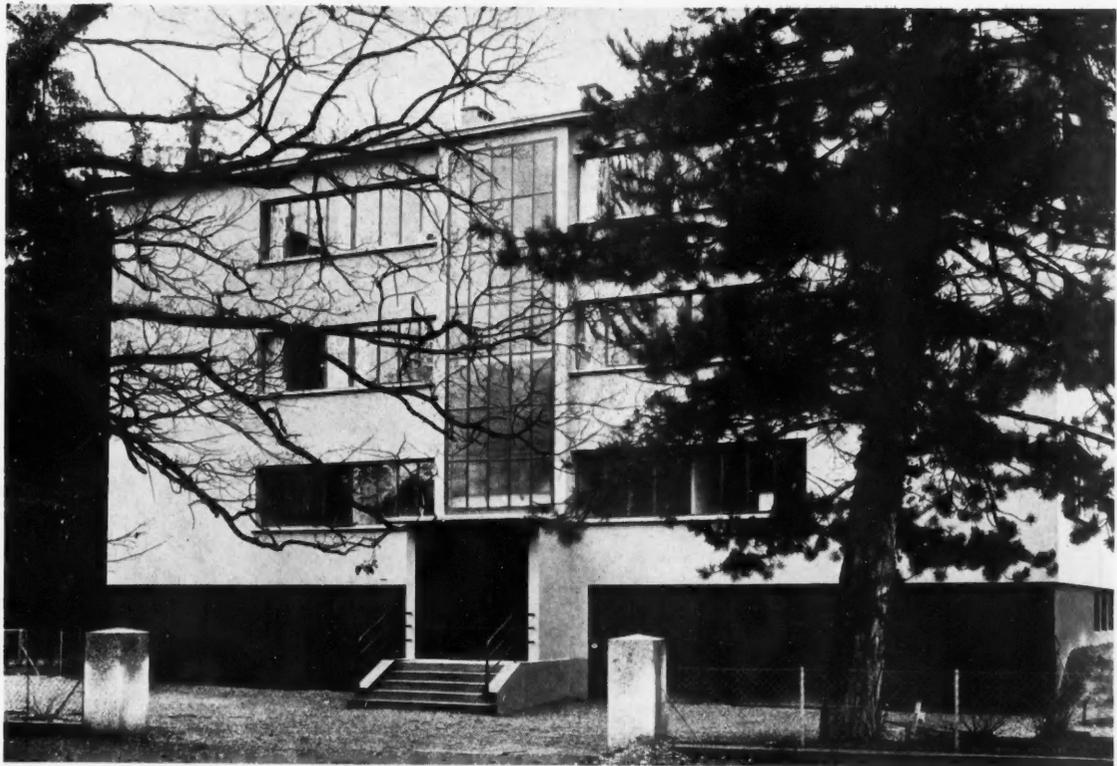


UNE ENTREE

Cl. Das Werk

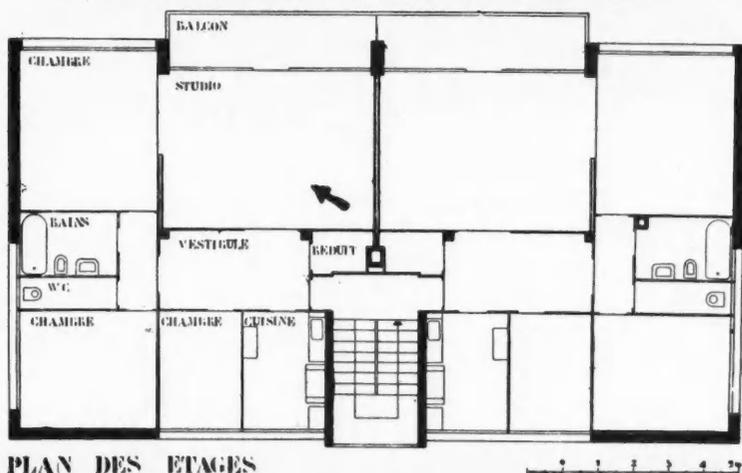
DEUX MAISONS JUMELÉES
A DOLDERTAL, ZURICH
ARCHITECTES: ALFRED ET EMILE ROTH



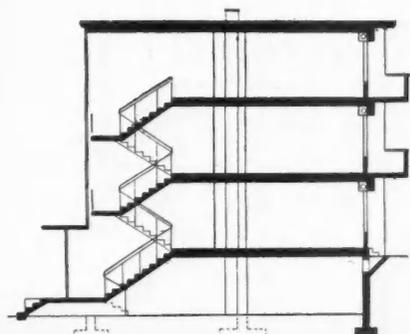


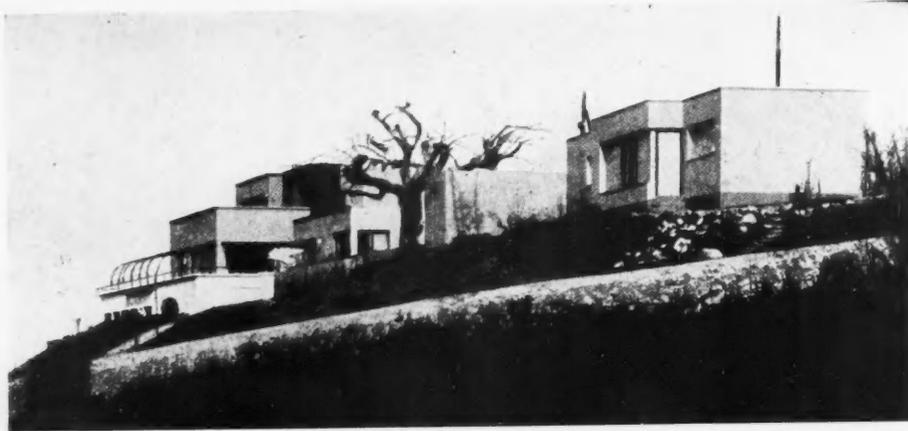
MAISON D'HABITATION A LA RAMPE QUI DORT, GENÈVE

ARCHITECTES: HOEHEL ET MINNER



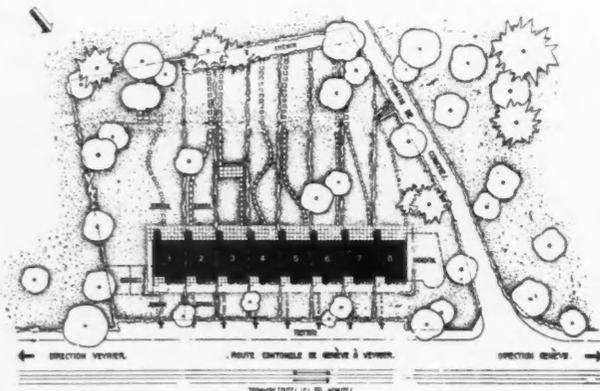
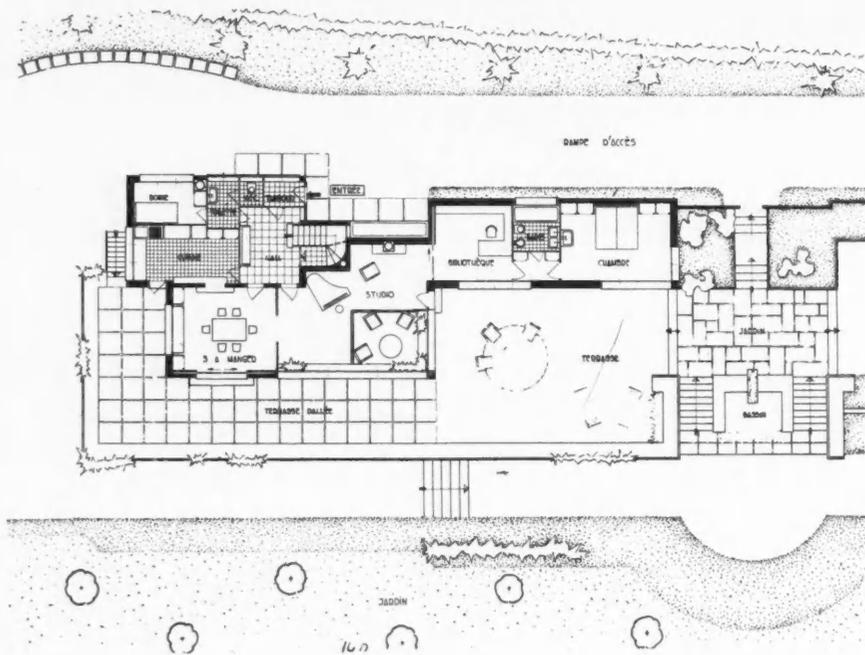
PLAN DES ETAGES





VILLA « LES AILES » DOMAINE DURUTH (GENÈVE)

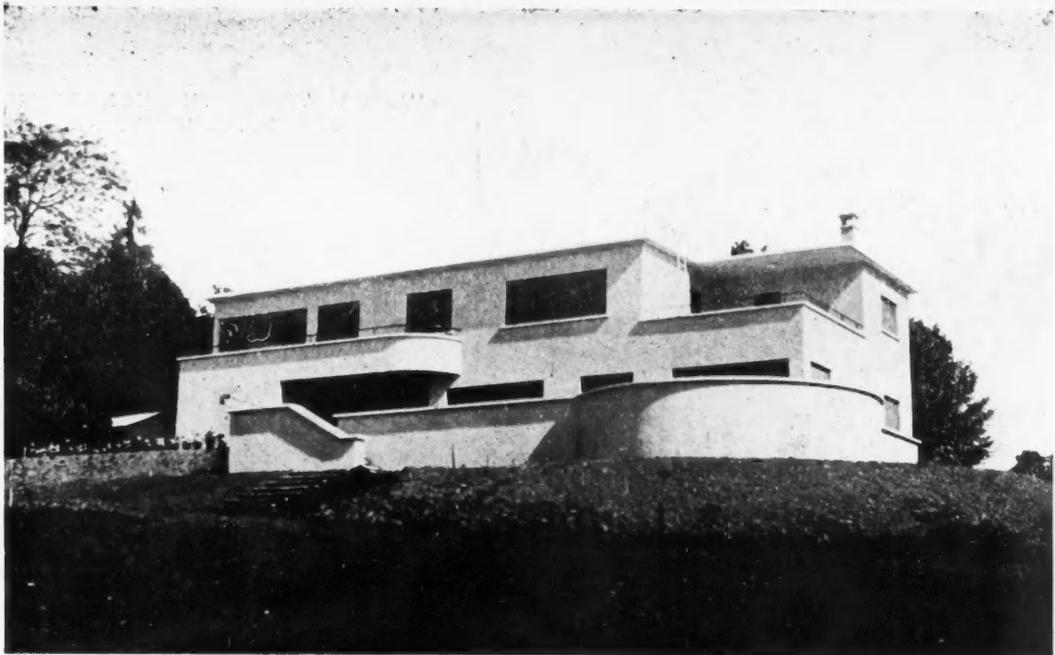
ARCH.: VINCENT ET HONEGGER



PLAN D'ENSEMBLE DE LA CITÉ DE CONCHES

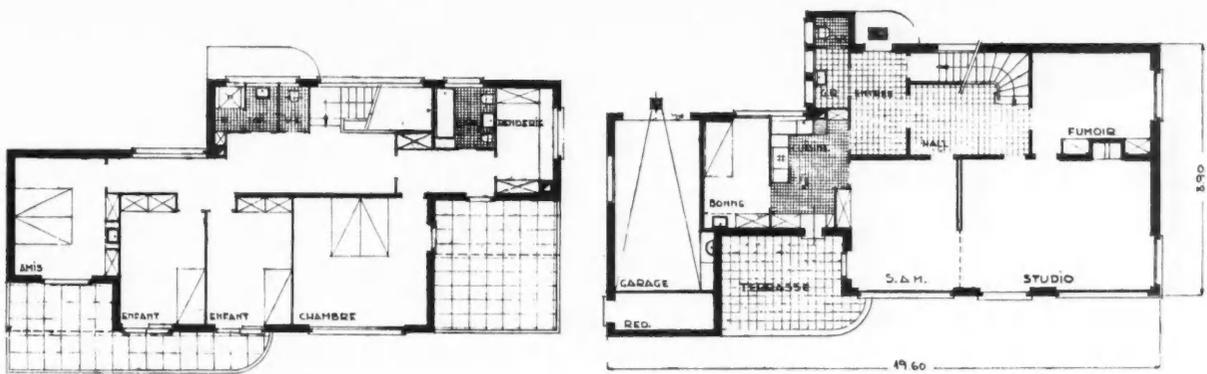


PLAN ET COUPE DES MAISONS DE CONCHES



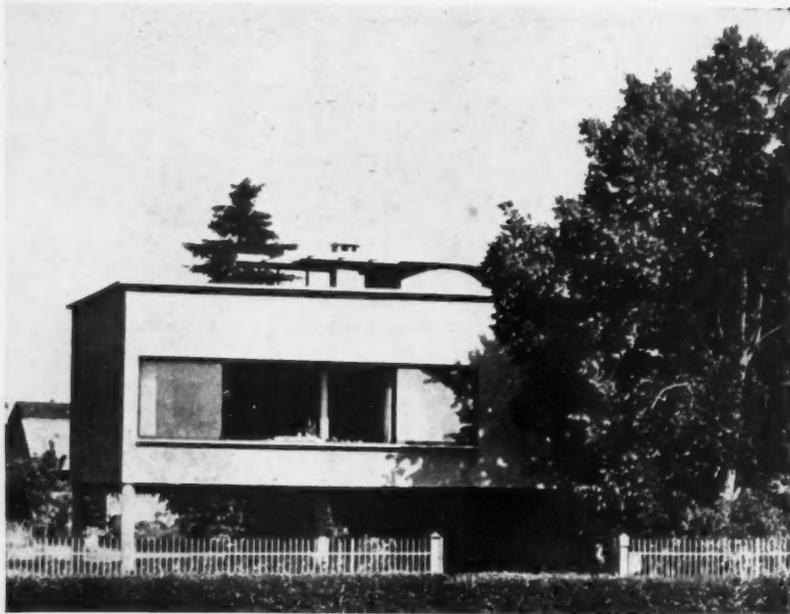
VILLA A CHÊNE BOUGERIES

LUZERON, ARCHITECTE

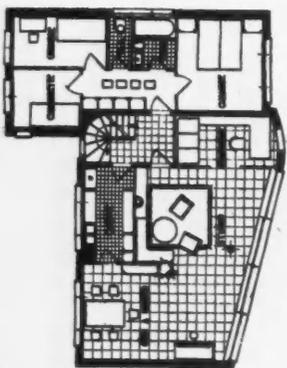
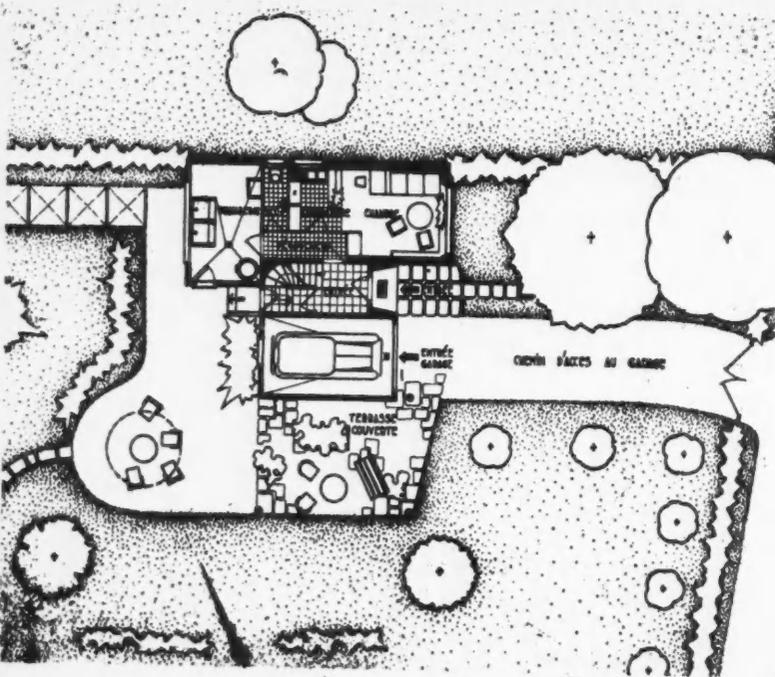


VILLA A COLOGNY-GENEVE
Photo Boissonnas

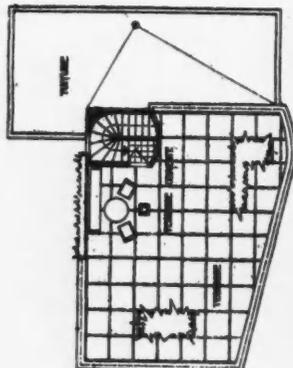
F. QUETANT, ARCHITECTE



MAISON D'UN ARCHITECTE A THONEY-GENÈVE
 « L'ATELIER D'ARCHITECTES » (MM. VINCENT, SAUGEY,
 SCHWERTZ ET LESEMAN), ARCH.

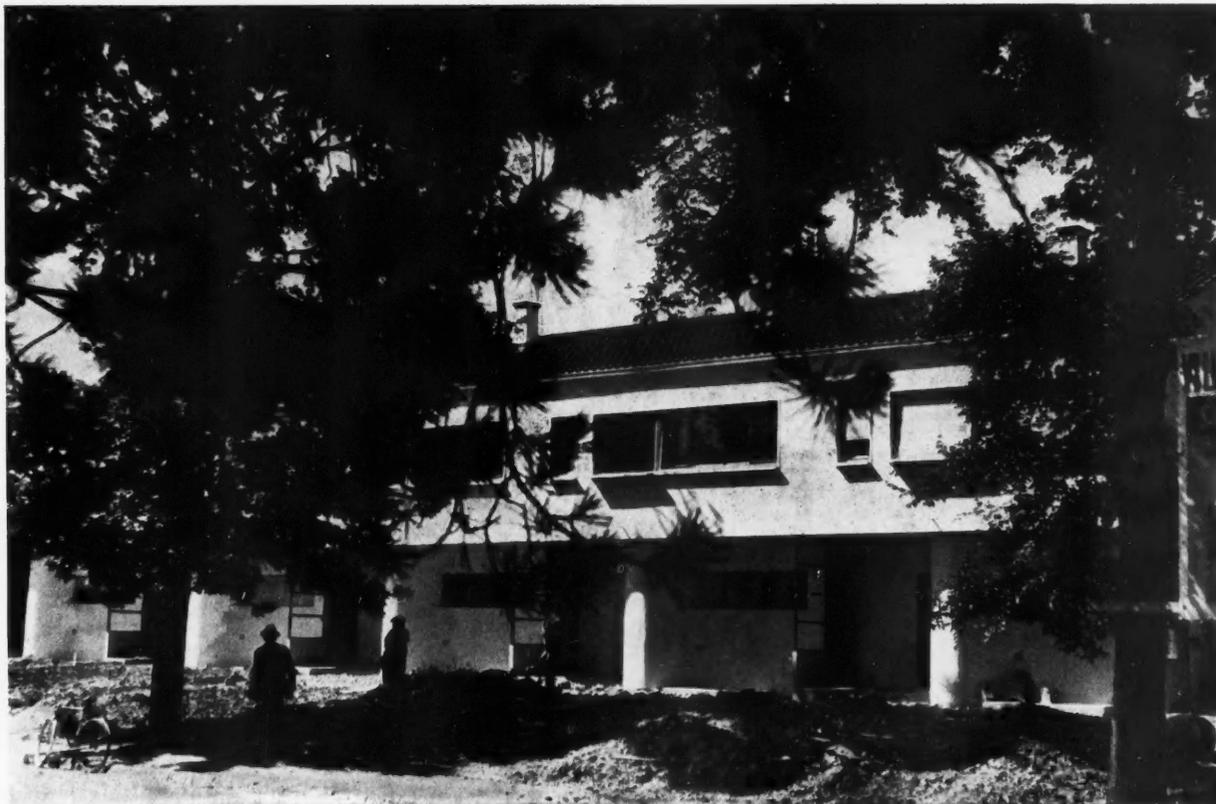


ÉTAGE



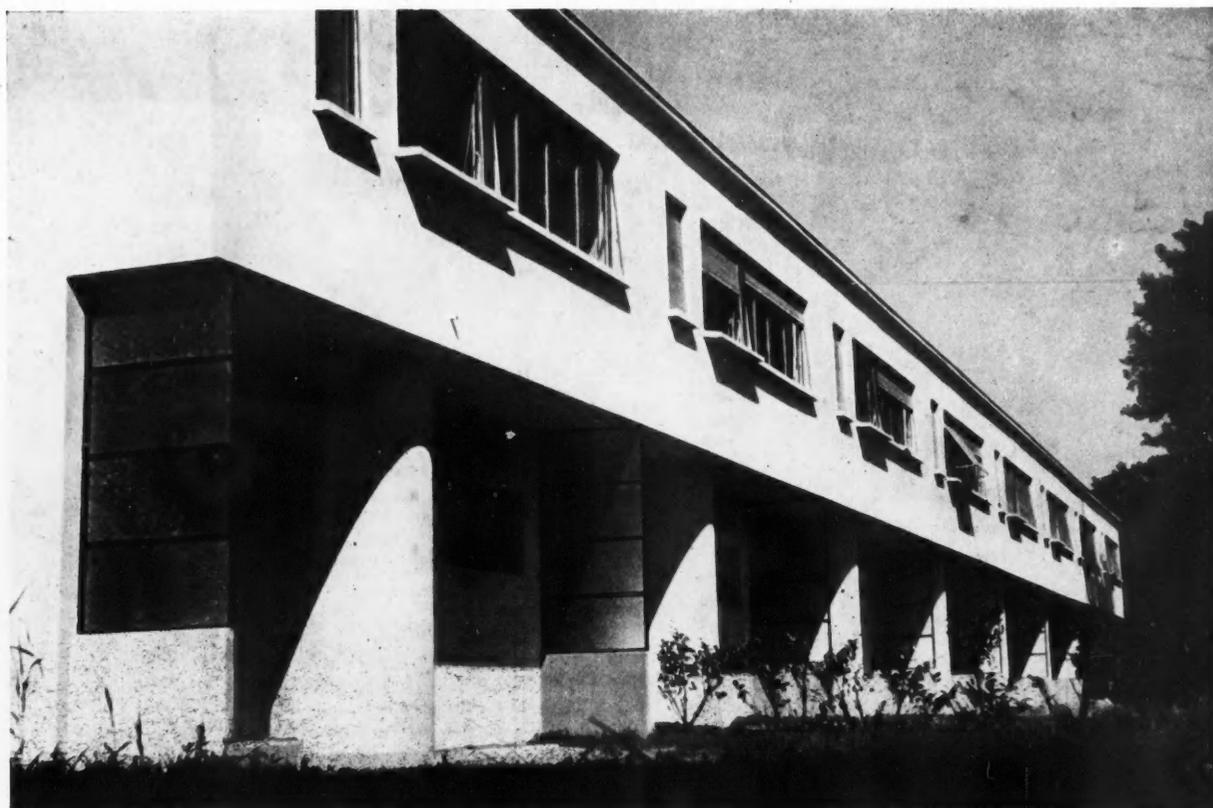
TERRASSE





GRUPE DE MAISONS FAMILIALES A CONCHES, PRÉS GENÈVE

ARCH.: L'«ATELIER D'ARCHITECTES»



GRUPE DE MAISONS FAMILIALES A CONCHES, PRÉS GENÈVE (PLANS PAGE 54)

ARCH.: L'«ATELIER D'ARCHITECTES»

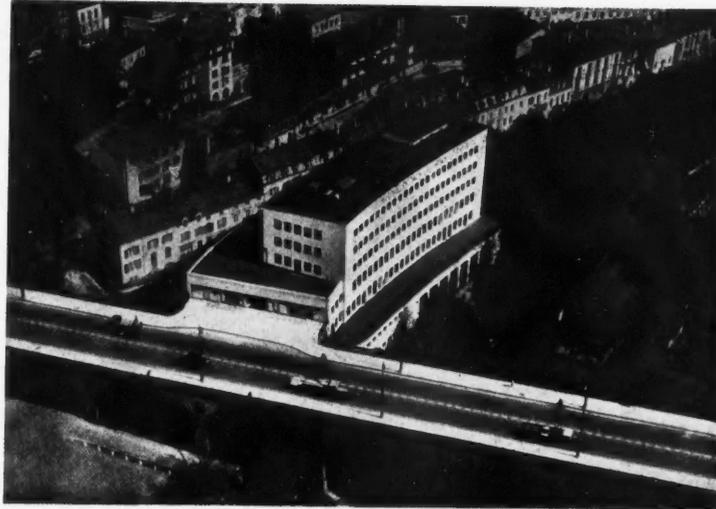


IMMEUBLE ET PISCINE A BALE
GERCHER ET TAMM, ARCHITECTES



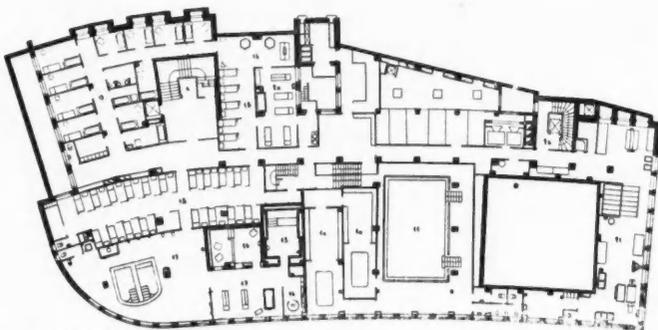
Voir plans à p. 59.

Photos Höflinger

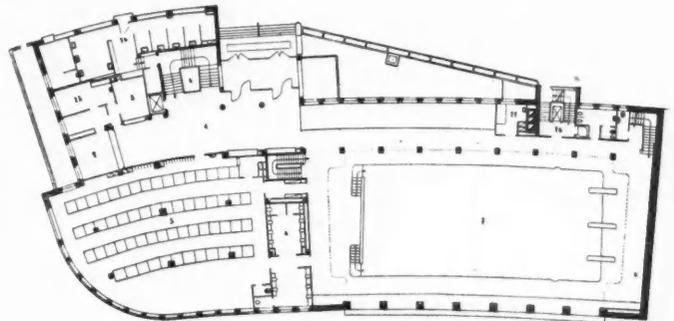


VUE D'AVION

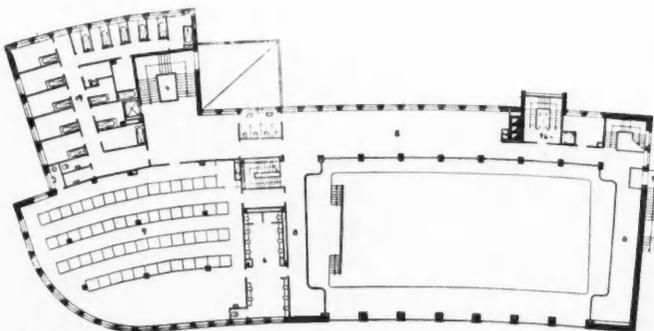
Photo Aviatik



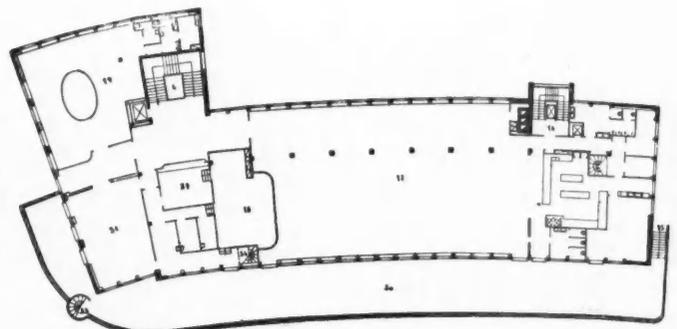
SOUBASSEMENT



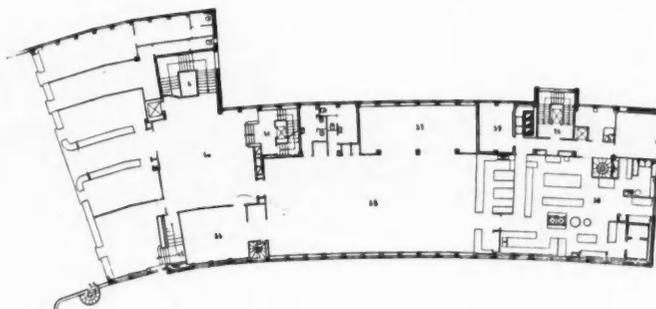
REZ-DE-CHAUSSEE



1^{er} ÉTAGE



2^{ème} ÉTAGE



3^{ème} ÉTAGE

- N° 1 Entrée
- 2 Caisse
- 3 Linge
- 4 Escalier
- 5 Vestiaires Messieurs
- 6 Douches
- 7 Piscine
- 22 Infirmerie
- 23 Direction
- 24 Coiffeur
- 26 Escalier

- N° 9 Vest. Dames
- 19 Bains Médicaux
- 28 Scène
- 29 Bar
- 30 Restaurant (terrasse)
- 31 Salle de Conférence
- 32 Vestiaire du Restaur.
- 35 Brasserie
- 36 Restaurant
- 37 Auberge
- 38 Cuisine
- 39 Cave à bière



IMMEUBLE A GENÈVE PAR L'«ATELIER D'ARCHITECTES»



MAISON DE CAMPAGNE PRÈS GENÈVE



UNE PIÈCE DE SÉJOUR



VILLA A RUTH-GENÈVE

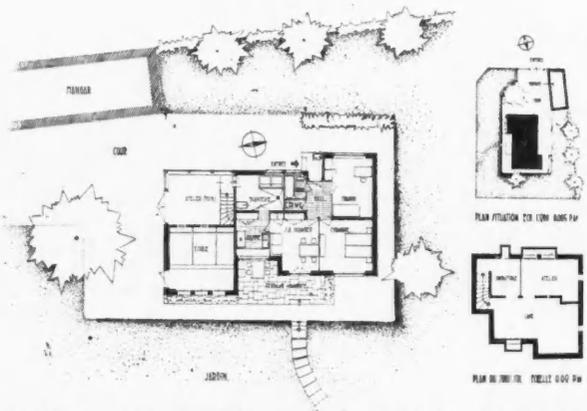
«ATELIER D'ARCHITECTES»



UNE CUISINE AVEC COIN DE REPAS

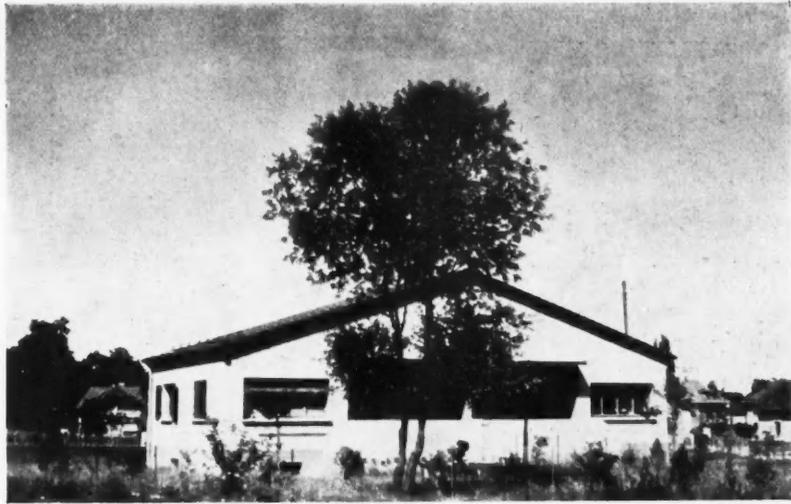


MAISON RURALE A CHÊNE-THONEX



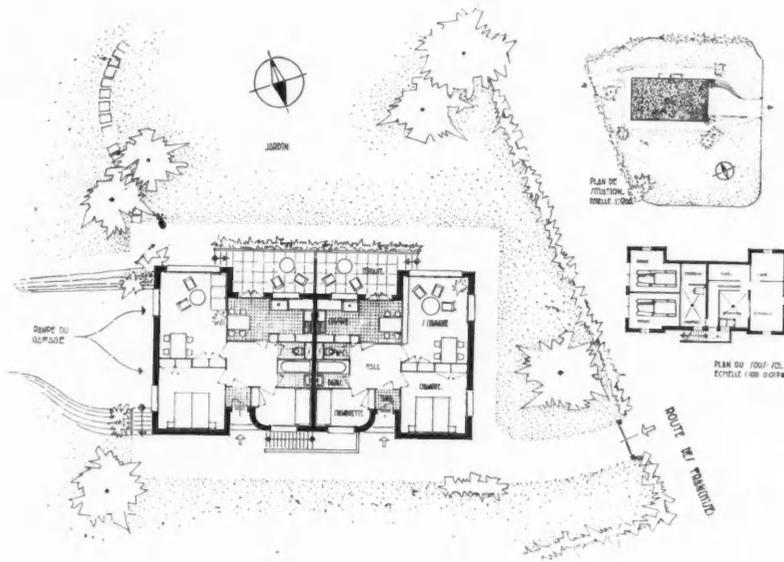
MAISON A CHÊNE-THONEX

«ATELIER D'ARCHITECTES»



VILLA JUMEELEE ECONOMIQUE

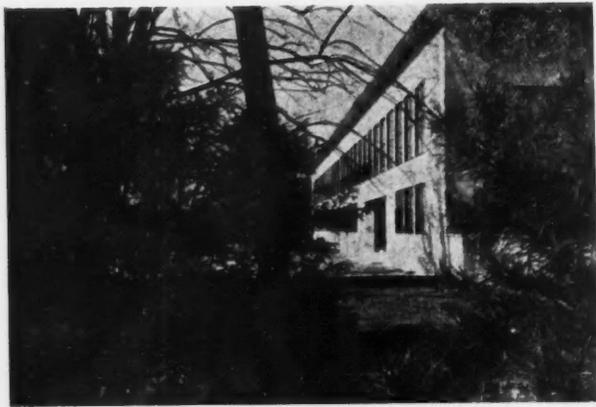
« ATELIER D'ARCHITECTES », GENÈVE



VILLA AU GRAND-SACONNEX, PRÈS GENÈVE



« ATELIER D'ARCHITECTES », GENÈVE



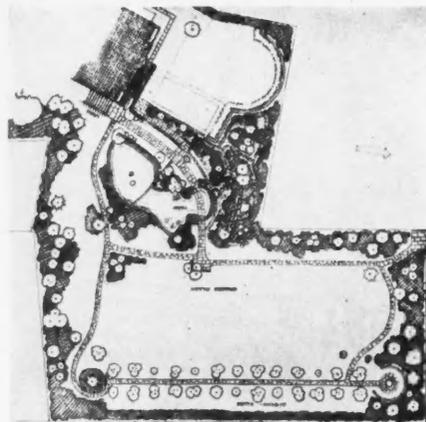
PARC D'UNE ADMINISTRATION A BALE. ARCH.: FRÈRES MERTENS



UNE ALLÉE DANS UN PARC ARCH.: FRÈRES MERTENS



JARDIN D'UN HOTEL PARTICULIER A ZURICH (Voir plan ci-contre)

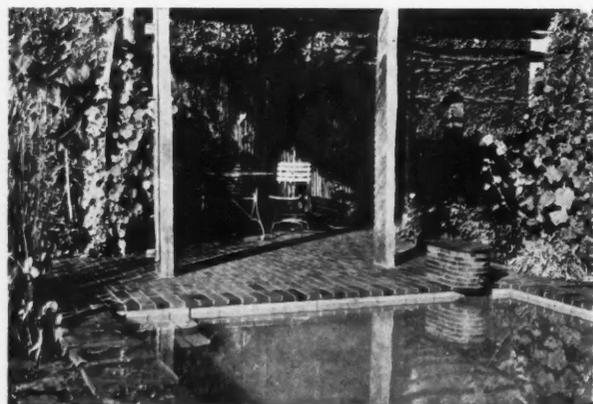


ARCHITECTE: GUSTAVE AMMANN, ZURICH

Photo Linck



ARCHITECTE PAYSAGISTE: GUSTAVE AMMANN, ZURICH



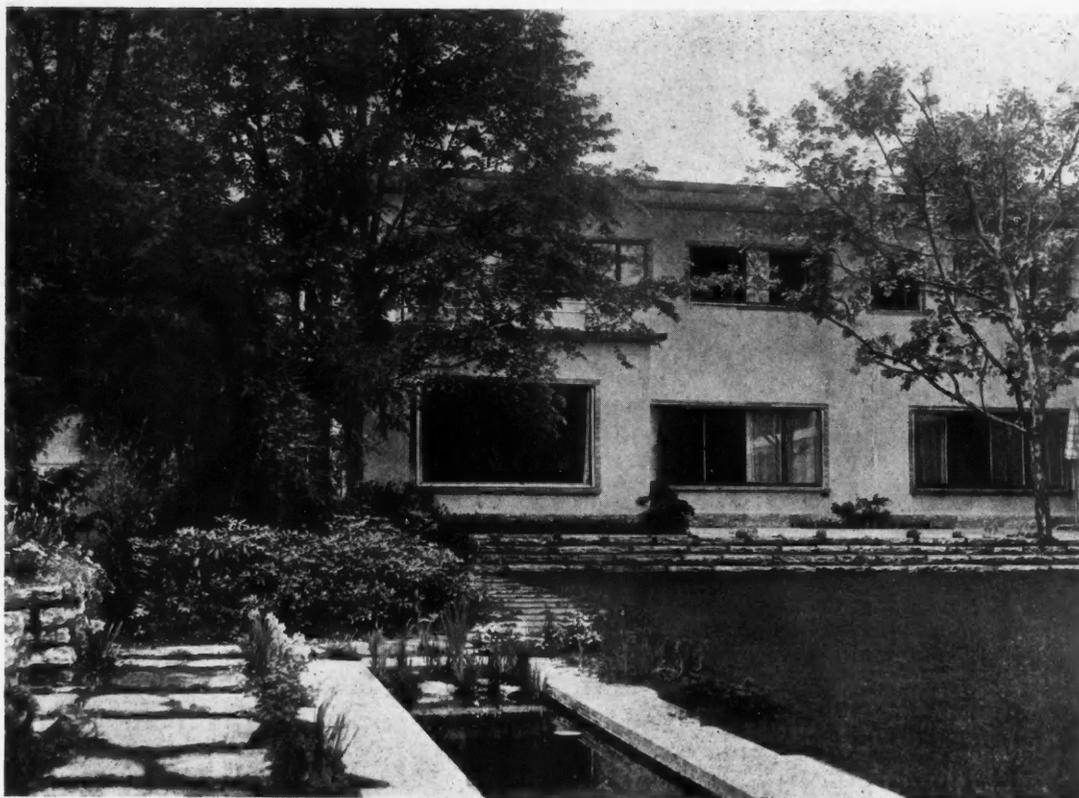
PIÈCE D'EAU DEVANT UNE TONNELLE ARCH.: G. AMMANN



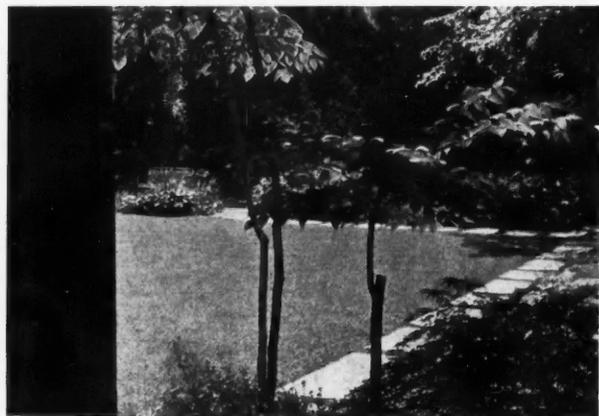
PETIT BASSIN DEVANT UNE MAISON ARCH.: G. AMMANN



PIÈCE D'EAU DANS UN PARC ARCH. G. AMMANN



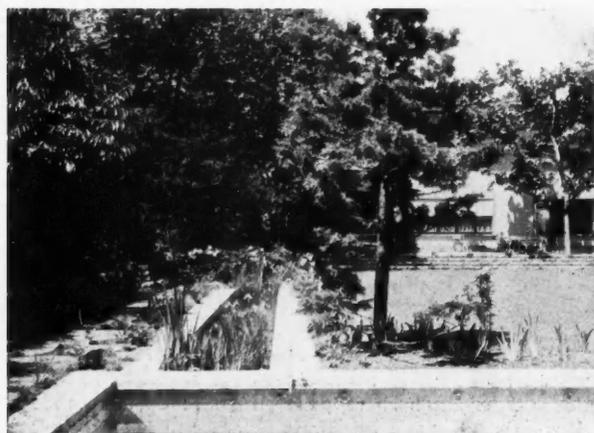
JARDIN D'UNE MAISON DE CAMPAGNE DE L'ARCHITECTE SALVIS BERG PAR LES FRÈRES MERTENS



LA PELOUSE DEVANT LA MAISON



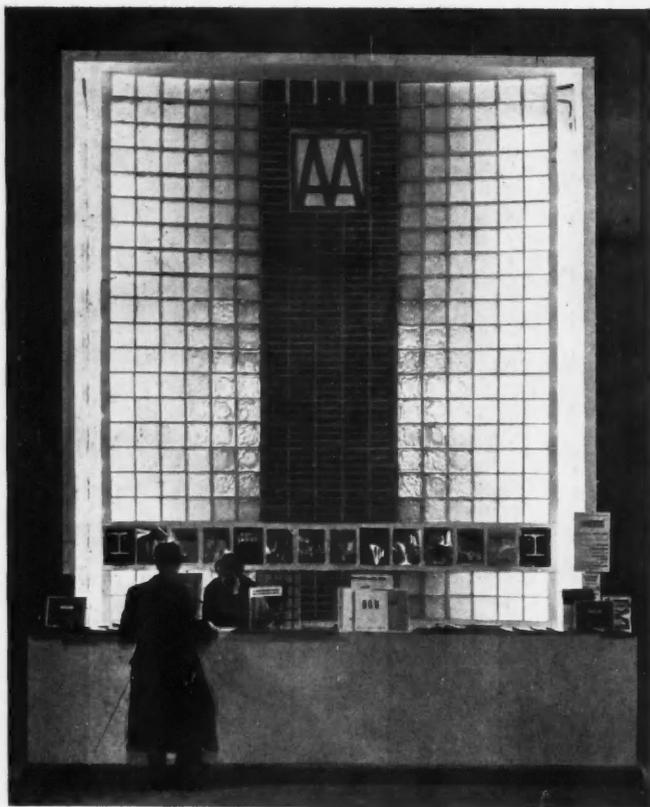
LE JARDIN DE LA MAISON



AUTRE VUE DU JARDIN



LA MAISON VUE DE LA PERGOLA



Ph. Lacheroy

QUATRIÈME EXPOSITION DE L'HABITATION

ORGANISÉE PAR « L'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI » AVEC LA COLLABORATION DU SALON DES ARTS MÉNAGERS

L'ÉQUIPEMENT DOMESTIQUE

Cette manifestation est devenue traditionnelle, et l'effort des organisateurs trouve sa récompense dans le succès croissant remporté auprès du grand public du Salon des Arts Ménagers. Intéresser ce public à des questions qui sont la plupart d'un ordre technique, et dont l'intérêt spectaculaire est peu attrayant — dans le domaine un peu ardu du Bâtiment, la comparaison ne peut se soutenir avec les images parlantes des stands qui se pressent dans la grande nef — c'est, il faut le reconnaître, une tâche peu aisée, et d'autant moins aisée que les moyens de réalisation sont extrêmement limités.

Cette année, l'architecte de l'Exposition, Pierre VAGO, a eu la joie de disposer d'un espace beaucoup plus vaste, et abandonnant les sous-sols où l'heureux aménagement de son ensemble arrivait à nous faire oublier la destination habituelle et la persistante odeur des écuries du Grand-Palais, il a pu développer ses galeries et placer ses malles dans un spacieux volume auquel un éclairage naturel, diffusé à profusion par le volume de la verrière, vient ajouter un élément, appréciable. Il semble même qu'il ait voulu retenir le visiteur, tant est grand l'intérêt des diverses sections, en le guidant comme à regret vers la sortie. Rien ne doit ainsi échapper au public, et il serait dommage, en traversant trop rapidement les diverses sections, qu'il ne puisse tirer un judicieux profit de la très complète leçon de choses offerte dans un classement et une présentation très étudiée.

Tout d'abord, dans la première salle, Pierre Vago a rassemblé les principaux matériaux de revêtement des murs et des sols, depuis les enduits teintés pour les façades jusqu'aux peintures intérieures. Leur présentation est attrayante, le rythme des portiques et la disposition des différents coloris ou qualités, évitent toute monotonie. Nous y sommes accueillis par les motifs pleins de charme des céramiques décorées

de Guidette Carbonnel et de Gisèle Favre. Les métaux, avec l'aluminium aluminé, l'acier inoxydable, les bois synthétiques Isorel, Masonite, le Flexwood, les tôles émaillées Raghès, nous offrent une première gamme riche en utilisations décoratives diverses. Au sol, les tapis de caoutchouc d'Hutchinson voisinent avec le linoléum, cependant que le parquet Sylviso, qui se pose comme un carrelage, étale devant nos yeux l'un des multiples motifs dont la richesse et l'élégance se joignent aux qualités. A côté des matériaux comme la pierre dont Fèvre nous présente plusieurs échantillons, ou le marbre dont l'Union Marbrière expose une gamme choisie parmi les plus somptueuses, — sans oublier le magnifique spécimen de « tranche » dressé à l'entrée — d'autres matières apportent à l'ensemble le concours de leurs qualités particulières et de leurs coloris; le Lap, l'ardoise, les glaces et marbrites de Bret. Désagnat présente toute une collection de matériaux « souples » bien que résistants, et les peintures qui terminent cette revue des matériaux de revêtement, nous font passer sans transition brusque dans le domaine du papier peint.

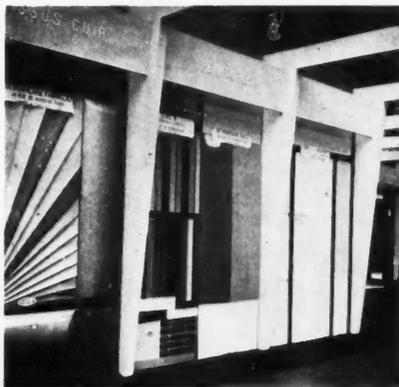
La Collectivité des Fabricants de Papiers Peints de France, a réuni dans une rotonde surmontée d'un dôme d'une envolée très « fête foraine », les principaux spécimens de la production. Il en est d'excellents, de moins bons, et même de mauvais, mais on ne peut réunir que des chefs-d'œuvre, car personne n'en voudrait, et ce serait dommage car le papier peint offre de grandes ressources décoratives. La revue « Le Décor d'Aujourd'hui » rappelle au centre de la rotonde et dans un stand voisin les efforts qu'elle poursuit avec succès pour une décoration intérieure saine et exempte des réminiscences périmées.

L'O. T. U. A. — Office Technique pour l'Utilisation de l'Acier — a placé sous les yeux du grand public, dans une

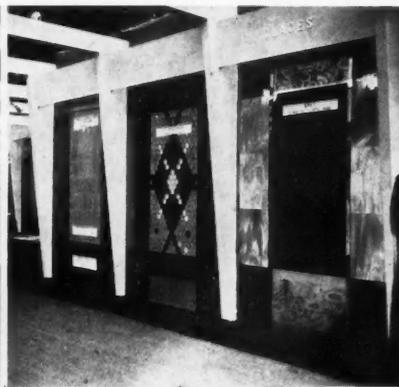


SECTION DES MATÉRIEAUX DE REVÊTEMENT
PIERRE VAGO, ARCHITECTE

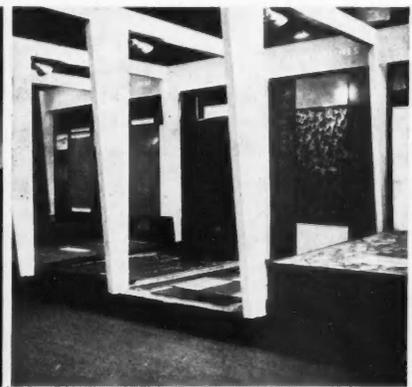
Ph. Lachery



FABRIKOID, DUCO,
USINES DE LA SEIGNEURIE



DAVIN (« LE REVÊTEMENT »);
Hte BOULENGER; BRET



FEVRE, L'ARDOISE, LE LAP



A droite: MASONITE
A gauche: HUTCHINSON

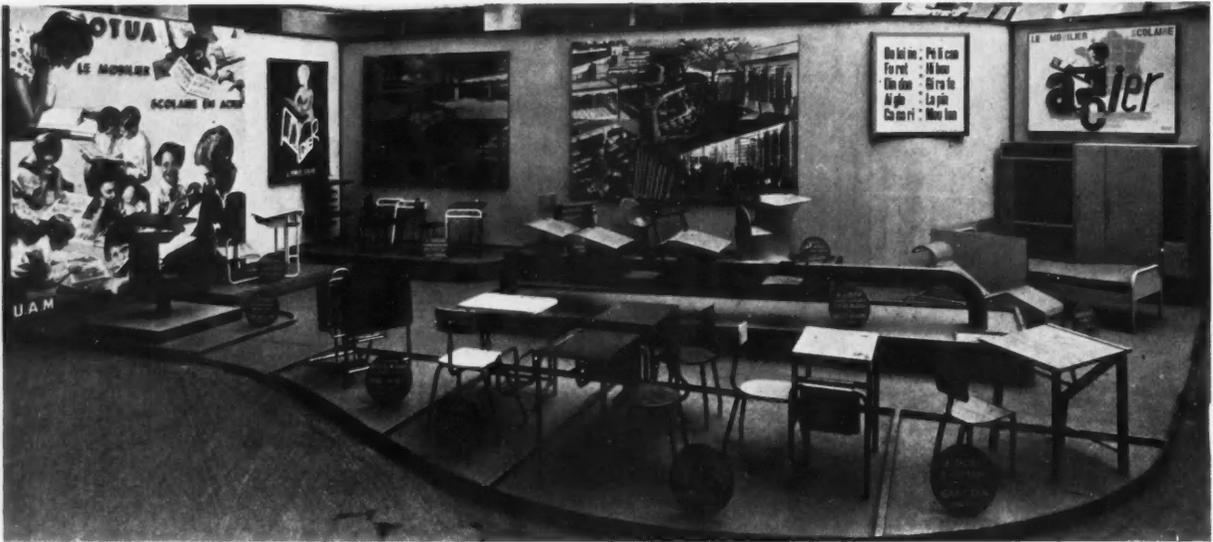


UNE DES CÉRAMIQUES DÉCORÉES
DE GISELE FAVRE



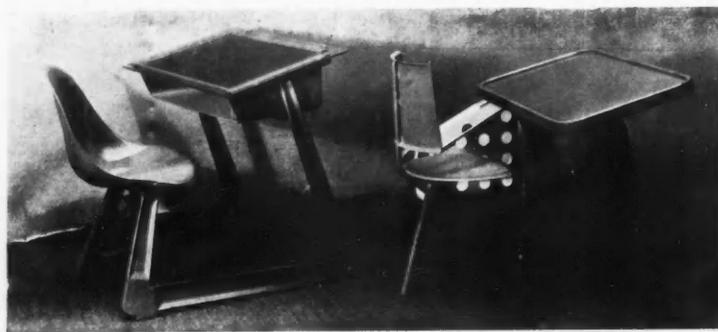
DESAGNAT: Revêtements souples.

LA SECTION DE L'O. T. U. A.



MOBILIERS SCOLAIRES ETUDIÉS PAR L'U. A. M. (PRÉSENTATION DE RENÉ HERBST)

Ph. Lacheroy



DEUX EXEMPLES DE MEUBLES D'ÉCOLE EN TOLE PLIÉE PAR JEAN PROUVE

SECTION DU MOBILIER



ARCHITECTES: MAURICE BARRET ET RENÉ DROUIN

édition revue et augmentée de quelques « pages », la plaquette dédiée au mobilier scolaire en acier qui avait été présentée aux initiés — j'emploie ce terme par opposition, pour différencier les visiteurs — lors du dernier Salon d'automne.

Des architectes, des artistes pleins de talent, s'essayaient ainsi, en exemplaires à tirage limité, au rajeunissement et à l'adaptation du matériel des lycées et écoles. Dans un stand harmonieux et d'une belle tenue présenté par René Herbst, l'O. T. U. A. montre son légitime désir de faire du « nouveau », ce qui est préférable à l'inaction satisfaite. Deux modèles présentent un intérêt particulier, tous deux exécutés par Prouvé dont l'effort sur le plan industriel rejoint et complète une fois de plus celui de l'artiste. Les dessins sont dûs aux architectes Jacques ANDRÉ et BEAUDOUIN et LODS.

Certaines matières ne semblent pas satisfaites de leur condition et éprouvent le besoin de s'abriter derrière un masque. C'est dommage, car la matière qui nous est présentée dans la section des matériaux de revêtement, dans d'heureuses dispositions décoratives, laisse au matériau amianté sa franchise d'expression, tandis que le bar exécuté avec le même matériau, cherche à imiter le bois.

En face, l'Union Marbrière a pensé qu'il fallait détruire dans l'esprit du public le préjugé que le marbre était un matériau coûteux réservé à une élite. Il a donc tenté d'en vulgariser — c'est bien le mot qui convient — l'emploi.

Une heureuse initiative a permis cette année à l'architecte Louis SAINSAULIEU de grouper en une « Section de l'Economie » tout ce qui est susceptible d'intéresser les techniciens de l'aménagement, de l'entretien et de la dépense dans les établissements hospitaliers et les communautés d'enseignement. L'idée est excellente et sa portée ne se limite pas aux seuls spécialistes: le visiteur y trouve un intérêt très vif, d'aucuns se souvenant de leur internat scolaire apprécieront les progrès réalisés, en premier lieu en matière d'hygiène dont la place est aujourd'hui prépondérante dans toute collectivité. Souhaitons également voir se généraliser pour les réfectoires les tables de pierre polie et le mobilier métallique dont une chaise — le modèle de Prouvé — est parfaitement réussie. Notons dans les dortoirs l'emploi du métal laqué, les lits et sommiers métalliques et les excellents modèles d'armoires bien adaptées aux différents types de dortoirs. Dans le domaine technique et mécanique, le chauffage, le froid, la cuisine et ses dépendances ont été étudiés et réalisés avec l'application des derniers perfectionnements. Une large place a été faite au Gaz dont les divers appareils de chauffage, qu'ils soient à radiation ou à convection bénéficient de la grande souplesse qui caractérise l'emploi de ce mode de production de chaleur, que le prix de consommation rend trop souvent prohibitif.

Les Fabricants et Négociants en appareils sanitaires de France, se sont réunis, et ont confié à l'architecte MALLET-STEVENS le soin de présenter anonymement les principaux spécimens de leur production.

C'est, je crois, la première fois que pareil essai est tenté. Il est surtout destiné à mettre le public en garde contre les tentations d'un bon marché excessif qui ne peut être offert chez les revendeurs qu'au détriment de la qualité. Dans cette voie, le plus intéressant a été réalisé dans la réunion (malheureusement un peu trop à l'écart du passage), des principaux défauts ou accidents de cuisson qui déterminent le classement du « choix » des appareils. Il eut fallu insister davantage, le public ayant horreur du moindre effort. Quant au principe même d'une démonstration collective et anonyme — et elle est fort bien réalisée — il me semble discutable. Le rendement serait-il moins spectaculaire, et moins commercial si chacun des participants conservait la responsabilité de ses créations ou des articles qu'il vend ? L'absence d'indication de prix, de qualité, ou d'origine est-elle profitable au public ? Le technicien, architecte ou entrepreneur aura de suite reconnu les modèles qu'il préfère employer à d'autres. La salle de bains est devenue tellement courante, tellement une expression de notre confort journalier qu'il n'est pas indispensable de rassembler autant de spécimens ne différant pour le profane que dans la forme ou la dimension, pour le familiariser en quelque sorte avec les appareils sanitaires. Il les connaît, les emploie, et s'il est tenté de les mal acheter,

parce que trop bon marché, mieux vaudrait lui indiquer son erreur en lui expliquant plus clairement les qualités de matière, de forme ou de conditionnement qu'il ne trouvera qu'auprès de spécialistes en lui indiquant devant chaque modèle la maison qui le fabrique ou le vend.

Du moment qu'une collectivité a des intérêts à défendre, l'indication du succès d'une des formules adoptées par l'un des membres doit être profitable à l'ensemble et orienter la fabrication dans un sens qui tende à développer ou organiser le marché.

Dans le domaine plastique, constatons qu'il reste fort à faire et que l'éléphantiasme du lavabo « moderne » n'est pas résorbé. Malgré les difficultés de toute sorte, dues à la matière même et à la cuisson, il est possible de débarrasser de décrochements, de lignes et de volumes superflus des appareils dont la forme bien adaptée à la destination constituée à elle seule la tendance vers la perfection. Il en est de même de la robinetterie dont la forme la plus parfaite est celle qui donnera à la main une impression d'adaptation absolue au geste d'ouvrir et de fermer un robinet.

Le nombre des salles de bains exposées permettait de rassembler les principaux matériaux employés comme sols ou revêtements des murs. Leur choix judicieux crée pour chacune l'ambiance nécessaire et différente.

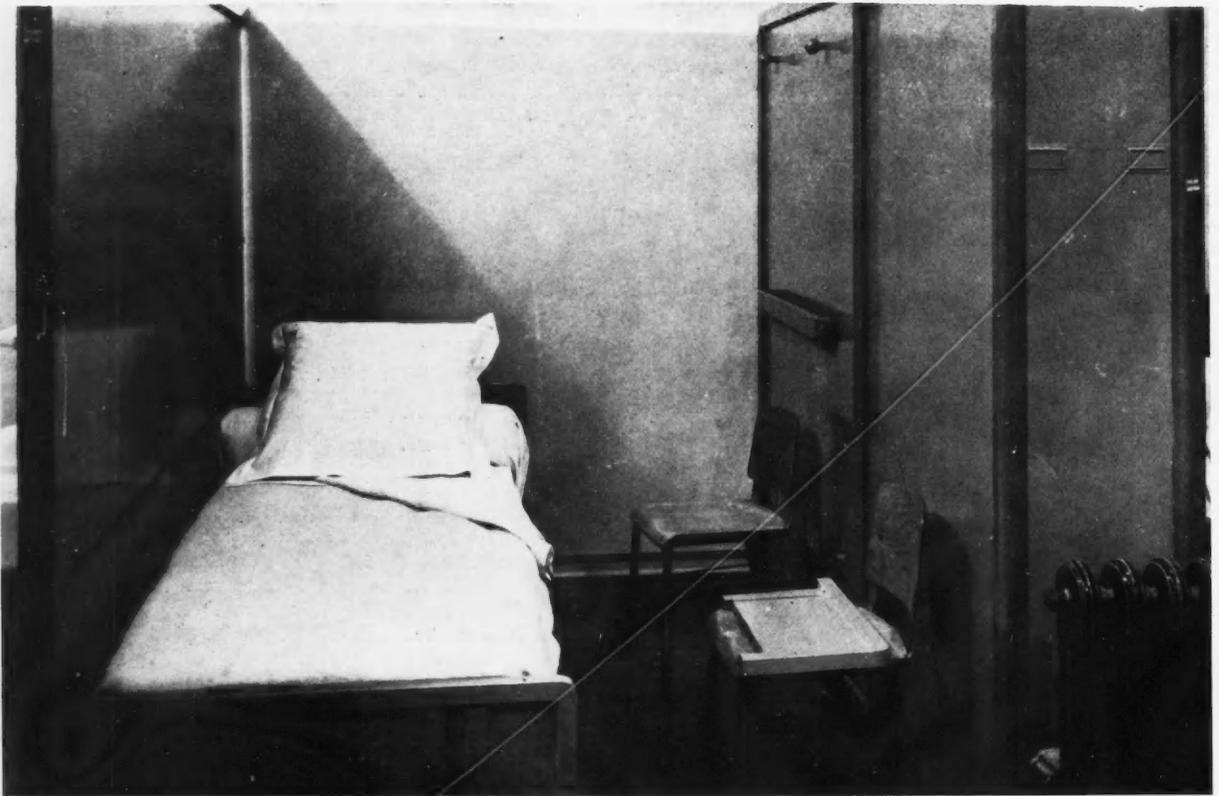
Une des sections les plus intéressantes pour le public est celle de l'Électricité et de l'Éclairage présentée d'une manière très attrayante par l'architecte DIETERLE. Un schéma d'appartement minimum permet de suivre clairement, depuis le compteur placé sur le palier — seule solution admissible — toutes les applications de l'électricité domestique, de la lampe au chauffe-eau en passant par les appareils ménagers. Philipps démontre les diverses qualités d'éclairage et de fidélité des couleurs suivant les lampes employées, tandis que la Compagnie des lampes présente d'une manière tellement tentante qu'elles ont toutes disparu dès le premier jour de l'Exposition, les différents modèles d'ampoules nés sous le signe du krypton. De belles images photographiques illustrent les qualités d'un bon éclairage de travail, et les notions fondamentales de l'éclairage d'une surface et d'un volume. Un graphique tend à convaincre de l'économie de l'électricité domestique, à défaut du bon marché du kilowatt.

Une mention particulière doit être faite de l'effort et du résultat obtenu pour montrer au public la possibilité de réunir dans une demeure un ensemble d'objets d'un goût excellent, possédant de nombreuses qualités, tout en restant dans les limites d'une fabrication de série et à des prix essentiellement commerciaux.

A cette tâche se sont attaqués deux architectes-décorateurs, Maurice BARRET et René DROUIN, l'un pour les meubles de grande série, représentés par les meubles « à combinaisons » de René Gabriel, les casiers de Flambo et divers sièges, l'autre pour le meuble, le siège, les tentures, les objets mobiliers et le bibelot. Démonstration encourageante et faite avec une grande sûreté de goût d'une excellente présentation mettant chaque chose en valeur, sans aucun heurt entre les éléments pourtant disparates. Il faut louer les meubles de jardin de Wessbecher, l'élégante chaise cannée de Baumann, les meubles simples de Godefroy, les bibelots de Boris Lacroix et la fantaisie des décors de table. Thonet, Dupré-Perrin, Geo, restent fidèles à la formule du tube chromé. Spécialistes en cette matière, leurs solutions sont au point.

En opposition à cette tendance de très grande simplicité, Jean Royère donne au décor la place prépondérante dans les meubles qu'il expose, et le Printemps fait un effort avec « Stylnet » vers une rationalisation des bois et de la fabrication pour vendre à des prix abordables à tous, des meubles de qualité. Les formes et les proportions demanderaient à être améliorées, elles perdraient de leur sécheresse et quelques détails, la ceinture du lit, entre autres, agressive pour les chevilles. Signalons une innovation en matière de sièges pneumatiques; nous les apprécierons à l'usage.

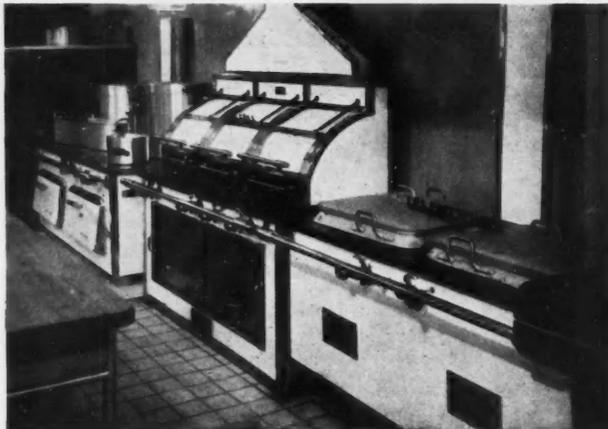
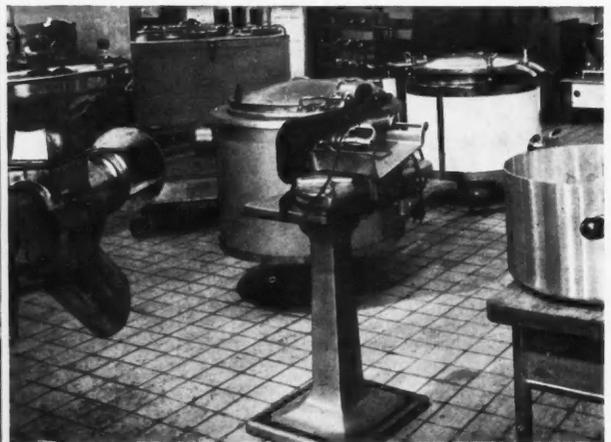
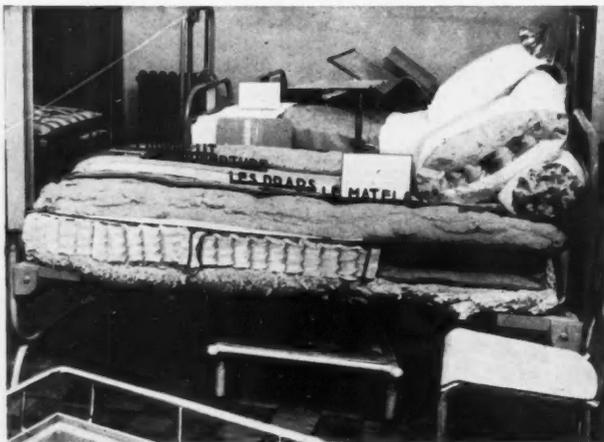
En conclusion, souhaitons puisque maintenant le succès de cette exposition est chose acquise, qu'elle porte ses fruits en éduquant le public et en l'aidant à comprendre les efforts des artistes comme des industriels, pour affirmer notre époque.



MEUBLES METALLIQUES POUR DORTOIRS DES ETS BRONDEL-MAVIC - CHAISES DE JEAN PROUVE

LA SECTION DES ÉCONOMES

LOUIS SAINSAULIEU, ARCHITECTE

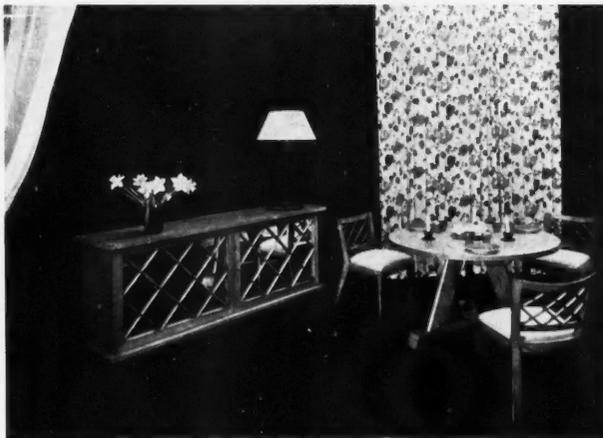




SECTION DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE L'ÉCLAIRAGE
 ARCHITECTE, PIERRE DIETERLE

Ph. Coll'ar

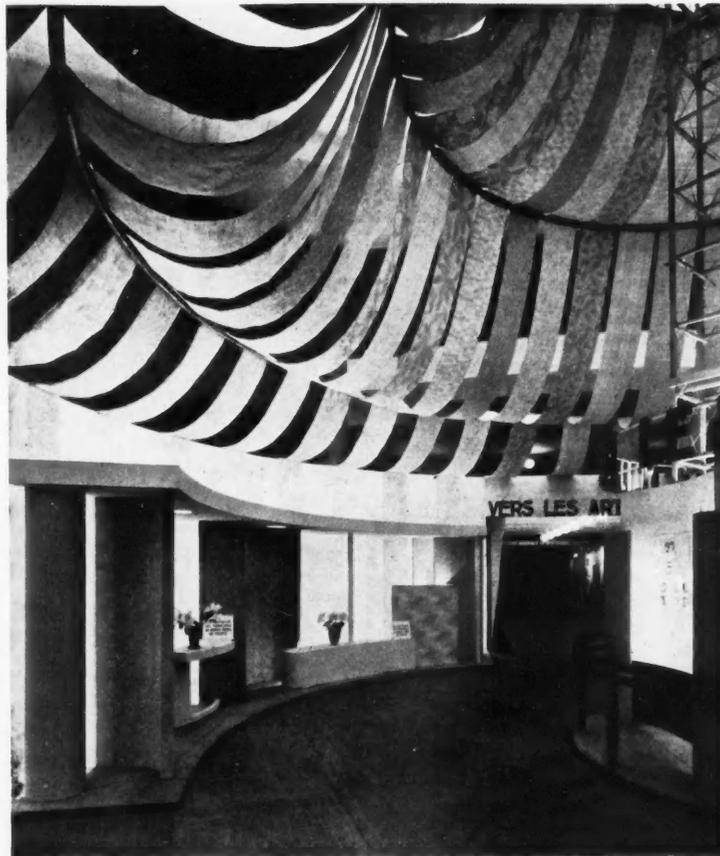




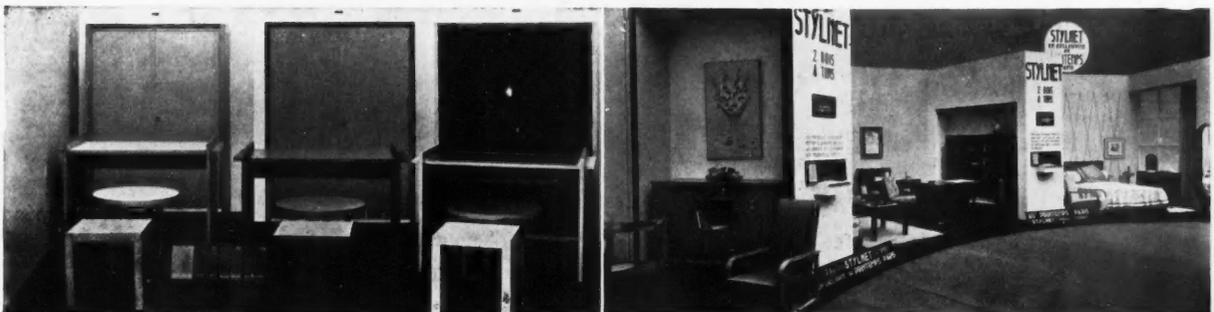
JEAN ROYÈRE: MEUBLES EN MERISIER VERNI

ÉDITÉ PAR GOUFFÉ

MOBILIER ET DÉCORATION



LA PARTICIPATION DES PAPIERS PEINTS



LES STANDS DES MAGASINS DU PRINTEMPS: MEUBLES DE SÉRIE EN BOIS (2 BOIS, 4 TONS) - A GAUCHE, MEUBLES DE SÉRIE REVETUS EN LINOLEUM, MATÉRIAUX DESAGNAT ET MOLESKINE



SECTION MATÉRIAUX ET PROCÉDES DE CONSTRUCTION

ARCHITECTE: A. HERMANT

LA TECHNIQUE DE LA CONSTRUCTION

A LA QUATRIÈME EXPOSITION DE L'HABITATION

La forme devenue habituelle de l'Exposition de l'Habitation était cette année profondément transformée par l'imminence de l'Exposition de 1937: emplacement nouveau et formule nouvelle.

Le sous-sol étant abandonné pour le « Palais de la Découverte », beaucoup plus étendu, la partie des stands commerciaux était complétée par une importante démonstration suivant un principe encore inédit en France:

Les diverses parties de la Maison — depuis sa construction même jusqu'aux derniers détails de son équipement intérieur ont été classées en « sections » aménagées chacune par un architecte chargé à la fois d'en sélectionner les éléments et de les présenter d'une manière facilement accessible aux non initiés.

Notons d'ailleurs que la discipline imposant aux exposants de chaque section une présentation uniforme, condition indispensable pour assurer à la démonstration une bonne tenue et une clarté didactique suffisante, a donné aux architectes les plus grandes difficultés.

Certains fournisseurs du Bâtiment ont en effet montré très peu d'empressement à participer à cette démonstration, malgré les frais très réduits qu'elle entraînait pour eux. Ces difficultés regrettables rendant d'autant plus méritoires et di-

gnes d'être signalés les efforts de ceux qui ont compris l'intérêt de la démonstration sans y chercher un intérêt commercial immédiat.

Une démonstration de ce genre — la preuve en a été faite à l'Étranger — est très efficace pour cette œuvre de longue haleine: l'éducation du public en matière d'habitation, œuvre particulièrement importante dans un des pays où la part du budget familial réservée à la maison est spécialement réduite, ce qui est une marque d'indifférence très caractéristique.

La revue succincte que nous donnons ici de cette démonstration montre qu'il s'agissait — en ce qui concerne la partie technique — d'une sorte de cours de construction et de mécanique de l'Habitation matérialisé sous forme de tableaux, photographies, textes courts et clairs, échantillons réels de matériaux et d'appareils.

Nous avons constaté que le public prenait un réel intérêt à cette leçon muette et son attention était la meilleure récompense de ceux qui ont contribué à la composer.

Nous avons classé ci-après les diverses parties de l'Exposition dans l'ordre logique de la construction et de l'aménagement d'une maison.

A. H.

MATÉRIAUX ET PROCÉDÉS DE CONSTRUCTION

Les FONDATIONS étaient représentées dans cette section par des échantillons de pieux réels, extraits du sol, accompagnés de dessins et de photographies montrant le procédé de fonçage sans ébranlement du sol (PROCÉDÉS RODIO) : un tube est introduit par forage dans le sol et rempli de béton fourni par une pompe spéciale, le tube étant extrait du sol au fur et à mesure du bétonnage par de l'eau sous pression. La pression hydraulique fait en même temps pénétrer le béton dans les parties meubles du terrain provoquant ainsi des excroissances assurant une grande adhérence du pieu au terrain. Un échantillon de pieu « lubrifié » au moyen d'une matière plastique à base de bitume matérialisait ce procédé de fondation parfois nécessaire lorsqu'on veut éviter que le terrain traversé par le pieu ne charge celui-ci par frottement.

L'ALPHA des Etabl. Guilbert et Laval, est un matériau de remplissage et de construction à base de fibres de bois agglomérées au ciment magnésien ou au ciment spécial. Il se présente sous forme de plaques planes ou fortement nervurées pour murs ou hourdis de planchers. Il peut être peint ou recevoir tous enduits.

Le GRAIBLANC est un matériau céramique (briques émaillées), permettant d'édifier en une seule pose une cloison émaillée aux deux faces de 6 cm. d'épaisseur. Des briques de forme spéciale, permettent la liaison au mur par joints coupés et angles arrondis.

Des briques spéciales, du même format que les briques courantes comportent des accessoires tels que porte-savon, porte-manteaux émaillés. Des ferrures en bronze permettent la fermeture des portes sans huisseries.

L'HERACLITE est constitué par des fibres de bois comprimées et agglomérées par un liant minéral, se fabriquant en plaques de toutes épaisseurs (de 1 et 100 cm.) et permettant le revêtement de plafonds et constructions légères, cloisons isolantes; au son et à la chaleur, coffrages perdus, etc., etc.

Ces plaques se font aux dimensions de 100 x 50 cm. pour les faibles épaisseurs et de 200 x 50 cm. pour les épaisseurs de 2,5 à 10 cm.

Les ISOLANTS UNION sont à base de « laine de laitier », produit minéral, chimiquement neutre, extrêmement isolant. Cette matière fibreuse est agglomérée en forme de plaques par un liant minéral laissant intactes leurs qualités de légèreté (densité 0,22 pour le matériau UNION et 0,32 pour l'UNIOLITHE), mais augmentant leur résistance à l'écrasement: 1,6 et 4,8 kgr. par cm². Ces éléments se présentent sous les formes suivantes: Panneaux UNION et Uniolithé de 50 x 50 ou 50 x 100 cm. Carreaux Isophoniques Union, enduits de plâtre aux deux faces, de 40 x 60 cm. et de 55 mm. d'épaisseur, s'employant comme un carreau de plâtre ordinaire et donnant une excellente isolation contre le bruit. L'UNIOLITHE se fait également sous forme de plaques armées. Les échantillons exposés montraient l'Uniolithé collée sur tôle, entre deux contreplaqués enduits de ciment.

Ajoutons que ces matériaux sont parfaitement incombustibles et constituent des éléments pare-feu très efficaces.

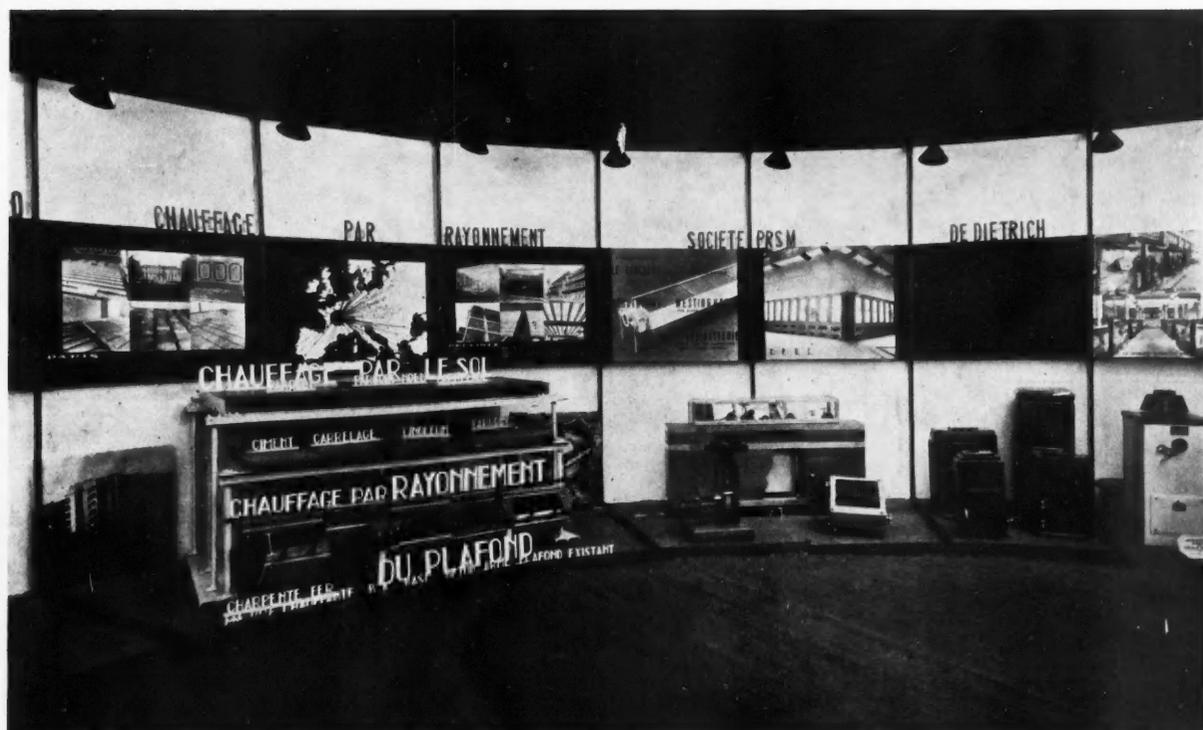
L'ISOREL était montré dans l'une de ses plus importantes applications: les cloisons sur armatures bois. Les bâtis des deux parois de la cloison sont indépendants, assurant une excellente isolation. Quelques autres utilisations étaient rappelées par des coupes axonométriques; revêtements intérieurs de murs et de plafonds; sous-toitures isolantes support d'étanchéité, isolation entre double cloison maçonnerie et sous parquet bois ou autre.

Le BÉTON TRANSLUCIDE était représenté par un grand panneau courbe supportant le titre de la Section, réalisé par le spécialiste LE FORESTIER, en petites briquettes allongées, d'un aspect très agréable. Quelques photographies rappelaient d'importantes réalisations de Le FORESTIER en briques de verre des Etabl. GUILBERT-MARTIN (Clarex).

Les OSSATURES étaient synthétisées par trois portiques: l'un en BOIS, (pieux poteaux reliés par un triple madrier avec liens moisés), l'autre en ACIER, deux poteaux en poutrelles à très larges ailes reliés par une poutre (IPN) et le troisième en BÉTON-ARME (deux poteaux et semelles reliés par une poutre pleine et, à mi-hauteur, par une poutre dont les armatures étaient laissées apparentes). Ces trois portiques avaient été réalisés respectivement par l'OFFICE TECHNIQUE POUR L'UTILISATION DU BOIS, l'OFFICE TECHNIQUE POUR L'UTILISATION DES POUTRELLES A TRÈS LARGES AILES, et la FÉDÉRATION DES CHAUX ET CIMENTS DE FRANCE.

Les OSSATURES EN TOLE PLIÉE étaient représentées par des éléments de la charpente et des photographies d'une construction récemment réalisée à l'Aérodrome de Buc par les architectes Beaudouin et Lods et exécutée par les ATELIERS JEAN PROUVÉ à NANCY. Cette technique nouvelle, arrivée déjà à un haut degré de perfectionnement, laisse prévoir des applications très intéressantes dans un avenir très proche. Le système ayant déjà été expérimenté dans une partie des bâtiments de la Cité de Drancy, par les mêmes Constructeurs et Architectes. Il nécessite un outillage puissant mais peut devenir très économique par la légèreté qu'il donne une bonne répartition du métal dans les profils (meilleur moment d'inertie pour le minimum de matière), la rapidité du montage entièrement à sec et l'inutilité de tout enrobage ultérieur: une couche de peinture suffit. La protection intérieure des profilés est assurée par godronnage en atelier. Cette ossature est ensuite remplie par des panneaux également en tôle, à double paroi enrobant une matière isolante.

Les éléments en BÉTON VIBRÉ (procédés MOPIN) ont été également utilisés comme remplissages à la Cité de Drancy, quel que soit le système d'ossature (IPN, I.T.L.A., tole pliée, Béton-armé coulé sur place ou moulé à l'avance et vibré), le procédé consiste en moulage en atelier de pièces de béton dans des moules en acier disposés sur des tables à vibration. Pour les pièces devant servir de paroi extérieure le fond du moule est revêtu avant bétonnage d'éléments de mosaïque ou de gros cailloux roulés formant ensuite revêtement extérieur. Le béton-



SECTION CHAUFFAGE ET VENTILATION

ARCHITECTE: ALEXANDRE PERSITZ

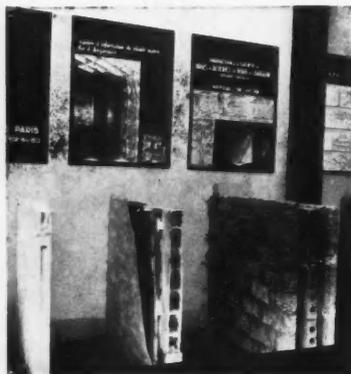


SECTION MATÉRIAUX ET PROCÉDÉS DE CONSTRUCTION

ARCHITECTE: ANDRÉ HERMANT



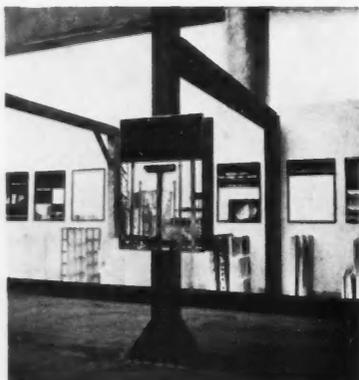
PROCÉDÉS RODIO: PIEUX DE FONDATION



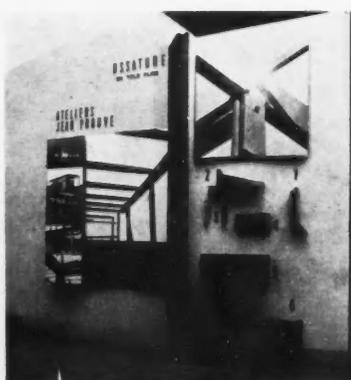
CLOISONS ISOLÉES AU PLOMB ET CLOISON EN MÉTAL PONCÉ



PLANCHERS FERRO-BÉTON ET TISSA-ROSO



PORTIQUE EN POUTRELLE I. T. L. A.



OSSATURES EN TOLE PLIÉE DE JEAN PROUVE A NANCY



LES MURS ET LES CLOISONS



SECTION CHAUFFAGE ET VENTILATION

ARCHITECTE: ALEXANDRE PERSITZ



LE CHARBON



LE CHAUFFAGE URBAIN



COMPAGNIE NATIONALE DES RADIA-TEURS



FRIGIDAIRE, TOUFFLIN, SAMOA

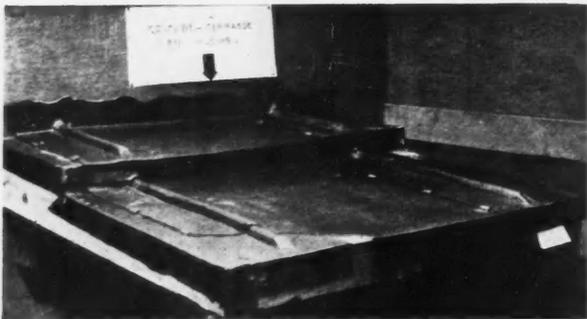


BRULEURS SODECA, SIAM, MAY ET GILBARCO

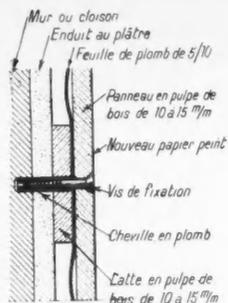


CHAUFFAGE ELECTRIQUE-THERMO-CONTROLE

PRESENTATION GRAPHIQUE EN COLLABORATION AVEC MAX BLUMENTHAL



DEUX APPLICATIONS DU PLOMB: A GAUCHE, TOITURE-TERRASSE EN PLOMB



A DROITE: ISOLATION D'UNE CLOISON PAR UNE FEUILLE DE PLOMB DE 5/10 mm. AVEC REVÊTEMENT EN PANNEAU D'ISOREL RECEVANT LE PAPIER PEINT. Fixation sur cloison

nage s'effectue avec très peu d'eau, la plasticité étant assurée par la vibration. Le démoulage est instantané et le même moule permet de faire en une seule journée un grand nombre de pièces.

Une application d'un procédé analogue était rappelée par deux photographies d'une construction édifiée par les architectes A. et J. NOVELLO.

Les remplissages ordinaires en BRIQUES étaient représentés par un caisson en briques des Etabl. GUILBERT et LAVAL: briques pleines et briques creuses, briques de machefer et briquettes, etc.

Les **REPLISSAGES (MURS ET CLOISONS)** isolants spéciaux étaient montrés chacun sous forme d'un élément de mur ou de cloison de 1 m² environ accompagné d'un panneau de photographies et de renseignements techniques.

LAMBERT Frères exposaient trois panneaux en briques de verre ASTORIA-BLOCS et ASTORIALUX.

Le **PANNEAU S**, en plâtre, des Etabl. LAMBERT Frères permet la réalisation rapide de cloisons de plâtre très rigides, sans poteaux ni fils tendeurs. De plus, ces panneaux ne nécessitent pas d'enduit et peuvent être peints ou tapissés après un simple jointoyage. Lambert Frères présentaient également le panneau de **PLÂTRE CELLULAIRE**, beaucoup plus isolant que le carreau de plâtre ordinaire ou la brique creuse. Ces panneaux ne pèsent que 43 kgr. au m² en 7 cm. d'épaisseur.

LES **MATÉRIAUX CELLULAIRES** montraient une application d'un élément de cloison sur armature bois constitué par une plaque de GYPROC ou panneau de plâtre mince contreplaqué de deux feuilles de carton. Ce matériau d'origine anglaise est particulièrement intéressant pour l'exécution de constructions provisoires par son incombustibilité, sa rigidité, ses dimensions (91 et 122 sur 185 à 365. Epaisseur 7 et 10 mm.) et son prix.

LE **MÉTAL PONCE** des FORGES et ACIÉRIES de NORD et LORRAINE (à Uckange), présenté par M. P. NETTER, est une pierre ponce artificielle provenant d'un traitement de laitiers de hauts fourneaux.

C'est un produit poreux, léger, inaltérable à l'humidité et à la chaleur, très bon isolant thermique ou phonique. Densité: 0,45 à 0,65. Ce matériau s'utilise pour la confection d'agglomérés pour cloisons et murs, corps creux pour planchers, préparés à l'avance ainsi que pour la réalisation sur place de chapes insonores coulées sur places. Contrairement au machefer ce matériau n'attaque pas le fer et, grâce à une légère alcalinité tend au contraire à le protéger de la rouille.

Un des moyens d'isolation les plus efficaces contre le bruit: l'isolation par le **PLOMB**, était montrée au public d'une manière très claire par le Centre d'Information du **PLOMB-OUVRÉ**: une feuille de 5/10 mm. seulement, appliquée contre une cloison à isoler par l'intermédiaire de tasseaux et revêtue ensuite d'une feuille d'un panneau d'Isorel assure un affaiblissement de 44 décibels pour une fréquence élevée. Le panneau d'Isorel peut recevoir un papier peint tout comme la cloison primitive et l'épaisseur totale nécessitée par cette isolation est très faible (Figure ci-dessus).

LE **BÉTON CELLULAIRE ISOLCIM** de la Société des Ciments Portland de Rombas (Agent général: D. A. V. U. M.) est un matériau isolant très efficace et en même temps très résistant. Il consiste en un ciment rendu poreux par un procédé spécial abaissant sa densité à 0,6. On en fait des agglomérés de diverses formes dont était exécutée une cloison enduite de plâtre aux deux faces.

Dans la même section les **HOUDIS DE PLANCHERS** étaient représentés par six types différents:

L'**AGGLOPONCE DOUSSELIN** est un gravillon de ponce naturelle d'origine volcanique de granulométrie variant de 0 à 20 mm. et présentant de grandes qualités d'isolation thermique et phonique alliées à une grande résistance à l'écrasement. Liés au ciment suivant un dosage variable avec les applications, ces gravillons permettent de réaliser des agglomérés de toutes formes pour la construction des murs ou de cloisons isolantes, dalles armées, formes de terrasses et sous-couches isolantes, etc.

SECTION TOITURES ET TERRASSES



ARCHITECTES: GRANDJEAN ET GUENEC

Les Lattis TISSAROSO, en canne du Midi écorcée, assemblés en feuilles au moyen de fil de fer galvanisé constituent un matériau très économique comme support d'enduit de mur ou comme coffrage perdu pour les planchers en béton armé (le roseau est alors refendu). Pour des cloisons isolantes on utilise du roseau plein calibré. Des hourdis-caissons préparés à l'avance peuvent être de grandes dimensions et rester cependant très maniables grâce à l'extrême légèreté du roseau allié à une résistance considérable. Des dispositifs très simples et économiques permettent de fixer facilement des panneaux légers et rigides sous toutes les poutres en béton armé ou IPN pour former support d'enduit de plafond.

L'Association des profilés métalliques et du béton armé économique pour les planchers à grande portée était représentée par un hourdis exécuté suivant le procédé FERRO-BETON ALPHA des Etablissements GUINET: le profil IPN porte sur une aile supérieure, une spirale d'acier soudée par points. Une dalle de béton coulée enrobant cette spirale travaille dès lors solidairement avec la poutrelle, absorbant les efforts de compression. Il en résulte une grande économie de métal dont les avantages sont cependant conservés.

LE MÉTAL DÉPLOYÉ montrait par quatre maquettes au 1/5 et par des photographies, quelques-unes des nombreuses applications de cet intéressant matériau à l'exécution des hourdis et supports d'enduits. Voici en quelques lignes les particularités de chacun des systèmes présentés:

SYSTÈME D. A. R. (sur poutrelles). — Lattis support de plafond plâtre; Lattis coffrage perdu de la dalle; Métal déployé armature de la dalle.

SYSTÈME P. A. (sur poutrelles). — Lattis coffrage perdu de la dalle reposant sur les ailes inférieures des IPN et facilitant l'accrochage d'un enduit plâtre à la sous-face de cette dalle.

SYSTÈME M. I. (ou à caissons). — Éléments creux en lattis de métal déployé constituant:

le coffrage de la dalle sur leur face supérieure;

le coffrage des nervures en béton armé sur leurs 2 petits côtés; le support du plafond plâtre sur leur face inférieure.

SYSTÈME C. H. (plancher en B. A. à double dalle). — Métal déployé à grandes mailles, armature de la dalle inférieure;

lattis de métal déployé, coffrage perdu de la dalle supérieure;

Métal déployé à grandes mailles, armature de la dalle supérieure.

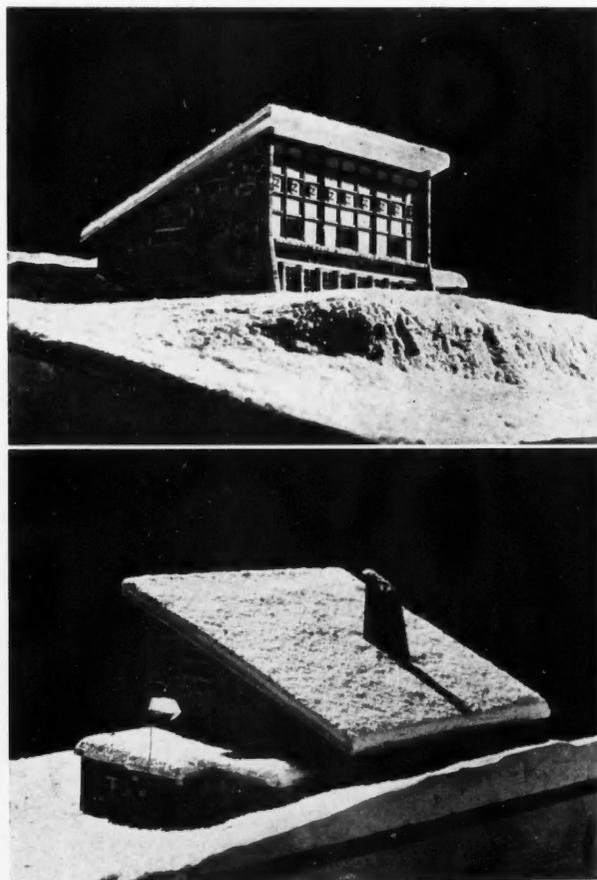
Un grand élément de hourdis MINANGOY, représentait les hourdis céramiques; panneaux standard rectangulaires, creux, de faible épaisseur, formant à la fois coffrage perdu et support d'enduit de plafond en permettant de constituer des poutres de grande hauteur ou des planchers à caissons creux.

LE TREILLAGE CÉRAMIQUE DE BAGNOLET montrait par un élément de hourdis l'application de ce matériau aux planchers, et par un agrandissement photographique son utilisation comme support d'enduits (Trocadéro). La petitesse des trous laissés par les pastilles céramique empêche l'enduit de tomber au travers tout en assurant un excellent accrochage.

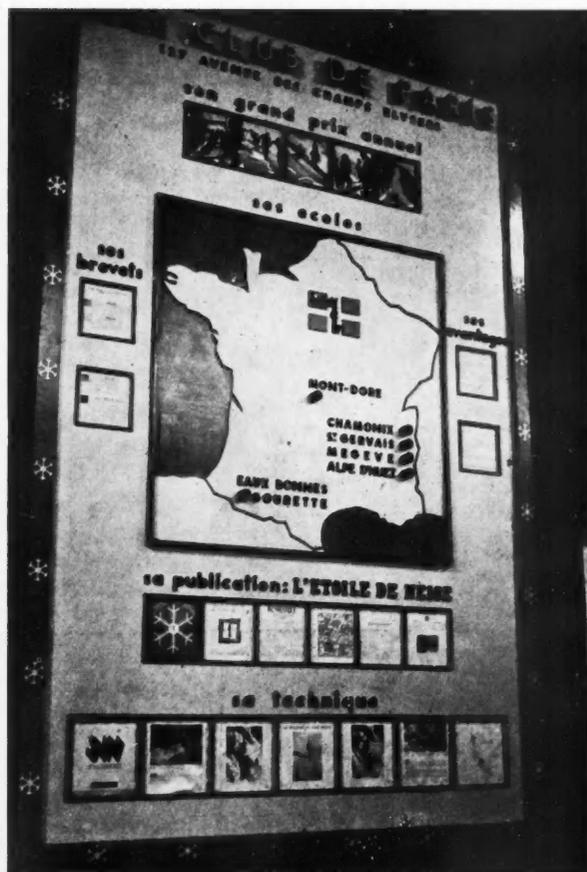
Les Menuiseries Métalliques étaient représentées par les profilés spéciaux en ACIER SANDVIK. Ces profilés en acier inoxydable 18/8, outre leurs avantages de légèreté et d'inaltérabilité sans aucune protection ou peinture, leur très bel aspect, ont encore ceux de pouvoir être montés sans vis visibles, très rapidement et presque sans usinage, et de donner un aspect identique aux deux faces de la fenêtre ou de la porte.

Les Etabl. R. BEZULT montraient de très beaux spécimens de quincaillerie en bronze et alliages d'aluminium: parmi lesquels certaines béquilles en RIVALUM « alumilité » noir sont particulièrement remarquables.

L'Aluminium « Alumilité » c'est-à-dire oxydé artificiellement en surface et coloré ensuite ouvre un champ nouveau aux applications de ce métal: les échantillons de profilés alumilités présentés par Studal montraient la grande variété des aspects que ce traitement permet d'obtenir.



MAQUETTE D'UN DES PRIX DU CONCOURS POUR UN CHALET REFUGE, ORGANISÉ PAR « L'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI » (PROJET DE ANDRÉ BLOCH. NATHAN, ARCHITECTE)



CE CONCOURS AVAIT ÉTÉ ORGANISÉ SOUS LE PATRONAGE DU SKI-CLUB DE PARIS AVEC LA COLLABORATION DES ARTS MÉNAGERS. Les projets étaient exposés à l'Exposition de l'Habitation, entourant ce panneau du Ski-Club.

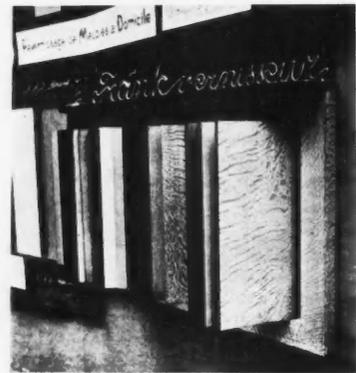
QUELQUES DÉTAILS DE STANDS PARTICULIERS



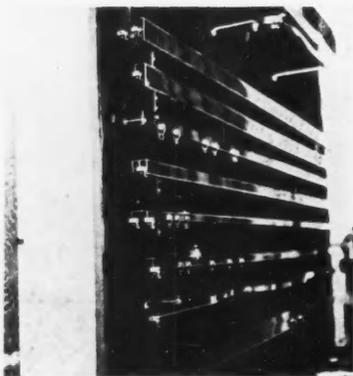
PEINTURE RENAULAC



LE SIEGE PNEUMATIQUE AÉRO-SIEGE



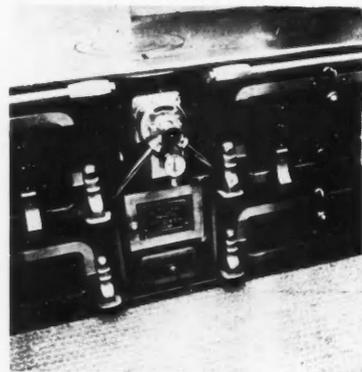
VERNIS ET TRAITEMENT DU BOIS



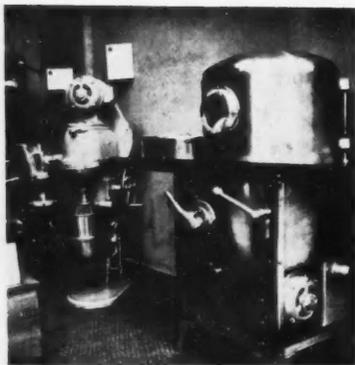
TRINGLES A RIDEAUX RIDORAIL



APPAREILS DE CHASSE LA TROMBE



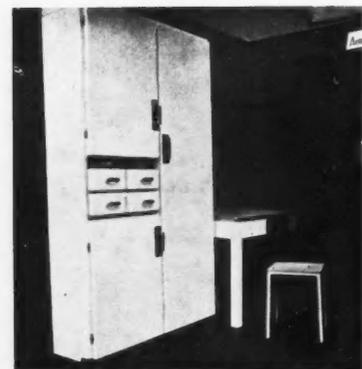
BRULEUR A MAZOUT POUR CUISINIÈRE



APPAREILS DE CUISINE BONNET



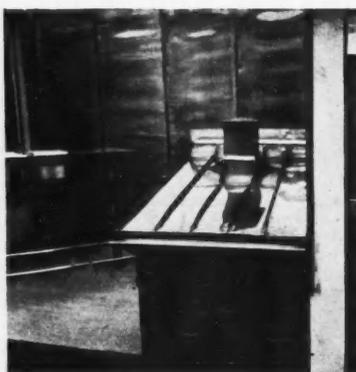
ASPIRATEURS SEBICO



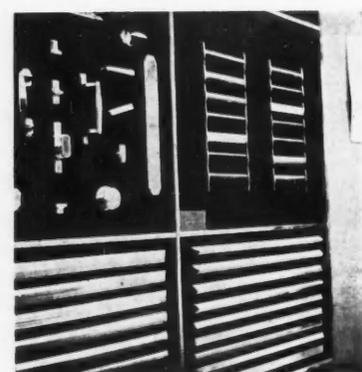
MEUBLES DE CUISINE FERBO



PARQUETS DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE PARQUETERIE



TOITURES EN BRONZE TECUTA (STÉ INDUSTR. ET COM. DU CUIVRE)



PROFILÉS ET QUINCAILLERIE EN ALUMINIUM ET STUDAL ALUMILITE

TOITURES ET TERRASSES

ARCHITECTES: GRANDJEAN ET GUENEC

Malgré de grosses difficultés provenant, comme nous l'avons dit, de la difficulté de faire comprendre l'intérêt de l'initiative aux groupements intéressés et à certains fabricants, les architectes chargés de cette section ont réussi à grouper d'une manière claire de très bons documents: photographies et maquettes, grandeur de terrasses considérées tant au point de vue utilisation (jardins suspendus, etc.) qu'au point de vue construction.

Le mode d'utilisation du PLOMB comme étanchéité de toiture-terrasse était très bien expliqué par un fragment grandeur montrant les «ressauts» et les joints, ainsi que par des photographies de réalisation.

Notons encore dans cette section de la TERRASSE la participation des LAMINOIRS ET TRÉFLERIE DE LA NOUVELLE GALLIA (Bronze TECUTA) dont les applications étaient d'ailleurs exposées d'une manière plus détaillée dans un stand particulier. Et des «Ciment de la Porte de France» (Grenoble).

Le TOIT était matérialisé par un grand chevronnage revêtu par parties de tuiles de GILARDONI, de différents modèles: mécanique, de Bourgogne, etc. et sur un voligeage à joints plus rapprochés, d'ARDOISES. Mentionnons aussi l'emploi d'ISOREL comme sous-toiture isolante.

REVÊTEMENTS

ARCHITECTE: PIERRE VAGO

On trouvera par ailleurs un compte-rendu de la section «MATÉRIAUX DE REVÊTEMENT», où nous noterons cependant encore les tôles émaillées RAGHÉS, la MASONITE utilisée en revêtement de sol ou mural, l'ISOREL, le FLEXWOOD, matériau constitué par une feuille très mince de bois tranché dans le sens de la longueur de l'arbre et collée sur toile. Cette feuille souple, dont la longueur atteint 2 m. 90, s'applique comme du papier peint posé à joint vif et permet d'épouser toute surface courbe. Il se fait en toutes essences et peut être ciré, teinté ou verni comme un plaquage de bois épais.

Les tapis de caoutchouc HUTCHINSON, les revêtements souples et aux vives couleurs de DESAGNAT, le «Verre-Mural» le «Sol-Souple», le «Parquet-Souple», le «Sol en Verre», l'ARDOISE, les MARBRES, la CÉRAMIQUE, le VERRE, les Tissus Cuir FABRICOID, le FIBROCIMENT ELO, le LAP, le LINOLEUM, les Parquets en carrelage de bois SYLISO, les PEINTURES DUCO et HAGUENAUER, et enfin l'ACIER INOXYDABLE, représenté cette année par les ACIERS SANDVIK, en un panneau montrant ses diverses applications aux revêtements. L'acier inoxydable 18/8, au Chrome-Nickel, semble appelé à être de plus en plus utilisé dans le Bâtiment: son prix d'achat relativement élevé est amorti rapidement par son inaltérabilité parfaite aux agents de corrosion et le peu d'entretien qu'il exige. C'est donc un matériau qui peut devenir réellement économique dans certains cas, et qui, très souvent sera choisi pour sa beauté et les qualités hygiéniques résultant de son inaltérabilité.

Les Aciers inoxydables SANDVIK se font en plusieurs nuances, dont en particulier les nuances 2R2 et 2R3, sont à préférer pour les applications extérieures. Ils se livrent commercialement sous forme de tubes sans soudure, section ronde ou profils spéciaux, bandes laminées à froid et tous profilés courants ainsi que certains profilés spéciaux pour huisseries métalliques, et enfin en fils de tous diamètres. Le finissage permet de donner à la surface les aspects les plus divers: non poli, poli ordinaire et poli miroir.

Parmi les STANDS PARTICULIERS les revêtements étaient représentés par les peintures RENAULAC, émail synthétique à séchage rapide, très résistant à l'eau et à la chaleur, dont le stand fort bien présenté mérite une mention spéciale; nous souhaitons voir cet exemple d'aménagement bien étudié suivi par un plus grand nombre d'exposants. Dans un autre stand, les Etabl. VILLEMER exposaient des peintures hydrofuges.

Les Etabl. ELO montraient quelques applications de leurs plaques moulées imitant le bois, d'une solidité et d'une perfection technique remarquables, sinon d'une haute qualité esthétique.

Parmi les revêtements peuvent encore se classer les nombreux parquets de la Société Générale de PARQUETERIE, pour lesquels nous avons noté un parquet panneau à frises agrafées, destiné à être cloué sur vieux parquet.

Le SANI-TAPIS est un tissage très résistant en fibres de cellulose, exécuté en grandes largeurs et en toutes couleurs et dessins destiné au revêtement des sols et des murs.

CHAUFFAGE ET VENTILATION

ARCHITECTE: ALEXANDRE PERSITZ

Cette section était une des plus complètes: les principaux fabricants d'appareils ont répondu à l'appel qui leur avait été fait et se sont soumis avec une louable compréhension à la discipline imposée par l'architecte. Celui-ci a pu réunir ainsi, par une excellente présentation, un ensemble très instructif résumant tout ce qui peut intéresser le public en cette matière. La production de la chaleur par les combustibles solides représentés par le COMITÉ CENTRAL DES HOUILLÈRES DE FRANCE et la SOCIÉTÉ TOUFFLIN. Les combustibles liquides de la STANDARD FRANÇAISE DES PÉTROLES. Les brûleurs MAY (à pulvérisation mécanique à haute pression), SODECA, «SAMOA» et de la SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE D'APPLICATIONS MÉCANIQUES, les Chaudières de la COMPAGNIE NATIONALE DES RADIATEURS et DE DIETRICH, les corps de chauffe à circulation par convection de P. R. S. M., le chauffage par rayonnement présenté par le groupe des concessionnaires des divers systèmes de chauffage par panneaux: à tuyaux enrobés par des circuits spéciaux dans les murs et les plafonds et à tuyaux libres dans des corps creux de planchers (chauffage par le sol).

Les appareils de chauffage électrique des Etabl. SAUTER, ALSTHOM, LEMERCIER, présenté avec la collaboration de l'AP. EL.

Les appareils de conditionnement de l'air de la Société FRIGIDAIRE et des Etabl. TUNZINI.

Les appareils de contrôle du chauffage par le mazout représentés par un «Variostat» des Etabl. THERMOCONTROLE.

Enfin, un schéma-montage photographique avec texte en lettres découpées expliquait clairement et sous une forme très réussie le principe et l'état actuel du réseau de chauffage urbain de Paris: les centrales de production de la chaleur, les modes de transport et de distribution, les applications et les avantages du système.

Parmi les STANDS PARTICULIERS se remarquaient ceux de quelques installateurs: GIRAUT, SIMEON, etc.

Notons encore les stands des brûleurs à Mazout «PHEBUS» des Etabl. HERSAN et celui de la SAMOA.

Le stand SEBICO groupait un grand nombre d'aspirateurs statiques de cette marque dont l'efficacité est connue et dont l'aspect est loin d'être désagréable — qualité rare pour ce genre d'appareil.

PLOMBERIE - SANITAIRE

ARCHITECTE: MALLET-STEVENS

Une excellente démonstration éducative était organisée dans la «Section de la Salle de Bain»: un choix d'appareils sanitaires en céramique présentant des défauts était destiné à montrer au public à quel prix il paye l'économie qu'il croit faire en s'adressant à certains revendeurs d'appareils déclassés: ces défauts enlaidissent l'appareil en le rendant antihygiénique et souvent même inutilisable; c'est à juste titre que les fabricants les éliminent de leurs stocks. Le meilleur moyen de préserver le marché de cette marchandise de mauvaise qualité ne serait-il pas de la détruire dès sa naissance, à l'usine?

Nous avons remarqué un stand de fabricant d'appareils sanitaires: l'appareil de chasse «La Trombe» dont le fonctionnement très particulier a été décrit en détail dans le n° 12 1936 de l'Architecture d'Aujourd'hui.

Et l'une des applications les plus répandues de l'acier inoxydable: les éviers de cuisine et timbres d'office de JOHNSON.

ECLAIRAGE

ARCHITECTE: PIERRE DIETERLE

Dans cette section nous notons comme nouveautés techniques la lampe KRYPTON à haut rendement lumineux de la COMPAGNIE DES LAMPES et les lampes à vapeur de mercure de la SOCIÉTÉ PHILIPPS, à faible puissance, fonctionnant au moyen de petits transformateurs.

Les autres caractéristiques et les détails de présentation de cette section ont été cités par ailleurs, nous n'y reviendrons pas.

Nous avons noté enfin, parmi les stands particuliers appartenant à l'éclairage, celui des Etabl. CHARON où était montrée en fonctionnement la nouvelle lampe MYRIALUX, concentrant la lumière par un miroir annulaire réalisé sur l'ampoule elle-même.

A. H.



LES FLEURS: MAURICE BARRET, ARCHITECTE

Ph. Kaszka

LE QUATORZIÈME SALON DES ARTS MÉNAGERS

Le Salon des Arts Ménagers est une des expositions les plus goûtées. Son succès s'accroît d'année en année si on en juge par la statistique des entrées qui accuse maintenant 500.000 visiteurs. Certains paraissent surpris de cet enthousiasme du public et déplorent qu'une manifestation à caractère commercial attire la foule tandis que les salons annuels de peinture voient leurs entrées diminuer d'une manière inquiétante. On aurait tort de juger sommairement le Salon des Arts Ménagers dont le Commissaire Général élève chaque année le niveau, établit des programmes, encourage les initiatives des artistes, architectes et décorateurs.

Un effort particulièrement important a été réalisé cette année: l'Exposition de l'Habitation a doublé sa surface; des sections ont été confiées entièrement à des architectes. Par ailleurs, diverses manifestations d'intérêt général ont été présentées d'une manière expressive et avec une tenue parfaite. Signalons en particulier la démonstration du Ministère de la Santé Publique et le stand des Fleurs présentés tous deux par Maurice BARRET, la propagande pour le lait habilement réalisée par Marcel GASCOIN. Le Restaurant du Salon a été étudié et aménagé par l'Architecte MALLET-STEVENS. Enfin, il ne serait pas équitable d'omettre dans ce palmarès la Rétrospective des Antiquaires qui attire tous les ans des gens de goût dont la sensibilité se porte sur les choses du passé. — A. B.





LE STAND DU LAIT

ARCH.: M. GASCOIN



LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ARCH.: MAURICE BARRET

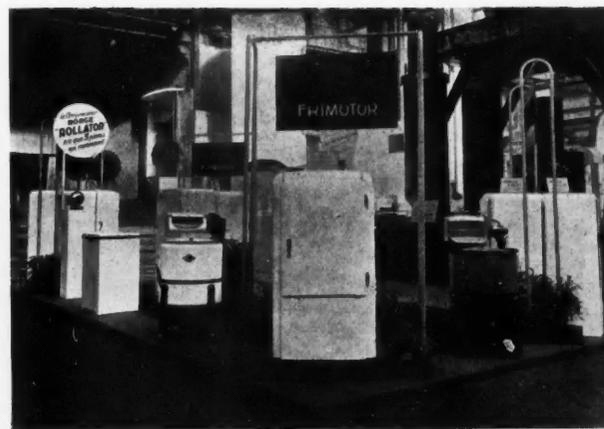


L'ALUMINIUM

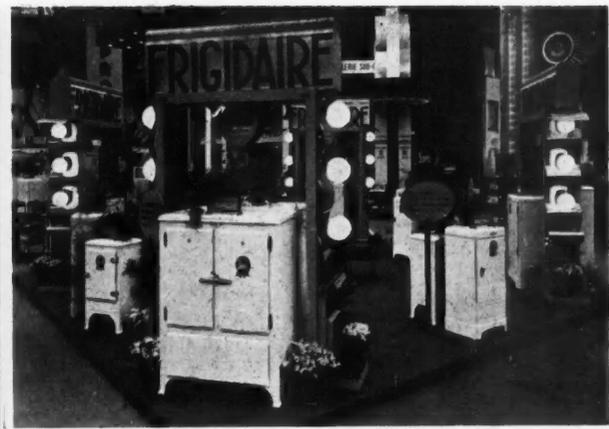
ARCH.: R. PEROT ET MEYER-LEVY



LA COMPAGNIE DES LAMPES



NORGE



FRIGIDAIRE

Photos Boiron, Arla, Borremans



LE RESTAURANT DES ARTS MÉNAGERS

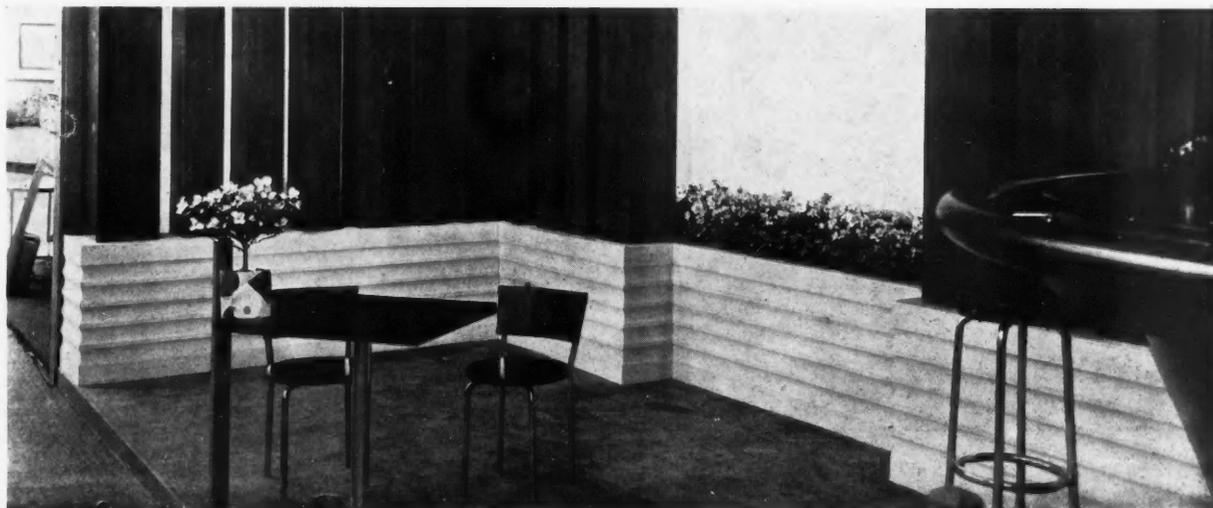
Photo Kollar
ARCHITECTE: ROB. MALLET-STEVENS



LE PASSÉ DANS LE PRÉSENT — DEUX AMÉNAGEMENTS DE RAMSAY



Ph. Gauthier



LES REVÊTEMENTS ELO EN FIBROCIMENT DE POISSY

La variété de ces matériaux permet de créer des effets nouveaux et d'allier à l'élégance des qualités d'hygiène et de facilité d'entretien.

LE FIBRODALL aux tonalités vives, inaltérables, d'une grande résistance qui, présenté sous la forme de dalles de 40 cm. de côté, répond aux désirs des architectes. Légèreté, insonorité s'ajoutent à ces qualités qui en font le véritable dallage moderne.

LE GRANITELO réalise le revêtement mural par excellence. Il est tout indiqué pour la cuisine, la salle de bains et présente d'incontestables avantages pour les dessus de tables, buffets, etc. Il permet de réaliser des meubles moder-

nes d'un bel effet et la décoration de salles de fêtes, restaurants, etc...

LE COT'ELO ou plaque gaufrée, teintée dans la masse, pour la décoration murale des bureaux, salles de classe, etc., est également le plafond idéal.

L'ELO-BOIS, dont la plaque veinée est la digne descendante de la haute lignée des lambris de grand style, est présenté sous forme de plaques de grandes dimensions et se prête admirablement à la décoration moderne.

Ceci n'est qu'un bel aperçu des produits de la Société du Fibro-Ciment de Poissy dont le stand, à l'Exposition de l'Habitat, dont nous donnons ci-dessus une reproduction, retint vivement l'attention des architectes.

M. Mallet-Stevens sut tirer le meilleur parti d'un matériau aussi souple et moderne en utilisant ce revêtement pour le restaurant des Arts Ménagers et qui réalisa un ensemble élégant aux tonalités souples et discrètes.

A. JOHNSON ET CIE

Les conditions de vie actuelle font que l'Architecte a dû se préoccuper davantage de l'installation de la cuisine.

La maîtresse de maison passe une grande partie de son temps dans la cuisine, il a donc été nécessaire de rendre cette dernière agréable, souriante même.

D'autre part, la pénurie de domestiques fait que le travail a dû être rendu plus facile sinon plus agréable par la création d'appareils bien étudiés pour l'utilisation à laquelle ils sont

destinés et exécutés dans des matériaux faciles à entretenir, durables et d'un bel aspect.

L'évier en acier inoxydable réunit ces qualités: exécuté en une seule pièce et comportant une ou plusieurs cuvettes il forme un ensemble, égouttoir ou table, cuvette de lavage, cuvette de rinçage sans joints. Le travail est facilité par la disposition des cuvettes ainsi que par l'utilisation d'accessoires ingénieux.

Le métal servant à sa fabrication est un acier contenant 18 % de chrome et 8 % de nickel, métal ne s'oxydant pas, très résistant, qui garde à l'usage un bel aspect.

Son entretien est nul, il doit être simplement lavé comme le visage, à l'eau et au savon.

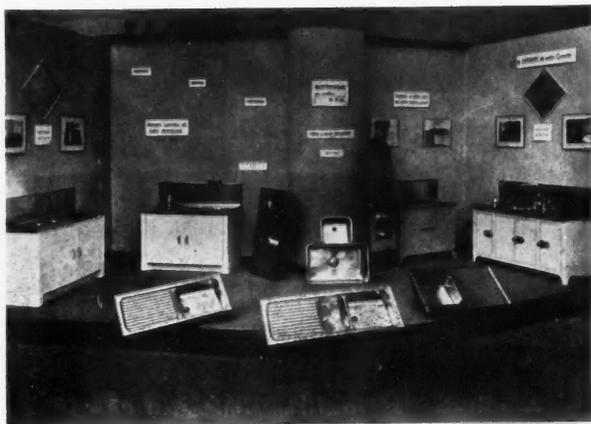
Son installation est très facile, soit qu'il soit posé sur console ou sur meuble bois ou métal.

Cette dernière disposition favorise les travaux de construction du bâtiment, l'architecte peut construire sa cuisine comme une autre pièce. L'évier sur meuble se place à l'endroit choisi et il ne reste qu'à faire les raccords et poser les dossierers.

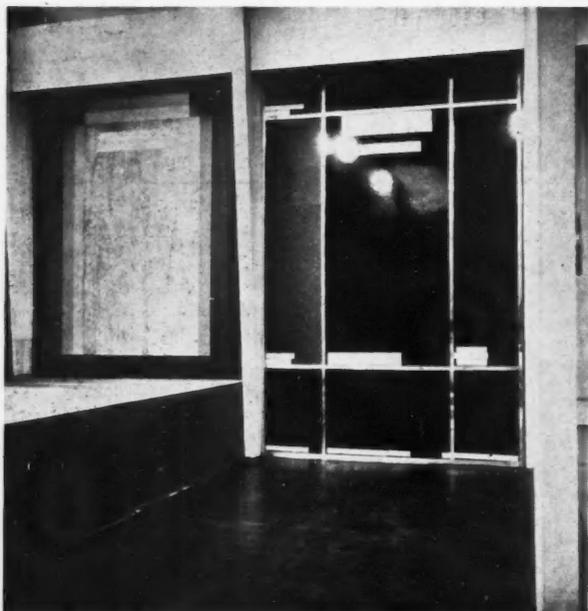
Cette disposition est particulièrement intéressante pour les petits appartements et les offices.

L'avenir prouvera que ce que l'on attendait de ces appareils n'était pas exagéré. Les utilisateurs ne tarissent pas d'éloges sur leur évier ou timbre qui, en outre ce que les ménagères apprécient également, diminue la casse.

Etablissements A. JOHNSON et Cie
39, rue Cambon, Paris



LES MATÉRIAUX MODERNES



Cette Société exposait des Panneaux modernes qui ont vivement intéressé les architectes, constructeurs, et entrepreneurs.

Cette fabrication dénommée « MASONITE » est composée uniquement de fibres de bois (Pitch-pin). Il est à noter le

procédé d'éclatement particulier au « MASONITE » qui transforme des copeaux de bois en fibres intactes et entourées seulement de la lignine, liant naturel du bois. La compression plus ou moins forte des fibres, sans addition de colle ou de liant chimique permet d'obtenir des panneaux de différentes épaisseurs et de duretés: « Isolant », « Demi-Dur », « Dur », « Extra-Dur » et « Extra-Dur Quadrillé ».

Les panneaux obtenus par ce procédé de reconstitution sont homogènes, imputrescibles, imperméables et résistant parfaitement à la grande chaleur et sont dépourvus de tous défauts, nœuds, ou fissures; ils présentent une surface d'un grain régulier d'aspect riche et de teinte agréable.

Le « MASONITE » se travaille comme le bois, se cloue, se visse, se colle sans inconvénient. En raison de leur belle surface lisse, les panneaux ne nécessitent la plupart du temps aucune décoration, d'où une économie appréciable. Toutefois on peut les peindre à l'eau, à l'huile ou tout autre enduit plastique. On peut également les recouvrir de papier peint.

Le « MASONITE » convient pour décoration intérieure et extérieure. Revêtements, panneaux-réclame, parquets, lambris, ameublements, endroits humides, carrosseries pour autos, tramways, wagons de chemin de fer, devantures et agencements de magasins, portes, meubles de T. S. F., tableaux noirs pour écoles, lycées, coffrage de béton, stands, et nombreux autres emplois industriels.

Ces panneaux sont vendus dans le monde entier et les experts compétents ont reconnu depuis longtemps leurs qualités uniques.

LES MATÉRIAUX MODERNES
1 et 13, Square de Châtillon, Paris

TAPIS DE CAOUTCHOUC HUTCHINSON

Précurseur des tapis de caoutchouc, HUTCHINSON fabrique à la forme des emplacements à recouvrir, en largeur pouvant atteindre cinq mètres, ce qui permet d'obtenir, dans la plupart des cas, une surface parfaitement étanche. LES TAPIS DE CAOUTCHOUC HUTCHINSON SONT COLORÉS DANS TOUTE L'ÉPAISSEUR.



Photo Salain

Ils sont exécutés en teintes unies ou marbrées ou en décors, genre mosaïque. Tous les dessins et toutes les teintes peuvent être réalisés.

Les tapis de caoutchouc HUTCHINSON sont également utilisés pour les revêtements d'escaliers, la semelle de marche et le nez de marche, éventuellement la contremarche, sont recouverts de plaque d'un seul tenant, sans soudure.

Les mélanges ont été étudiés de façon à présenter la fermeté maximum compatible avec la résistance à l'abrasion, l'agrément à la marche et l'amortissement du bruit.

Ils ne boursofflent pas et restent parfaitement adhérents à la surface sur laquelle ils sont collés.

Des produits spéciaux incorporés aux mélanges, permettent à la surface du tapis de caoutchouc de devenir rapidement lisse et brillante sous l'action de la lumière.

Un tapis de caoutchouc fabriqué et posé par HUTCHINSON dans une des gares de Paris, a supporté à ce jour environ 100.000.000 de passages.

Cette installation, ainsi que des milliers d'autres réalisées tant à Paris qu'en Province, constituent le témoignage le plus éloquent de l'excellence de la fabrication HUTCHINSON.

HUTCHINSON, 124, Champs-Élysées, Paris.

LA TECHNIQUE DES HUISSERIES MÉTALLIQUES EN ACIER INOXYDABLE 18/8



HUISSERIES INOXYDABLES SUR FAÇADE D'IMMEUBLE

Parmi les conceptions retenues pour la présentation et la réalisation des châssis ou huisseries métalliques en acier inoxydable, aucune, jusqu'à ce jour, n'a vraiment apporté une solution satisfaisant à la fois l'architecte et l'utilisateur.

La solution définitive du problème est apportée aujourd'hui aux architectes et décorateurs par les Acieries SANDVIK qui sont parvenues à concilier deux éléments a priori inconciliables: le luxe et l'économie.

Les huisseries métalliques inoxydables doivent être pratiques, nettes, élégantes, légères et résistantes, présenter à la fois un ensemble harmonieux, soigneusement fini, en restant dans des limites de prix accessibles.

Les « ACIERIES SANDVIK » sont parvenues à la solution par l'emploi de profilés spéciaux, dont le montage ne laisse apparaître aucune vis extérieure visible. Ces profilés SANDVIK sont assemblés et posés très facilement, sans qu'il soit nécessaire de recourir aux procédés onéreux, tels que rivetage, soudage, etc... C'est donc un progrès considérable par lequel la Société SANDVIK, après de nombreuses expériences et une étude approfondie du problème, a mis au point une gamme de profilés standard, permettant la réalisation sur une grande échelle de constructions variées, s'appliquant aussi bien aux huisseries proprement dites qu'aux ensembles décoratifs (devantures de boutiques, galeries d'exposition, vitrines, etc.).

Signalons déjà de nombreuses réalisations intéressantes dans plusieurs pays étrangers, notamment en Suède, d'où nous parviennent quelques photographies caractéristiques.

CARACTÉRISTIQUES

Les aciers inoxydables SANDVIK, destinés à ces applications, sont du type 18/8. Deux qualités différentes sont à choisir suivant l'usage:

La première, dénommée SANDVIK 2R2, convient pour les emplois courants.

La deuxième, SANDVIK 2R3, est préférable pour les applications nécessitant une résistance encore plus élevée à la corrosion (constructions exposées à l'air salin, parties basses des extérieurs).

Autrement dit, SANDVIK 2R2 suffit dans la plupart des cas relatifs à l'aménagement intérieur. Pour les extérieurs, on choisira de préférence SANDVIK 2R3.

Nous indiquons ci-dessous les caractéristiques mécaniques de ces deux qualités:

Dureté Brinell	160
Module d'élasticité	1900 kg. mm ²
Limite de proportionnalité	14 »
Limite élastique (0,5 % all. p)	25 »
Résistance	68 kg. mm ²
Allongement sur 5,65 √S	55 %
Striction	65 %
Résilience (Mesnager)	31 Mkg./cm ²

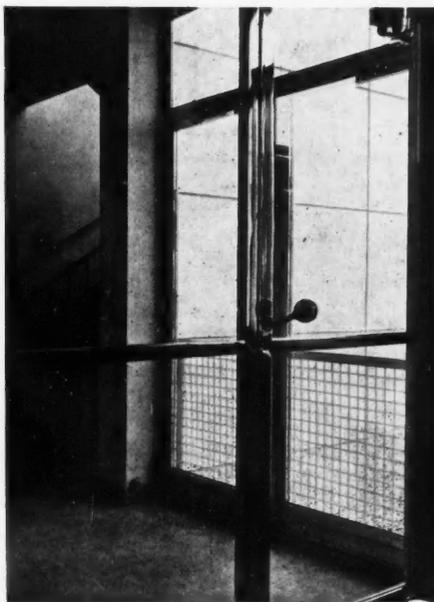
Ces chiffres se réfèrent à des éprouvettes laminées à chaud et recuites. Par écrouissage, on peut obtenir, pour les bandes laminées à froid, des résistances allant jusqu'à 130 kg./mm².

AVANTAGES DES PROFILÉS INOXYDABLES SANDVIK POUR HUISSERIES MÉTALLIQUES

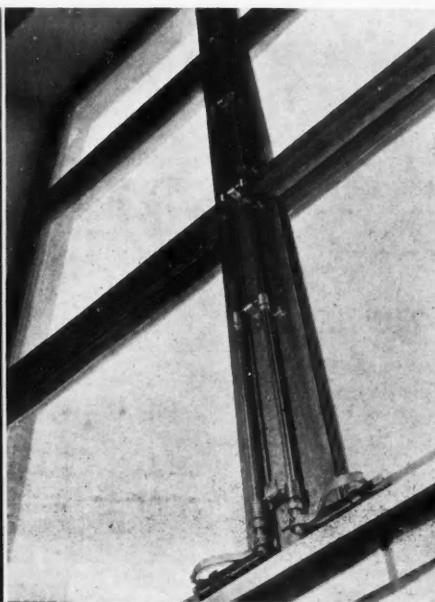
1. Prêts à monter aussitôt débités — 2. S'adaptent à toutes sortes de portes et de fenêtres — 3. Donnent un aspect identique aux deux côtés des portes et des fenêtres — 4. Pas de vis visibles — 5. Offrent un coefficient de résistance élevé en même temps qu'une réduction du poids dans la construction.

STÉ ACIERS SANDVIK S. A.

2, Square de l'Opéra, Paris (9^e) - Tél.: Opé 83-80 (3 lignes groupées)



PORTE VITRÉE



HUISSERIE OUVRANTE



PORTE DE HALL



Après avoir cédé la place au fer et au béton dans la construction, le bois reconquiert lentement la faveur du constructeur et ce revêtement heureux, dû à une information plus complète sur les qualités et avantages du bois nous permet d'espérer dans un proche avenir une technique rénovée de la construction mettant en évidence à la fois les qualités constructives et décoratives de ce matériau.

Dans ce dernier domaine le bois ne saurait être remplacé par aucun autre corps car il apporte cette impression de confort et d'intimité que nous recherchons pour notre « homme ». Le métal, la pierre sont des matériaux froids. Ils ne peuvent comme le bois créer cette sensation de douce chaleur, de beauté, de vie, qui constitue le charme de nos demeures.

Les progrès de l'outillage, en permettant le déroulage des bois et leur présentation sur de grandes surfaces, ont apporté à l'architecte et au décorateur un élément d'une très grande richesse décorative. Pour revêtements muraux, agencements, etc... la tendance moderne, qui fait préférer les surfaces unies aux compartimentages si judicieux adoptés pendant le moyen-âge, est techniquement une faute, car les panneaux employés, le plus souvent plaqués de bois précieux, ont tendance à jouer, et ce fait, aggravé encore par le chauffage central, s'accompagne de décollement du placage, de craquelures qui ne sont pas sans nuire à la tenue et à l'aspect final du revêtement.

Pour éviter ces inconvénients « ISOREL » a créé des panneaux spéciaux nommés « DECORDUR » qui réunissent tous les avantages des bois tout en présentant une dureté exceptionnelle et une insensibilité très grande aux agents atmosphériques.

Ces panneaux, dont le support est du bois, mais du bois synthétique obtenu par agglomération de fibre de bois de manière à les rendre inertes tout en leur conférant des qualités d'homogénéité, d'isothermie et de résistance, reçoivent ensuite une décor bakérisé, sous presse, ce qui supprime tout risque de décollage ou craquellement ultérieur. Le décor est la reproduction parfaite des plus belles essences de bois.

Ces panneaux, qui sont livrés vernis, aux dimensions de 2 m. 25 X 0 m. 74, sont pratiquement ininflammables. Ils ne craignent ni l'eau, ni les alcools ou les acides dilués, et comme ils sont d'une mise en œuvre facile ils trouvent des applications non seulement pour la décoration intérieure mais encore comme revêtement de devantures, dessus de tables de cafés, comptoirs, meubles divers, etc...

Echantillons de ce matériau vous seront adressés gracieusement par la Société « ISOREL », 67, Boul. Haussmann à Paris. Tél.: Anjou 45-30, si vous voulez bien lui en faire la demande.

ÉTABLISSEMENTS GUILBERT ET LAVAL

Un des stands les plus remarquables fut celui des Etablissements GUILBERT ET LAVAL, les spécialistes réputés des MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION qui, comme chaque année, présentaient ces nombreux produits dont le placement leur est confié, et particulièrement des procédés de construction et d'embellissement, de confort ou de sécurité qui ont retenu l'attention des nombreux visiteurs.

La réputation des Etablissements GUILBERT ET LAVAL est suffisamment établie depuis de longues années et elle est confirmée par la confiance et la faveur des Architectes et des Constructeurs.

Parmi les spécialités présentes citons :

L'ALPHA déjà très connu, matériau de fibre de bois ignifugée (épicéa) aggloméré au moyen de liants spéciaux. Ce produit est au premier rang de tous les similaires par ses nombreuses qualités et ses facilités d'emploi. Il se recommande aussi bien pour la confection des CLOISONS que des PLANCHERS et même de MURS EXTÉRIEURS.

Son INSONORITÉ assure l'isolation parfaite contre le bruit; à épaisseur égale, il possède un pouvoir six fois plus élevé que la brique dont la densité est 4 à 5 fois supérieure.

6 à 7 décibels pour les plaques de 0,025 m/m. d'épaisseur

8 à 9 décibels pour les plaques de 0,050 m/m. d'épaisseur

15 à 18 décibels pour les hourdis de 0,140 m/m. d'épaisseur

Sa faible CONDUCTIBILITÉ due à sa texture multicellulaire = $K = 0,07$, assure la conservation de la température désirée, permettant de réaliser des économies sensibles de combustible et grandissant d'autre part la conservation du froid lorsqu'il est employé à cet objectif.

Son ININFLAMMABILITÉ est prouvée par un rapport du Génie Civil de MILAN qui précise qu'un cube d'ALPHA imbibé de benzine et enflammé ne subit aucune altération, la benzine étant seule consumée par le feu. Pendant l'Exposition de l'Habitation des essais concluants ont été effectués par le Service d'Incendie.

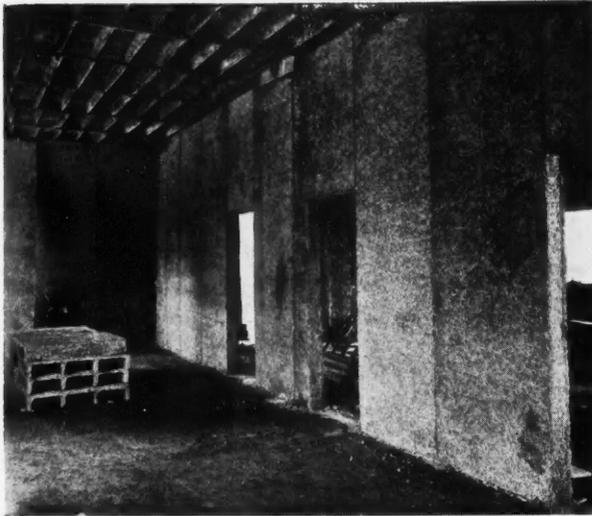
Sa LÉGÈRETÉ = poids au m³ 350 kg. est un avantage des plus appréciables.

Ses FACILITÉS D'EMPLOI sont indiscutables. ALPHA SE SCIE, SE COUPE, SE CLOUE aussi facilement que le bois. Tous les enduits: PLÂTRE, CIMENT, CHAUX, PEINTURE, PAPIER, etc... peuvent être employés avec succès à sa décoration.

Ses EMPLOIS sont INFINIS: En PAROIS NERVURÉES de 8 cm., 10 cm. ou 15 cm. d'épaisseur, 1 m. de largeur sur 3 m. 45 de hauteur, il permet d'édifier des cloisons rigides. En PLAQUES de 15, 20, 25, 30, 50, 75 et 100 mm.; sur 2 m. de longueur et 0 m. 50 de largeur, il sert au revêtement de cloisons ou de plafonds. En HOURDIS de 1 mètre carré sur 0,14 d'épaisseur ne pesant que 20 kg. il permet d'établir des planchers, résistant, malgré cette légèreté, à plus de 600 kg. par mètre carré.

ALPHA S'IMPOSE dans tous les cas où le bruit, où les variations de température doivent être éliminés: ÉCOLES, HOPITAUX, HOTELS, CABINES TÉLÉPHONIQUES, FRIGORIFIQUES, etc...

Ses nombreuses utilisations pour les constructions de l'Exposition Internationale de 1937 seront la consécration de ses qualités exceptionnelles.



L'ÉTANCHÉITÉ, sous toutes ses formes, est un autre des problèmes auxquels se sont consacrés les Etablissements GUILBERT et LAVAL et les produits de premier ordre que leurs spécialistes ont présentés aux visiteurs et aux Techniciens ont obtenu un succès mérité.

Le WATPROOF DOUBLE CONCENTRÉ, hydrofuge liquide de composition exclusivement minérale, se dissolvant facilement dans l'eau utilisée au gâchage des mortiers de béton, auxquels il assure une imperméabilité absolue, sans diminuer en rien leur résistance mécanique.

Le WATPROOF STANDARD utilisé pour les enduits dont il assure l'étanchéité complète est particulièrement apprécié pour les terrasses, cuvelages, réservoirs, bacs, etc...

La CAOUTCHITE, bitume synthétique destiné à la protection des terrasses, reste INDÉFINIMENT PLASTIQUE et résiste aux intempéries, aussi bien froid, chaleur, sécheresse et humidité. Elle s'applique à froid à la truelle et à la spatule s'il s'agit de CAOUTCHITE STANDARD; au couteau s'il s'agit de CAOUTCHITE JOINTS, recommandée pour les joints de dilatation, les vitrages, etc...; au pinceau s'il s'agit de la CAOUTCHITE LIQUIDE.

Cette gamme de produits hydrofuges est encore plus complète, mais la place nous manque pour les énumérer tous et les Etablissements GUILBERT et LAVAL effectuent avec eux les travaux les plus sérieux, avec GARANTIE DÉCENNALE.

Il serait trop long d'énumérer tous les matériaux exposés; contentons-nous de rappeler que les Etablissements GUILBERT et LAVAL sont les concessionnaires de la vente des BRIQUES DE PAREMENT des usines réputées HACHON de RETHEL, dont les dirigeants, toujours à la recherche du mieux, ont perfectionné les qualités et l'aspect de leurs productions et fabriquent maintenant des Briques de façade, dont les tonalités si chatoyantes sont recherchées pour l'embellissement des habitations.

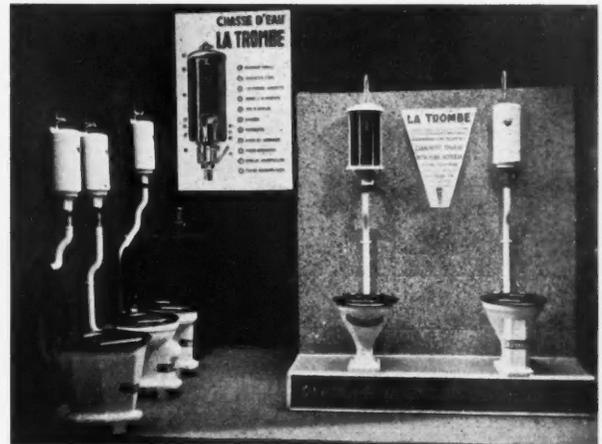
Leur dernière création est particulièrement remarquable car sa porosité est inférieure à 8 %, faisant ainsi disparaître la dernière critique sérieuse élevée contre les briques de terre cuite, dont l'emploi pour la décoration des façades des immeubles est appelé à un développement encore plus grand.

Etablissements GUILBERT et LAVAL
63, boulevard Haussmann, Paris (8^m)

LES ÉTABLISSEMENTS REYOL

Le fonctionnement de l'appareil de chasse LA TROMBE, des Etablissements REYOL, était rendu clairement compréhensible au public de l'Exposition de l'Habitation au moyen d'un appareil en verre. Le principe de ce fonctionnement est très différent de celui de tous les appareils de chasse précédemment utilisés. Il consiste à chasser une faible quantité d'eau avec une très grande vitesse en l'expulsant par la pression de l'air comprimé dans un réservoir spécial sous la pression de l'eau elle-même.

Le schéma de cet appareil a d'ailleurs paru dans le numéro 12-1936 de l'Architecture d'Aujourd'hui, page 88.



Le stand dont nous reproduisons ci-dessus une photographie montrait en outre la souplesse d'adaptation de cet appareil à toutes les cuvettes de W.-C., et la possibilité de faire suivre au tuyau de chasse des trajets sinueux sans inconvénient.

Sté REYOL, 3, rue Sartoris, La Garenne (Seine)

En vente pour la région parisienne:

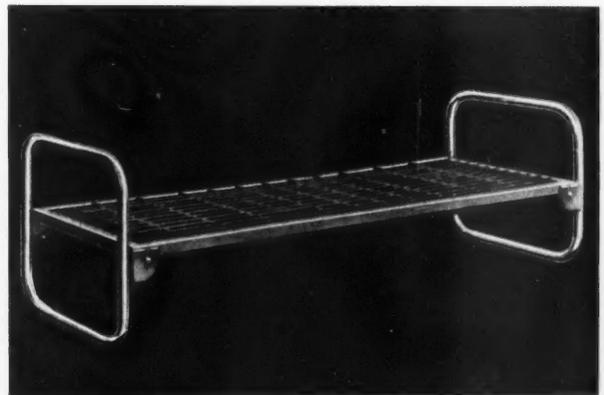
Aux Etabl. Lambert frères, 27, rue de Lisbonne;
Lossignol, 176 bis, rue d'Alésia;
Piel, 48, rue du faubourg Saint-Denis;
Plantevin, 10, rue Alibert.

LES ÉTABLISSEMENTS MAVIC

La technique du mobilier métallique pour hôpitaux, maternités, etc., s'est beaucoup améliorée ces derniers temps: les exemples exposés à la Section de l'Économiste par les Etablissements MAVIC, de Lyon, ont montré au public jusqu'à quel degré de perfection peut atteindre un outillage moderne associé à des études approfondies et appliqué suivant des formules entièrement nouvelles, tout en mettant à profit les meilleures réalisations étrangères dont ces Etablissements ont acquis les licences.

Les principaux de ces meubles sont les lits mécaniques utilisés pour les grands blessés, paralytiques, etc., et pour les accouchements, et d'autre part les meubles dits de manutention: chariots sur roues pour le transport des malades, tables roulantes pour les instruments, pansements, tubes à gaz, linge, vaisselle, vivres, etc...

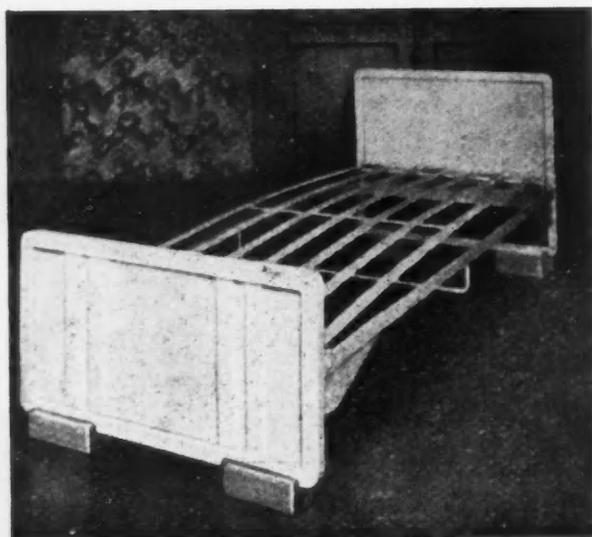
Signalons en particulier les chariots pour le transport des aliments chauds, maintenus à température par le chauffage électrique par accumulation dans des caissons calorifugés, ces caissons restant chauds pendant une durée assez longue après la coupure du courant.



DIVAN-LIT, tube de 40 ou 32 mm., chromé ou émaillé, sommier marine, attaches Simmons.

Etabl. MAVIC, 11, chemin du Vinatier, à Lyon-Bron

USINES PAUL MATIFAS



Les LITS SOMMIERS MÉTALLIQUES présentés par les USINES PAUL MATIFAS (Amiens) créés à l'usage des écoles et des établissements hospitaliers présentent également des caractéristiques nouvelles très intéressantes.

Ces lits ont leurs haut-dossiers en tôle à double paroi enfermant une matière isolante pour éviter à l'occupant d'être gêné par les radiations directes d'un radiateur ou de tubes de chauffage passant à proximité. Le bas dossier est en tôle nervurée pour en augmenter la rigidité. Les dossiers sont assemblés au cadre par des goussets en tôle épaisse ne laissant aucun recoin où la poussière puisse s'accumuler. Le lit repose sur des sabots en bois dur permettant de le déplacer sans rayer le parquet, d'un aspect agréable.

Le cadre-sommier peut être constitué soit par des lames en acier à ressorts manganosiliceux de caractéristiques spéciales, disposées longitudinalement et présentant une légère flèche (7 cm.), ou encore par des feuillards en acier trempé, écroui ou galvanisé, laminés à froid, d'une largeur de 16 mm. et de 5/10 mm. d'épaisseur. Ces lames longitudinales et transversales sont reliées au cadre par des ressorts à boudin en corde à piano parkérisée.

Usines Paul MATIFAS, 626, route de Rouen à Amiens



LE SÈCHE-MAINS ÉLECTRIQUE

C'est en 1933 que le sèche-mains électrique a fait son apparition dans les groupes scolaires de la banlieue parisienne.

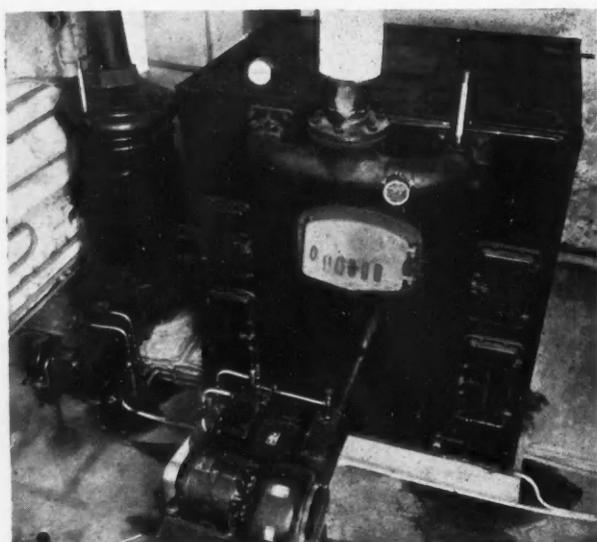
Depuis lors, cette installation sanitaire est fort heureusement entrée dans les mœurs, et les écoles, lycées, collèges, cliniques, sanatoria, dispensaires, usines, cafés, hôtels, etc., qui en ont été dotés dans toute la France représentent aujourd'hui un nombre imposant.

Cette progression est logique et conforme aux services rendus par cet appareil qui, en supprimant l'usage de l'essuie-mains et ses inconvénients trop connus, a fait faire à l'hygiène un pas considérable.

Désormais, il est impossible de concevoir un lavabo moderne sans sèche-mains électrique et MM. les architectes ont intérêt à se documenter à ce sujet en s'adressant à la Société d'Electricité Mors, à Clichy (Seine).

H. U.

LE BRULEUR MAY



Le brûleur MAY est un des plus anciens brûleurs utilisés en France. Il en existe plusieurs milliers en service actuellement, et certains d'entre eux fonctionnent depuis plus de dix ans. Les photographies ci-contre montrent deux chaufferies installées en 1929 et 1930. Le brûleur MAY actuel n'a pas changé ni dans son principe, ni dans son aspect. Entièrement automatique et d'un fonctionnement très silencieux, il comporte un dispositif de pulvérisation mécanique à haute pression. La combustion complète est assurée par une pompe spéciale (« Geroto: ») et un gicleur à « double saphir ». Ils brûlent le fuel-oil domestique ou le fuel-oil léger, celui-ci après réchauffage.



flexwood

LE BOIS
QUI
SE PLIE



ARCHITECTES-DÉCORATEURS: MOREUX ET BOLETTE NATANSON

Photo Saluün

Les plus belles décorations murales ont, de tout temps, été réalisées avec le bois. Il est intime, enveloppant; il meuble; il est riche et discret; il est chic et il dure.

La technique de son emploi a fait un immense progrès lorsqu'on est parvenu à séparer de l'épaisseur de fibres qui l'alourdissait la partie décorative du bois pour la rendre plus maniable et facile à utiliser. Flexwood est la formule idéale pour le décorateur moderne, il simplifie le problème de la pose et n'offre aucun des inconvénients que l'on éprouve d'ordinaire avec le placage.

Le Flexwood est du bois naturel tranché en épaisseur réduite qu'un procédé breveté rend extrêmement souple tout en lui conservant sa résistance. Par conséquent, Flexwood possède tout le grain, tout le veinage, tout le nacré du bois naturel. Il permet de réaliser des décorations ayant l'aspect de panneaux épais avec l'avantage que le bois est incapable de gonfler ou de se rétrécir.

On peut en revêtir n'importe quelle surface unie, de plus, sa flexibilité le rend apte à enrober des formes courbes telles que: gorges, poteaux, colonnes, moulures.

Le Flexwood, offre des possibilités variées, et permet de traiter aussi bien la décoration, dans un style ancien, que de faire du moderne.

Le Flexwood est pratiquement incombustible lorsqu'il est posé, ce qui le rend particulièrement apte à la décoration intérieure des paquebots, des avions et des chemins de fer. (Procès-verbal N° 304 I. P. de l'Office National des recherches Scientifiques et Industrielles et des inventions, dressé à Bellevue, le 29 mars 1935).

CHOIX : les essences les plus courantes sont les suivantes: NOYER, CHÊNE, ACAJOU, TULIPIER MOIRÉ (AVODIRÉ) mais peut se faire dans d'autres essences. Tous les bois sont de première qualité et de grand effet décoratif.

DIMENSIONS : les largeurs ont été fixées à 0 m. 38 et 0 m. 58, la longueur des bandes varie suivant celle de l'arbre, en général, la longueur n'est pas inférieure à 2 m. 10, ni supérieure à 2 m. 90.

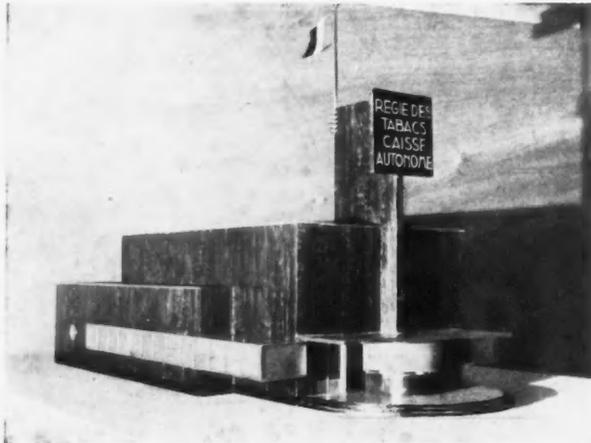
POSE: Le Flexwood se fixe par collage sur les surfaces qui doivent être unies et bien poncées pour que le Flexwood porte très régulièrement sur toutes ses parties. Les surfaces en plâtre, contreplaqué, verre, tôle, marbre, si elles sont bien unies et sèches peuvent être parfaitement décorées avec le Flexwood.

Le collage demande une colle de très bonne qualité, s'étendant régulièrement sans faire de grumeaux. La colle spéciale de Fabrication Flexwood, répond à cette condition et convient pour coller le Flexwood sur tous matériaux.

FINITION : Le Flexwood étant du bois naturel peut subir les finitions habituelles aux bois d'ébénisterie. On peut le teinter, remplir, cirer ou vernir, mais les meilleurs effets décoratifs sont obtenus par le simple encausticage ou un vernissage mat.

FLEXWOOD, 83, Rue du Chevaleret, Paris — Tél. Gob. 08-21

EXPOSITION INTERNATIONALE PARIS 1937, QUELQUES PAVILLONS



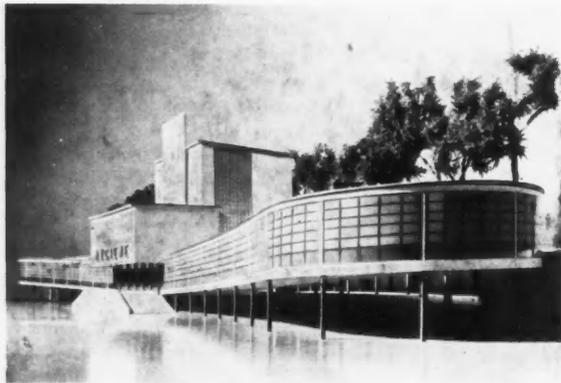
REGIE DES TABACS

ARCH.: MALLET-STEVENS
Maquette Perfecta



ELECTRICITÉ C. P. D. E.

ARCH.: MALLET-STEVENS
Photo Schaal, Maquette Perfecta



PAVILLON DE L'HYGIÈNE

ARCH.: MALLET-STEVENS
Maquette Perfecta

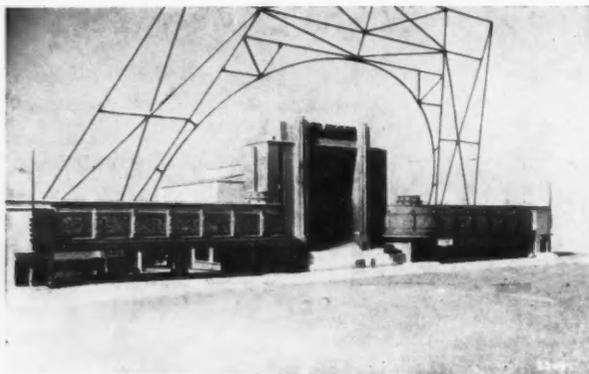


PHOTO-CINÉ-PHONO (3.304)

Photos Chevojon

ARCH.: DE SAINT-AURICE ET LEMAIRE



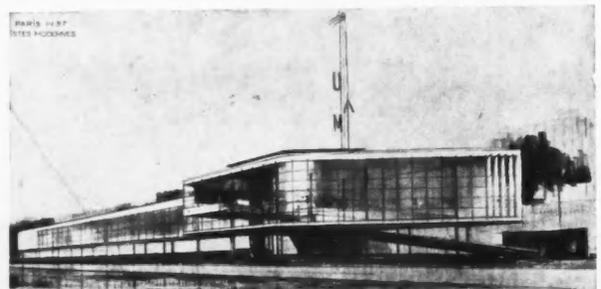
SAINT-GOBAIN (3.312)

ARCH.: RENÉ COULON
Maquette Perfecta



PAVILLON DU CAOUTCHOUC

ARCH.: ANDRÉ HERMANT
Maquette Perfecta



PAVILLON DE L'U. A. M. ARCH.: PINGUSSON, JOURDAIN, LOUIS
FAÇADE NORD

INFORMATIONS

CONCOURS

La Ville de Paris a institué divers concours annuels destinés à récompenser les propriétaires, les architectes et les entrepreneurs des immeubles construits dans des conditions particulièrement remarquables, du point de vue de l'esthétique ou de l'hygiène.

Quatre sortes de concours existent présentement :

- I. Concours de façades.
- II. Concours de devantures.
- III. Concours de boutiques éclairées pendant la nuit dans des conditions esthétiques.
- IV. Concours de l'hygiène de l'habitation.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Préfecture de la Seine (Direction du Plan de Paris, bureau des Alignements, 98, quai de la Rapée, Paris (12^{ème})).

Les demandes doivent être produites du 1^{er} janvier au 15 mai 1937.

CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE A CHATEL-GUYON

Ce concours est à deux degrés. Les épreuves du premier degré devront être parvenues à la Mairie de Châtel-Guyon avant le 18 avril 1937; les délais fixés étant de rigueur entraîneront forclusion.

Le règlement sera mis à la disposition des architectes à partir du 27 février. Un exemplaire leur sera adressé sur demande formulée à la Mairie de Châtel-Guyon.

CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE A VIROFLAY (S.-O.)

Un concours, entre architectes français résidant dans les départements de Seine et Seine-et-Oise, aura lieu le samedi 22 mai, à 10 h., à la mairie de Viroflay, pour la construction d'un groupe scolaire dans le quartier de la Rive-Droite.

Pour tous renseignements, s'adresser à la mairie de Viroflay.

POUR L'ADMISSIBILITÉ A L'EMPLOI D'ARCHITECTE ADJOINT

Un concours pour l'admissibilité à l'emploi d'architecte-adjoint à l'administration générale de l'Assistance publique à Paris sera ouvert le mercredi 12 mai 1937.

Les inscriptions seront reçues à la Sous-Direction du Personnel de l'Administration, 3, avenue Victoria, jusqu'au vendredi 30 avril 1937 inclusivement, dernier délai.

RÉSULTATS DU CONCOURS POUR LA CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE DANS L'ILE DE SAINT-GERMAIN

1^{er} PRIX. — Le projet portant la devise « Plein Soleil », de MM. Delaire, Larrieu et Vazeille.

2^e PRIX. — Le projet « La Mappemonde », de MM. Levêque, Reynard et Jossilevitch.

3^e PRIX. — Le projet « Le Porte-Plume », de M. Chappey. Mention honorable, les projets enregistrés sous les n^{os} 3 et 6.

REUNIONS INTERNATIONALES D'ARCHITECTES ORGANISÉES SOUS LE PATRONAGE DE « L'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI »

C'est en 1931, au cours d'un voyage d'études en U. R. S. S. organisé par « L'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI » que nous avons créé « Les réunions Internationales d'Architectes ». Nous avions pensé qu'il serait utile et agréable de provoquer des contacts périodiques entre Architectes de tous pays animés d'un commun désir d'être de leur temps, d'étendre le domaine de leurs connaissances, de suivre l'évolution de l'Architecture et des arts associés.

Nous étions alors une quarantaine, dans une voiture spéciale qui nous faisait parcourir du Nord au Sud l'interminable plaine russe. En 1933, à Milan, nous fûmes 120. Le Comité de l'Architecture d'Aujourd'hui désigna alors une commission qui, sous la présidence de M. Auguste Perret, et grâce à l'activité du jeune Secrétaire Général, notre rédacteur en chef Pierre Vago, parvint à créer dans plus de vingt pays, des groupements nationaux autour des Secrétariats, Comités ou « Correspondants » du Comité Central de Paris. Dans le monde entier, des associations importantes, des personnalités de premier plan ont prouvé leur sympathie et accordé leur appui aux « Réunions Internationales d'Architectes ». Des gouvernements ont officiellement accueilli nos Congrès ou désigné des délégués. Devant cette rapide extension, et devant cette évolution du mouvement, le Comité Central d'Organisation a estimé qu'il était indispensable de donner aux R. I. A. un Statut, une forme légale et des règles fixes. L'organisation, sur des nouvelles bases, d'une Section française se poursuit actuellement, et nous conseillons à tous les Architectes, à tous les artistes qui approuvent les idées défendues par notre revue, d'y donner leur adhésion. En particulier, à l'occasion de l'Exposition de 1937, la Section Française recevra à Paris, du 28 Juin au 5 juillet, les architectes, les techniciens, les artisans d'esprit moderne du monde entier. Un Comité exécutif, présidé par M. Auguste Perret, et composé de MM. Jacques Debat-Ponsan, Jean Demaret, Roger H. Expert, Albert Laprade, du Comité central de R. I. A., Georges Sebillé, délégué de la Société des Architectes Modernes; Robert Mallet-Stevens, délégué de l'Union des Artistes Modernes; Ch. Perriand, délégué des CIAM; Urbain Cassan, délégué du Comité de l'Architecture d'Aujourd'hui; Fernand Léger, délégué de l'Union pour l'Art; Jacques Vienot, délégué de l'Association Porza; Pierre Vago, Secrétaire Général, élabore dès à présent le programme de cette importante manifestation internationale. Une permanence fonctionne au siège des R. I. A., 65, avenue des Champs-Élysées, Paris (VIII^{ème}), tous les jours, de 15 h. à 18 h. 30. Nous tiendrons nos amis au courant de l'activité de ce groupement.

CONGRES D'URBANISME ET D'HABITATION

Sous le titre général de QUINZAINE INTERNATIONALE D'ADMINISTRATION, D'URBANISME ET D'HABITATION, se tiendront du 5 au 13 Juillet prochain, quatre grandes réunions internationales de techniciens et d'administrateurs.

Il s'agit d'une part des deux congrès internationaux d'Urbanisme et d'Habitation organisés respectivement par la Fédération internationale de l'Habitation et de l'aménagement des villes (Londres) et par l'Association Internationale de l'Habitation (Francfort-sur-le-Mein); et d'autre part de la Conférence organisée par l'Union Internationale des Villes et pouvoirs locaux (Bruxelles) et du Congrès régional de l'Institut International des Sciences Administratives (Bruxelles).

Deux voyages, à la fois d'agrément et d'étude, permettront ensuite aux Congressistes de parcourir l'ouest et le centre de la France, ainsi que Lyon, Marseille et le littoral méditerranéen.

Tous renseignements peuvent être fournis par

LE SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA QUINZAINE

27, Rue de Sévigné, Paris (3^e)

DANS LA VIE PROFESSIONNELLE

COMPOSITION DU BUREAU POUR 1937:

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHITECTES

Président d'honneur: M. Raoul Brandon, député de Paris;
Président: M. L. Salles, ancien député;
Vice-Présidents (Paris): MM. G. Appert, H. Denis, A. Bernet;
Vice-Présidents (régionaux): MM. Ch. Houvenaghel, H. Godbarge, A. Baud;
Secrétaire général: M. A.-R. Guibert.

SOCIÉTÉ DES ARCHITECTES DIPLOMÉS DE L'ÉCOLE SPÉCIALE D'ARCHITECTURE

Président: M. Guyot;
Vice-Présidents: MM. Recoux, Martres;
Secrétaire général: M. Heaume.

EXPOSITIONS

La FOIRE DE PARIS aura lieu du 15 au 31 mai prochain. Cette manifestation sera encore en progression sur l'année précédente, les producteurs français et étrangers ayant tenu à y apporter une très brillante participation. Pour tous renseignements, s'adresser au Comité de la Foire de Paris, 23, rue Notre-Dame-des-Victoires, à Paris.

Le vernissage de la 5^{ème} exposition organisée par Porza a eu lieu le vendredi 12 mars, à la Fondation Blumenthal. Elle a été inaugurée par M. Georges Huisman, directeur général des Beaux-Arts. La peinture, les arts graphiques, l'architecture, la sculpture et la décoration y étaient représentés par des artistes de cet intéressant groupement.

M. Waldemar George a organisé, à la Galerie d'Art et Industrie, une exposition sur le Décor de la vie intime. Le coin de Monsieur, le coin de Madame était le thème choisi qui a laissé libre cours à la fantaisie de décorateurs tels que Jean Royère, Lamy, Serge Roche, Jean Pascaud, Rappoport, Claude Salvy, etc...

DIVERS

DEBAT SUR LA SCULPTURE

Sous les auspices de la Société Porza, un débat sur la sculpture, présidé par Jacques Guenne a eu lieu le 28 Janvier à l'Association Blumenthal. Jacques Guenne, P. M. Poisson, Marcel Gimond et A. Arbus ont pris successivement la parole au cours d'un débat qui fut des plus intéressants.

LA SECTION DE L'ALUMINIUM AU SALON DES ARTS MÉNAGERS

Une section spéciale de l'aluminium a été constituée cette année au Grand-Palais dans le cadre du Salon des Arts Ménagers. Elle a groupé les principaux fabricants de batteries de cuisine et d'articles de ménage, les producteurs de papier d'aluminium pour l'emballage et des fabricants de capsules pour le bouchage des bouteilles.

La Section de l'Aluminium a occupé au Grand-Palais une des galeries du rez-de-chaussée. Dans le hall d'entrée ont été placés des panneaux composés de tôles d'aluminium, de grandes dimensions, traitées et colorées par le procédé aluminite. Ces tôles sont un exemple des effets décoratifs qu'il est possible d'obtenir avec ces procédés pour la décoration, les devantures de magasins, etc...

La galerie d'exposition proprement dite comprenait les divers stands des participants à cette manifestation:

Manufacture métallurgique de Tournay — Société des métaux ouvrés — Etablissements Bourgeat — L'Aluminium Lumière — L'Aluminium du Rhône — Les métaux manufacturés — Les Etablissements Japy — Les Tréfileries et Laminiers du Havre — Un stand commun aux producteurs de papier d'aluminium — Et les stands des établissements Rémy et Moutin.

Chacun des participants à cette section possédait un stand où étaient plus spécialement exposées les nouveautés en aluminium: matériel de cuisine en aluminium fort, chromé, martelé, matériel pour grandes cuisines (restaurants, paquebots, collectivités) ainsi que tous les accessoires de cuisine moderne qui sont aujourd'hui couramment réalisés.

Pour rendre vivante cette exposition d'articles de ménage des démonstrations de bonne cuisine française étaient faites dans l'aluminium, métal français.

Dans le stand des lamineurs de feuilles minces d'aluminium auquel ont participé les firmes suivantes:

Compagnie Française des Métaux — Etablissements Ch. Coquillard — Tréfileries et Laminiers du Havre — Laminiers d'Alsace.

de nombreux échantillons de papier d'aluminium uni, coloré, gaufré étaient présentés notamment du papier d'aluminium en feuilles de plus de 600 mm. de largeur.

Une partie de la Section de l'Aluminium était consacrée à une exposition de caractère plus général dans diverses branches d'applications des métaux légers, d'ailleurs bien connus du public: bicyclettes en duralumin, canoës en aluminium, jouets et soldats en aluminium, bâtons de ski en duralumin, pièces de fonderie pour l'automobile, culasses de moteurs, poudre d'aluminium pour peinture, etc...

Enfin une salle de cinéma complétait cette section: il y était projeté des films documentaires sur l'aluminium et les métaux légers.

UN NOUVEAU MATÉRIAU

Les Architectes et les Entrepreneurs qui ont visité le Palais de la Société des Nations à Genève n'ont pas été sans remarquer la netteté et la solidité du masticage extérieur des baies et croisées vitrées à armature métallique.

Les Etablissements Balot d'Alfortville, spécialisés dans ces travaux de masticage nous en exposent les raisons. Le mastic à l'huile de lin est, depuis de nombreuses années, considéré comme la meilleure composition pour le vitrage des fenêtres en bois. Mais le mastic qui donne d'excellents résultats sur le bois ne convient pas pour le vitrage des fenêtres modernes en fer, en acier ou autres métaux. Le bois possède en effet la faculté d'absorber une partie de l'huile contenue dans le mastic, et en favorise le durcissement. Les croisées métalliques, au contraire, n'absorbent pas l'huile et le séchage du mastic ne s'effectue que très lentement, par oxydation de l'huile contenue. Pendant la période de durcissement, qui dure plusieurs mois, l'adhérence du mastic ordinaire est insuffisante.

Exposées à la chaleur des rayons solaires, les fenêtres en fer s'échauffent davantage que les fenêtres en bois. Et la chaleur agit sur le vitrage, le mastic ordinaire à l'huile de lin, qui sèche mal, se ramollit, se gondole et tend à s'écouler. Par contre, lorsque le mastic à l'huile de lin est entièrement sec et durci, il ne suit pas les mouvements des cadres occasionnés par la dilatation et la contraction, mais se fendille ou s'effrite. Les mastics ordinaires à l'huile ne sont donc pas appropriés au vitrage des fenêtres métalliques et ne peuvent assurer une étanchéité suffisante. Leur usage pour les fenêtres métalliques doit être absolument proscrit si l'on veut éviter des difficultés et de coûteuses réparations.

Les constructeurs et architectes disposent désormais en France d'un mastic déjà fort répandu en Hollande, Belgique, Angleterre, Allemagne, Suisse, etc... où il est exclusivement employé pour la vitrerie des chassis métalliques. Il s'agit du mastic « STOPSTARA », fabriqué et vendu par les Etablissements BALOT.

STOPSTARA se distingue des autres mastics principalement par sa composition (protégée par un brevet international), par sa préparation soignée et par sa durée. Il n'a de similitude avec aucun d'entre eux.

STOPSTARA sèche rapidement grâce à un phénomène chimico-mécanique qui agit aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de sa masse. Le durcissement COMPLET s'opère en 8 à 15 jours et le produit se trouve transformé en une masse adhérente et solide, quoique élastique, conservant ses qualités pendant de longues années.

STOPSTARA résiste à toutes les intempéries, ne se gondole pas et ne fond pas en été, de même qu'il ne se fendille ni ne s'effrite en hiver. Il possède un pouvoir d'adhésion considérable garantissant une étanchéité absolue des joints.

STOPSTARA se façonne très facilement, ne se ratatine pas et ne forme pas de pellicule. Dans des rainures étroites ou larges, il permet d'obtenir des bords nets et égaux et garde toujours un aspect impeccable. Son durcissement rapide permet d'éviter tous dommages ultérieurs, tels qu'empreintes digitales apparentes, marques d'outils, etc...

STOPSTARA peut être peint quarante-huit heures après son application, sans qu'il y ait danger de craquellement des peintures utilisées. Dans la construction des bâtiments, les mêmes échafaudages peuvent être employés pour la pose des fenêtres et leur peinture, ce qui constitue une notable économie de temps et d'argent.

La quantité nécessaire de mastic STOPSTARA et le temps nécessaire pour effectuer un travail déterminé, sont à peu près les mêmes que si l'on employait du mastic ordinaire.

Si l'on prend en considération les frais de remasticage des fenêtres d'un bâtiment d'une certaine importance et déjà habité, des désagréments occasionnés par ce travail et par la nouvelle couche de peinture à donner aux croisées, on comprend cette remarque suivante d'un grand architecte anglais: « Pourquoi salir un bâtiment ayant coûté 20.000 £ « pour réaliser une économie stupide de 1 £ sur le masticage ? »

Notons qu'en dehors du Palais des Nations de Genève, un autre immeuble célèbre, le gratte-ciel de la Fédération Agricole d'ANVERS, la maison la plus haute d'Europe, ne comporte que de la vitrerie posée avec STOPSTARA.

Mettons à profit ces exemples et ne nous laissons pas devancer dans le domaine du progrès technique de la construction.

BIBLIOGRAPHIE

L'HABITATION JAPONAISE

par TETSURO YOSHIDA
Edition ERNST WASMUTH — BERLIN



PAVILLON « RINSHUNKAKU », 1587

La culture — on dirait presque le culte — de l'habitation est un facteur d'une importance primordiale dans la vie Japonaise. Aucun peuple du monde entier n'apporte autant de soin, de goût raffiné par une tradition millénaire à la finition, à la pureté des moindres détails de son habitation.

Chaque élément de la construction est traité en fonction directe de sa destination et du matériau employé mais avec le souci constant, d'une harmonie d'ensemble.

Cette recherche minutieuse porte sur les textures, couleurs, essences de bois, proportions, volumes - le résultat est l'harmonie parfaite - chef-d'œuvre d'architecture.

Seule une suite ininterrompue de générations éduquées à travers les siècles en vue d'une compréhension profonde de la beauté et de la pureté absolue de la matière a pu aboutir à cette sûreté de goût, qui permet dans le cadre d'une tradition des plus sévères, la libre création par l'artiste de l'œuvre d'art qu'est l'habitation classique japonaise.

L'ouvrage de Tetsuro Yoshida vient à son heure; à un moment où des tendances les plus diverses s'affrontent, se recommandent chacune du « modernisme » comme d'une marque de fabrique, il est bon de revoir ces réalisations japonaises des 14, 15 et 16^{ème} siècles... On restera rêveur devant ces images. Quel architecte contemporain ne se ferait un honneur de signer aujourd'hui ces œuvres... des siècles passés!

Tetsuro Yoshida nous présente dans son très beau livre l'habitation japonaise dans tous ses détails: construction, plans, proportions, volumes, aménagement, décoration, jardin, urbanisme; tous ces éléments sont illustrés par des photographies d'une rare qualité et de multiples dessins techniques cotés.

Ce livre est pour nous une grande et très belle leçon. Tâchons d'en profiter...

PETITS TRAVAUX EN BOIS

par Fritz SPANNAGEL

Edition Otto Maier, Ravensburg

Très bon manuel expliquant les principes fondamentaux du travail du bois, montrant les outils employés ainsi que leur utilisation correcte.

Un choix d'exemples d'objets divers pour l'habitation et de petits meubles simples facilement exécutables est annexé à cet ouvrage.

DECORATION, EQUIPEMENT ET AMEUBLEMENT DE L'HABITATION

Par A. G. Schneck

Collection Gœschen - Edition Walter de Gruyter - Berlin

A. G. Schneck nous a déjà donné de très beaux ouvrages sur la construction et la conception du meuble ainsi que sur les portes et fenêtres modernes; il nous présente maintenant un petit manuel qui traite de tout ce qui touche la décoration et l'aménagement de l'habitation. Le jeune architecte et le décorateur y trouveront des conseils et des indications utiles, inspirées par la pratique et une connaissance approfondie du métier et des possibilités techniques actuelles.

A. P.

A PROPOS DES CONSTRUCTIONS EN BOIS

Nous signalons une intéressante publication sur les petites maisons en bois qui vient d'être éditée en Suisse: Artaria - Schweizer Holzhauser. Prix de vente: 30 fr. Port en sus.

HENNEBIQUE

N'EST PAS ENTREPRENEUR

BÉTONS ARMÉS «HENNEBIQUE», 1, RUE DANTON A PARIS, PREMIER BUREAU D'ÉTUDES DE BÉTON ARMÉ EN DATE COMME EN IMPORTANCE; A ÉTUDIÉ DEPUIS 45 ANS POUR LES ARCHITECTES ET POUR SES 1.800 ENTREPRENEURS-CONCESSIONNAIRES PLUS DE 115.000 AFFAIRES, DONT 85.000 EXÉCUTÉES

LE PROBLÈME DE LA VENTILATION ET DE L'ÉVACUATION DES PRODUITS DE LA COMBUSTION

Avec le développement du chauffage central, on avait songé un moment à supprimer les cheminées de nos demeures.

C'était une erreur contre laquelle le législateur a réagi en imposant une cheminée au moins par 3 pièces habitables, indépendamment de celle exigée dans la cuisine. (Art. 33 du régl. sanitaire de la V. de Paris en date du 7 mai 1936).

La cheminée joue un rôle capital dans la ventilation de l'appartement. Loin de supprimer cette ventilation, on doit plutôt songer à la renforcer. La chose est facile grâce aux petits radiateurs à gaz à foyers rayonnants qui, bien adaptés aux cheminées et allumés de temps à autre, provoquent un déplacement d'air, et, par conséquent, une ventilation plus active de la pièce. Il existe des radiateurs de ce genre conçus pour accentuer cet effet de ventilation, qui ont été spécialement bien accueillis par les Anglais, gens ennemis de l'air confiné, et dont on ne peut que souhaiter voir — dans l'intérêt de l'hygiène — l'usage se développer partout.

Bien entendu, ces radiateurs, toujours prêts à fonctionner, le sont notamment en cas de panne du chauffage central et procurent par suite, à l'occasion, le chauffage de secours le plus instantané, le plus pratique, le plus agréable, le plus hygiénique et le plus économique.

Nos vieilles cheminées - pourvu qu'elles soient entretenues - conviennent parfaitement à l'évacuation des produits de combustion de ces petits appareils dont le volume est toujours restreint.

Il conviendra, au contraire, d'apporter une attention très précise à la nature du matériau de construction de la cheminée si celle-ci est appelée à évacuer les produits de combustion d'un appareil à gaz de grande capacité: chaudière à gaz de chauffage central, générateur à gaz d'air chaud pulsé, etc.

Légèrement plus humides que ceux du bois ou du charbon, ces produits de combustion, lorsqu'ils sont en quantité importante, risquent de détériorer les matériaux ordinaires. La question a été étudiée de façon toute spéciale par l'« Office Technique de Chauffage » (56, rue Laffite, Paris 9^e) qui se tient à la disposition des intéressés pour leur donner gracieusement à ce sujet tous renseignements et toute documentation utiles.



CUISINE COMPORTANT UNE CUISINIÈRE ET UNE CHAUDIÈRE À GAZ

Plus encore que dans les pièces d'habitation, il importe qu'une solution heureuse soit donnée au problème qui nous occupe, dans la cuisine, grande dispensatrice de buées, de vapeurs, d'odeurs qui ont une fâcheuse tendance à s'insinuer dans tous les recoins de l'appartement.

Le moyen de remédier à cet inconvénient? Il est très simple. Il suffit que la répartition des températures dans l'appartement ne soit pas défectueuse. Les buées, véhicules d'odeurs, ont en effet tendance à aller se déposer sur les parois les plus froides.

Si la cuisine est une fournaise — ce qui se produisait à peu près inévitablement avec le fourneau à charbon — le courant malodorant s'établit fatalement en direction des pièces d'habitation et, spécialement, des chambres à coucher où une température plus fraîche était souvent maintenue.

Il faut donc faire le contraire. Tout en étant convenablement chauffée, la cuisine doit être la pièce à température la moins élevée; ce qui est si facile à réaliser avec le gaz dont les appareils d'utilisation de bonne construction, évitent soigneusement toutes pertes de calories.

Les vapeurs, buées et odeurs étant ainsi consignées à la cuisine, reste à résoudre le problème de leur évacuation.

De quelle manière? nous ne pouvons ici l'exposer en détail et nous nous bornerons à signaler à nos lecteurs les solutions préconisées, par un spécialiste du sujet, M. V. LOUIS, Ingénieur en Chef de la Société du Gaz de Paris, au cours d'une conférence faite au « Centre d'Etudes Supérieures du Bâtiment et des Travaux Publics » et qui a été reproduite par le « Journal des Usines à Gaz » du 5 Août 1935.

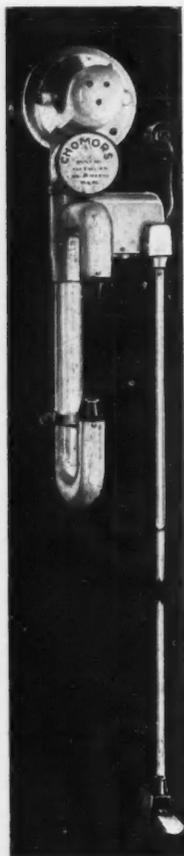
En deux mots, voici la conclusion de cet auteur :

« Le meilleur moyen d'assurer, sans dispositif mécanique, la ventilation des cuisines, consiste à utiliser un conduit surmonté d'un aspirateur statique susceptible d'amorcer et d'entretenir le tirage sous l'action du vent. Chaque fois qu'il ne sera pas possible d'adopter cette solution, le mieux sera d'avoir recours à une ventilation mécanique que, dans une cuisine bourgeoise, on peut réaliser très simplement et à peu de frais en utilisant un ventilateur électrique ».

ROBINETTERIE

PIEL

LA SÉCURITÉ PAR LA QUALITÉ



"CHOMORS"

LE SÈCHE-MAINS ÉLECTRIQUE

"MORS"

- **supprime** l'essuie-mains collectif;
- permet un séchage **parfait**;
- est le **complément logique** de toute installation sanitaire moderne.

Quelques installations "CHOMORS":

Groupes scolaires d'Alfortville, Boulogne-Billancourt, Maisons-Alfort, Neuilly-Plaisance, Nogent-sur-Marne, Tremblay-les-Gonnesse, Villejuif, etc. — Ecole Nationale Supérieure de Céramique de Sèvres — Chemins de Fer de l'Etat (Gare S^t-Lazare) — Hôtel Bohy-Lafayette — Café de Madrid (Paris) — Usines Kwatta, Olida, Aug. Pellerin — Automobiles Hotchkiss, Automobiles Renault (Dispensaires) — Compagnie d'Assurances: "La Concorde" — Préventorium de Canteleu, Sanatorium de Roscoff, etc...

Notice gratuite sur demande :

SOCIÉTÉ D'ÉLECTRICITÉ "MORS"

11, rue Petit, CLICHY (Seine)

S.T.P.



"RIVOLIA"

Manteaux pour la Pluie

PARIS - 140, Rue de Rivoli

SOCIÉTÉ POUR L'APPLICATION DES MÉTAUX A L'AGENCEMENT ET A LA DÉCORATION

S.a.m

122, Bd Richard-Lenoir, PARIS (XI^e) - Tél. Roq. 69-34

L'ACIER INOXYDABLE DANS TOUTES SES APPLICATIONS

Tous travaux
sur plans

EN STOCK :
Planches - Tubes - Etirages
Mouleurs sur bois, etc.

Toutes études
sur demande

